

NOVEMBRE 2012



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Budget de l'Etat 2013

Le Luxembourg à la dérive ...
et pourtant les solutions existent!



■ INTERNATIONAL

Semaine européenne des PME 2012:
l'internationalisation clef de voûte
de la réussite



■ FORMATION

La LSC présente
son catalogue FPC 2013/1



PRIVATE BANKING

**Faut-il habiter
Luxembourg-Ville
pour trouver
un conseiller
près de chez soi ?**

**BCEE – un conseiller
Private Banking
aux quatre coins du pays.**

Forte de son réseau d'agences étoffé et réparti sur tout le territoire, de son expertise et de sa stabilité, la BCEE est idéalement placée pour gérer votre capital et vous offrir un service de Private Banking résolument centré sur vos besoins.

Trouvez le centre financier BCEE le plus proche sur **www.bcee.lu** ou appelez le **(+352) 4015-4040**.

**BCEE Private Banking:
Votre patrimoine mérite attention**



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Budget de l'Etat 2013: Le Luxembourg à la dérive ... et pourtant les solutions existent!

Rarement un projet de loi aura suscité autant de réactions ardentes que le projet de budget de l'Etat 2013 déposé à la Chambre des Députés le 2 octobre dernier. Les réactions furent tellement vives – jusque dans les propres rangs du Gouvernement – que celui-ci s'est vu obligé de présenter sous la pression des groupes parlementaires de la coalition dès le 6 novembre des amendements substantiels au projet présenté à peine un mois plus tôt. L'agitation provoquée par le projet budgétaire a une raison simple: le pays va mal et malheureusement les perspectives d'avenir ne sont pour l'instant guère plus reluisantes. Si l'effervescence est grande, c'est que même les observateurs les plus optimistes ont désormais compris que la donne a fondamentalement changé et que la crise durera longtemps encore et impactera le modèle socio-économique luxembourgeois.

Economie ouverte et dépourvue d'un marché intérieur de taille qui lui permettrait de s'abriter quelque peu de l'orage conjoncturel qui sévit en Europe et dans une grande partie du monde, le Luxembourg est, lui aussi, bel et bien touché de plein fouet par la crise. L'état des lieux est, en effet, des plus inquiétants. La compétitivité des entreprises luxembourgeoises se dégrade rapidement et le pays doit faire face à une désindustrialisation galopante (actuellement l'industrie ne représente plus que 6,8 % du PIB contre encore 12 % en 1995) et à une augmentation historique du chômage. Cette perte de compétitivité est largement due à la dégradation de la productivité du travail, qui est elle-même le résultat d'un coût salarial parfaitement dissocié du contexte économique. Ainsi, le coût salarial unitaire (CSU), donc le coût du travail par unité de valeur ajoutée produite, a enregistré une hausse de quelque 50 % sur la période 2000-2010, soit environ cinq fois plus qu'en Allemagne et environ le double de la moyenne en zone euro. Circonstance aggravante: cinq tranches indiciaires ont été allouées au Luxembourg depuis le début de la crise en 2008, entraînant une hausse du coût salarial de 12,5 %, sans que cette hausse n'ait été accompagnée d'une progression de la richesse produite.

Si on ajoute à ce contexte déjà difficile les défis de taille auxquels le pays devra faire face à moyen et à long terme, notamment en matière de pérennisation de la place financière, d'avenir de l'industrie, de disparition de la TVA sur le commerce électronique et de financement des assurances-pension, -maladie et -dépendance, toute la difficulté de l'exercice budgétaire devient très vite apparente. Or, si l'établissement d'un budget est éminem-

ment difficile dans un contexte de crise profonde, cette même crise, qui ne fait qu'apparaître au grand jour des problèmes structurels connus de longue date, peut aussi être saisie comme une opportunité pour enfin prendre les mesures structurelles qui remettront le pays sur la voie d'un assainissement budgétaire cohérent et d'un développement durable. A défaut d'assainir les finances publiques rapidement, le Luxembourg risque de perdre sa notation AAA, avec des conséquences négatives sur la dette. A ce sujet, la marge de manœuvre budgétaire est réduite et des réformes profondes sont donc inévitables.

Certes, les amendements au projet de loi budgétaire contribuent à l'objectif d'un assainissement budgétaire en réduisant, du moins partiellement, le déficit, mais il n'en reste pas moins que les redressements proposés n'apportent aucune solution aux problèmes de fond. Par ailleurs, le paquet proposé est complètement déséquilibré dans la mesure où seulement 28 % de l'effort concerne des réductions de dépenses, les 72 % restants étant couverts par des augmentations d'impôts qui réduiront davantage encore la compétitivité du pays et son atout traditionnel de la prévisibilité en matière fiscale. En effet, une hausse généralisée de la charge fiscale alimentera encore la spirale négative: l'affaiblissement de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité du site luxembourgeois conduira à un chômage encore plus élevé, ce qui aura à nouveau des répercussions négatives sur les finances publiques. L'équilibre budgétaire s'éloigne et les dépenses sociales, notamment celles qui encadrent l'inactivité, s'envolent.

Pourtant, des vraies solutions existent. Celles-ci sont de nature structurelle: réforme de l'architecture et des procédures budgétaires, réforme des marchés des biens et des services en simplifiant profondément les procédures administratives, ce qui relancerait l'économie sans aucune incidence budgétaire, réforme du système de formation des salaires et réforme incisive du marché du travail par une flexibilisation accrue qui permettra de créer des emplois, tout en générant des recettes supplémentaires. Dans la situation de crise actuelle, le manque de gouvernance proactive, dessinant une feuille de route volontariste et des solutions à la hauteur des enjeux qui marquent notre pays, est saisissant. Etant donné la gravité de la situation et au vu des défis d'avenir qui nous guettent, il nous faut impérativement réinventer le modèle socio-économique luxembourgeois.



DOSSIER

- 4 Budget de l'Etat 2013**
Le Luxembourg à la dérive ... et pourtant les solutions existent!

INTERNATIONAL

- 32 Salon à l'Envers 2012:**
le Grand-Duché de Luxembourg
à l'honneur

DOSSIER

- 4 Budget de l'Etat 2013**
Le Luxembourg à la dérive ... et
pourtant les solutions existent!

FLASH

- 18 Visite du Conseil Economique et
Social de Guinée**

INTERNATIONAL

- 20** Septième participation luxembourgeoise au Monaco Yacht Show
20 A Belgian-Luxembourg economic mission visited the Russian region Ulyanovsk
20 Calendrier novembre 2012–mars 2013
22 EXPO REAL 2012 in München: Investoren setzen auf Sicherheit – Gute Chancen für den luxemburgischen Immobilienmarkt
24 Semaine européenne des PME 2012: la conquête des marchés étrangers, clef de voûte de la réussite pour les entreprises
28 Official multi-sectoral Mission to Latin America
29 Bencham launches its first Starter Kit for China
30 Opportunités d'Affaires en Europe centrale – 11 experts à votre service
32 Salon à l'Envers 2012: le Grand-Duché de Luxembourg à l'honneur
33 Ils étaient au Salon à l'Envers 2012
34 Règlements REACH & CLP: mise en œuvre et challenges à venir!

- 34** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
36 Textes européens publiés du 30 septembre au 23 octobre 2012

FORMATION

- 38** Formation des tuteurs pour l'encadrement des apprentis
40 La Luxembourg School for Commerce présente 25 nouvelles formations au premier semestre 2013
42 Online Executive Master in Management: une formation managériale de haut niveau
44 Aides individuelles à la formation continue: seul un actif sur cinq s'estime bien informé sur les aides disponibles
46 L'Université du Luxembourg lance le portail «Job4students»

INNOVATION

- 48** Les créateurs d'entreprises à finalité sociale ou solidaire présentés au public
50 La «Promotion Georges Lentz» sera lancée le 28 novembre
52 Un afterwork sous le signe de Venise
52 La Luxembourg Innovation Masterclass lève le voile sur les besoins «cachés et non exprimés» des clients
54 Les PME sensibilisées aux enjeux des normes
54 Etat des lieux normatif national des TIC: Focus sur la sécurité de l'information

- 56** Acheter intelligemment son matériel de bureau écologique

ECONOMIE

- 58** Le Luxembourg sort du top 10 du classement
60 Révision des comptes nationaux par le STATEC: une récession profonde et durable
62 La production industrielle en berne au Luxembourg
64 Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
70 Le Cluster for Logistics fait la promotion du Luxembourg comme hub logistique européen

LEGISLATION & AVIS

- 74** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
75 L'obligation de loyauté du salarié à l'égard de son employeur
77 Risques juridiques liés à l'exercice de l'activité bancaire transfrontalière
78 Obligation du dépôt électronique des déclarations TVA
78 Un nouvel ouvrage sur la propriété intellectuelle au Luxembourg
78 Le banquier luxembourgeois et l'assurance-vie

FEDERATIONS/U.E.L.

- 80** Les substances nocives
81 La Chambre de Commerce et le Réseau européen des Femmes Ambassadrices du Luxembourg (FEALU) pour l'esprit d'entreprise au féminin



LOGISTIQUE

70 Le Cluster for Logistics à Berlin au 29^e congrès logistique allemand

- 82 L'UEL lance un appel urgent aux politiques d'assumer leurs responsabilités
- 83 «Lorsque le coup de tonnerre éclate, il est trop tard pour se boucher les oreilles» (Sun Tzu)
- 83 L'industrie luxembourgeoise a besoin d'un nouveau souffle
- 84 L'Horesca déplore le fait que le ministre de la Santé ne veuille pas discuter avec le secteur
- 85 Le théâtre de la quadripartite
- 86 Les meilleurs «gestionnaires de projets» récompensés
- 86 L'industrie pharmaceutique se dote d'un code de déontologie pour le Luxembourg

GRAND ENTRETIEN

- 90 "I try to impress upon students that their only limitation is their imagination"

INFO ENTREPRISES

- 92 We make Luxembourg: Solidaritéit amplaz Rassismus!
- 92 En bref!
- 93 Suivez le Family Guide!
- 94 La dix-huitième édition du City Guide Explorator vient de paraître
- 95 «Global threats & trends – how secure can we feel?»
- 95 Fondation KPMG Luxembourg: un don de 160.565 EUR aux associations
- 96 Le guide «Why Luxembourg? Specificities of Luxembourg real estate investment vehicles» est paru
- 96 La «Fondation Enovos» au service des générations présentes et futures
- 97 Le 1 Boulevard Royal, premier immeuble pré-certifié BREEAM excellent au Luxembourg
- 98 Black & White: nouveau point de rencontre pour les gourmets

LEGISLATION & AVIS

77 Les risques juridiques liés à l'exercice de l'activité bancaire transfrontalière

- 98 easyJet relie maintenant Luxembourg et Londres Gatwick

Tourisme

- 100 L'ONT au diapason: un nouveau site internet pour la promotion touristique du Luxembourg
- 102 Close-up: un tout nouveau magazine
- 102 Promouvoir le Luxembourg auprès des professionnels

LES 100 VISAGES DE LA CDC 104

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Corinne Briault, Edouard Lehr

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Claude Tremont, coordinateur parlementaire du LSAP; Marc Wagener, conseiller, Chambre de Commerce; Lucien Lux, président du Groupe parlementaire socialiste et rapporteur du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2013; Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce; Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce.

Avis de la Chambre de Commerce

Budget de l'Etat 2013

Le Luxembourg à la dérive ... et pourtant les solutions existent!

Economie ouverte, dépourvue d'un marché intérieur de taille critique l'abritant quelque peu des courants conjoncturels européens et mondiaux défavorables, le Luxembourg est actuellement fortement secoué par la crise. Par ailleurs, des enjeux importants à moyen terme, concernant notamment le secteur financier, l'avenir industriel, la disparition de la TVA sur le commerce électronique, et à long terme, notamment en termes d'assurance-pension, d'assurance-maladie et d'assurance-dépendance, nous guettent et sont déjà perceptibles à l'horizon. De surcroît, le Luxembourg s'enfonce dans un déficit structurel. En effet, les réponses apportées et les mesures de consolidation mises en œuvre jusqu'à présent n'ont pas permis une inversion de la tendance à la hausse du déficit, qui continue de se creuser au lieu de se résorber. L'enjeu est à la fois crucial et facilement appréhendable: soit le Luxembourg parvient à se réformer et à mettre en œuvre les jalons politiques et budgétaires nécessaires, soit il perdra à terme son attractivité et sa souveraineté budgétaire. Dans ce cas, son destin sera décidé ailleurs. Le présent dossier se base sur les chiffres contenus dans projet de loi n° 6500 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013, déposé le 2 octobre 2012 à la Chambre des Députés. Les amendements, présentés par le Gouvernement le 6 novembre 2012, sont brièvement commentés à la fin du dossier.

Après avoir esquissé les grandes tendances quantitatives, la Chambre de Commerce présentera, conformément à l'article 2 de sa loi organique du 26 octobre 2010, des pistes de réflexion générales et des mesures d'efficacité structurelles et ponctuelles afin de réinscrire progressivement les finances publiques sur le sentier de la responsabilité et de la durabilité, comme cela est d'ailleurs exigé par l'encadrement européen en matière budgétaire.

1. Un état des lieux inquiétant

Les problèmes structurels qu'éprouve notre pays actuellement n'ont pas été provoqués par la crise, mais simplement mis à nu et renforcés par celle-ci. Naguère, la croissance annuelle à deux chiffres du secteur financier a généré un rendement fiscal enviable et en hausse permanente. Aujourd'hui, la valeur ajoutée du secteur financier est baissière et la Place est secouée par des vagues de réglementation, par des dispositifs (tels que la taxe sur les transactions financières) et par la conso-

lidation du paysage bancaire. A l'époque, un tissu industriel diversifié et performant soulignait les performances économiques du Luxembourg en dehors des services, tout en créant des emplois moins qualifiés. Actuellement, les usines ferment, les unités se délocalisent et les emplois disparaissent. La chute de la productivité et la progression du coût salarial rendent une pérennisation des sites industriels très difficile.

La compétitivité de nos entreprises est une condition-clé pour la production durable de biens et de services, engendrant

ainsi la création de valeur qui peut être redistribuée. Un manque de compétitivité – comme à l’heure actuelle – engendre un ralentissement, voire un arrêt, de la création de valeur, suivi par une création d’emplois en baisse et des recettes fiscales en recul, le tout couronné par une chute de la confiance des consommateurs et par la baisse du moral des entreprises et investisseurs (actuellement historiquement bas); cet ensemble formant un cercle vicieux. La désindustrialisation galopante et la montée historique du chômage ne pourront être endiguées que pour autant que l’ensemble des parties prenantes dans le tissu socio-économique luxembourgeois prennent au sérieux l’impératif d’une économie performante et compétitive, qui se trouve d’ailleurs au centre de tout exercice crédible de consolidation budgétaire.

Une production industrielle en berne

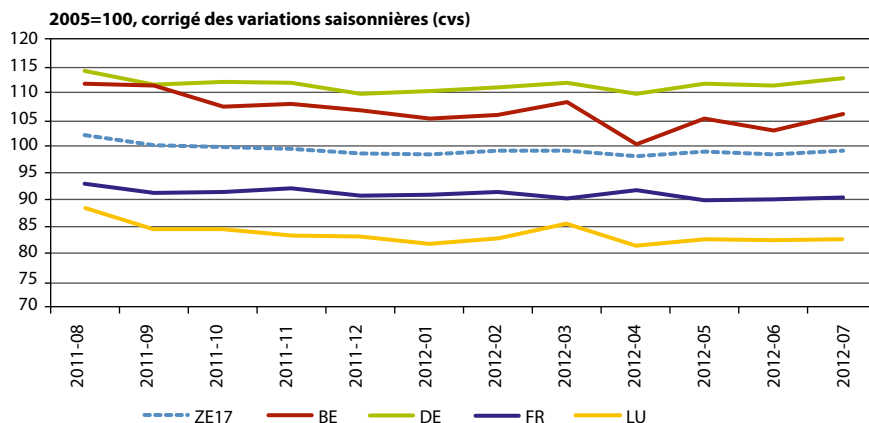
En juillet 2012, la production industrielle luxembourgeoise demeurait en-deçà de la valeur atteinte en 2005 de l’ordre de 17,3 %. Au même moment, la France a accusé un repli de son *output* industriel de 9,5 %. La moyenne de la zone euro ne s’élevait qu’à -0,8 %, alors que la Belgique (+6 %) et l’Allemagne (+12,7 %) sont parvenues à augmenter leurs productions industrielles sur ce laps de temps. La chute de la productivité dans le secteur industriel, suite notamment à la dissociation entre le coût salarial et la capacité productive des entreprises, n’est pas étrangère à ce phénomène de désindustrialisation du Luxembourg.

L’industrie ne représente plus que 6,8 % du PIB luxembourgeois en 2011, contre encore 12 % en 1995. L’emploi industriel n’a pas progressé depuis lors alors que le nombre d’emplois totaux a progressé de 75 %. Le Luxembourg se désindustrialise à une vitesse préoccupante et beaucoup plus rapidement que ses voisins ou encore que la moyenne de la zone euro comme le montre le graphique 1.

Une dégradation de la productivité du travail non soutenable

L’évolution de la productivité a également été significativement plus défavorable au Luxembourg qu’en moyenne au sein de la zone euro au cours de la période 1995-2010. Le graphique 2 illustre l’évolution de la productivité par tête au Luxembourg et dans la zone euro entre 1995 et 2010 (indice en base 100 en 1995). Les

Graphique 1: Indice de production industrielle



Source: Communiqué Eurostat 144/2012 du 12 octobre 2012; calculs de la Chambre de Commerce

lignes pointillées représentent, pour chacune des trois séries représentées (économie totale (histogramme); industrie manufacturière (ligne rouge) et activités financières (ligne verte), l’évolution de la productivité dans la zone euro. Les lignes solides, quant à elles, représentent la même évolution au Grand-Duché.

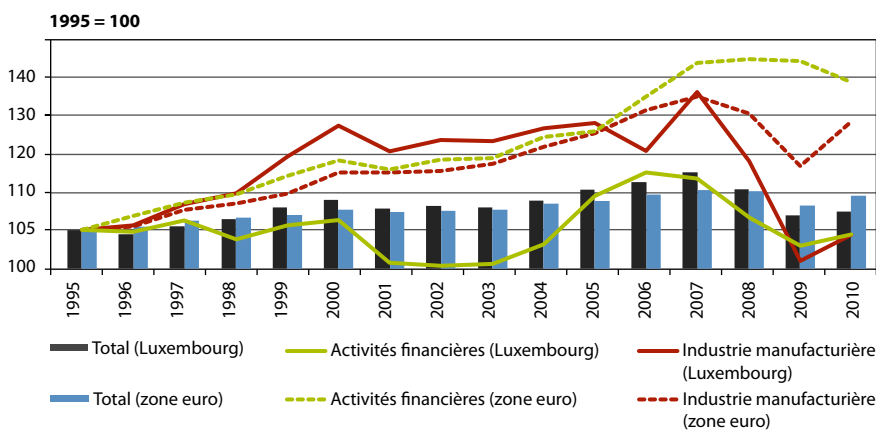
Alors que la productivité a progressé de 9 % en zone euro au niveau de l’économie globale, l’évolution au Luxembourg n’a été que de 5 % entre 1995 et 2010.

Dans le secteur industriel, l’ensemble de la zone euro fait état d’une amélioration de 28 % de la productivité par personne entre 1995 et 2010. Au Luxembourg, pendant la même période, la productivité a reculé de 1 %. Ainsi, sur l’ensemble de cette période, le déficit de productivité du travail cumulé du Luxembourg par rapport à la moyenne de la zone euro a été de 29 %.

En synthèse, alors que l’*output* par personne dans le secteur industriel au Luxembourg dépassait, en 1995, la valeur moyenne de la zone euro de l’ordre de 25 %, la productivité par personne au Luxembourg en 2010 est inférieure de 3,5 % à la valeur de la zone euro.

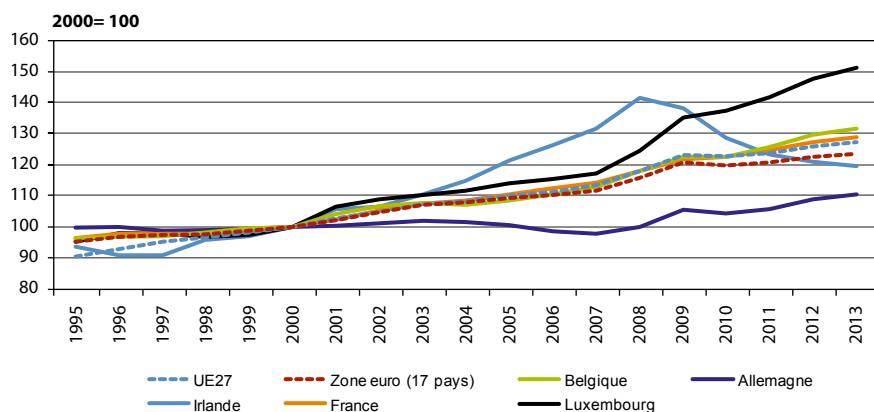
Les revenus du secteur financier étant composés majoritairement de commissions (presque 37 % des revenus financiers en 2010) et de *transaction fees* (18 % en 2010), et non plus de revenus d’intérêts comme par le passé, leur volatilité est d’autant plus grande qu’ils dépendent de la performance des marchés boursiers. Or, l’incertitude domine quant à l’avenir de la zone euro et des perspectives de croissance américaine. La croissance de la valeur ajoutée observée dans les services financiers paraît donc loin d’être acquise. Au contraire, elle pourrait accuser un fort repli en cas d’enlisement de la

Graphique 2: Evolution de la productivité apparente du travail



Source: Working Paper n° 60 du STATEC; calculs de la Chambre de Commerce

Graphique 3:
Evolution du coût salarial unitaire (CSU) nominal



Source: AMECO; calculs de la Chambre de Commerce

crise de la dette souveraine et de l'économie américaine.

Le chômage historiquement élevé pourrait gonfler rapidement et significativement si le maintien en emploi («*labour hoarding*») effectué notamment dans le secteur financier et l'industrie touchait à sa fin. Le maintien en emploi a jusqu'à présent résulté d'une anticipation que la crise toucherait à sa fin rapidement et du fait que de nombreux profils qualifiés sont difficilement trouvables sur le marché de l'emploi. Ces deux conditions risquent toutefois de ne plus être rencontrées dans un avenir proche.

Un coût salarial parfaitement dissocié du contexte économique

La compétitivité-prix et la compétitivité-coûts sont des déterminants essentiels de la capacité des entreprises luxembourgeoises à exporter leurs biens et services: en dehors de la réalisation de gains de productivité suffisants, l'évolution à la

hausse des prix et des salaires au Luxembourg a des répercussions négatives sur la compétitivité externe des entreprises. Pour le Luxembourg, économie de petite taille et très ouverte par nature, dont la majorité des entreprises n'ont pas d'influence sur les prix, la compétitivité revêt une importance toute particulière, une baisse de celle-ci pouvant avoir des conséquences négatives sur la propension et la capacité des firmes luxembourgeoises à innover, à investir et à recruter. Pourtant, le coût salarial unitaire (CSU) nominal luxembourgeois, à savoir le coût du travail par unité de valeur ajoutée produite, n'a cessé d'augmenter depuis 2000. Il s'envole littéralement au cours de la période 2009-2012 et aucune amélioration n'est en vue à l'horizon 2013. Une hausse de quelque 50 % du CSU luxembourgeois est ainsi enregistrée sur la période 2000-2010, soit cinq fois plus qu'en Allemagne et environ le double de la moyenne de la zone euro.

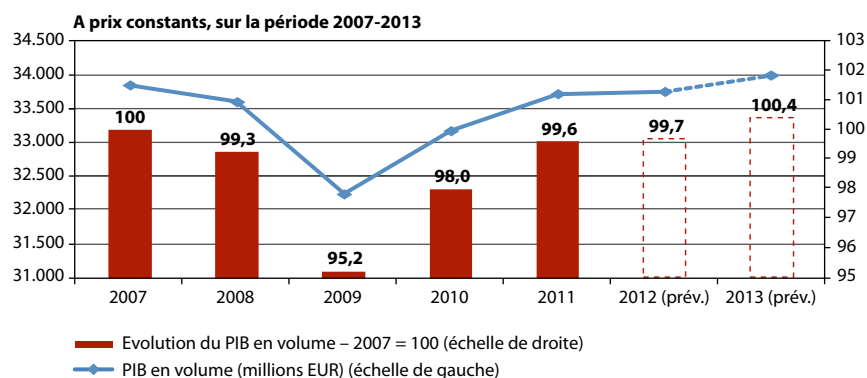
L'économie nationale repose en grande partie sur l'exportation de services et de biens, ces activités ne dépendant donc pas de l'évolution du pouvoir d'achat au Luxembourg. Il y a lieu de relever que la dépense de consommation finale des ménages ne représente que 29 % du PIB, soit moins que la différence entre les exportations et les importations de biens et de services. En d'autres termes, le commerce extérieur contribue davantage à la richesse économique de notre pays que la consommation des ménages (même aidée par la consommation transfrontalière). Raison de plus de prendre l'évolution préoccupante du CSU, baromètre de la compétitivité externe du Luxembourg, au sérieux. A noter que, jusqu'à présent, le pouvoir d'achat des citoyens luxembourgeois (sauf pour les personnes ayant perdu leur emploi) a été conservé.

Alors que le contexte conjoncturel mondial, en général, et luxembourgeois, en particulier, ont connu une forte dégradation et une grande incertitude, quatre tranches indiciaires ont été allouées de 2008 à 2011, et la cinquième est venue à échéance le 1^{er} octobre 2012. Le coût salarial a donc connu une hausse de 12,5 % sans que la richesse produite n'ait progressé, engendrant ainsi une dégradation de la productivité et les risques qui y sont associés (hausse des faillites, licenciements, délocalisations, etc.).

Conséquence: des indicateurs macroéconomiques qui se dégradent à vue d'œil

Le rattrapage économique, suite à la crise ayant démarré début 2008, n'est toujours pas achevé. En l'occurrence, le PIB de fin 2011 demeure, en volume, toujours 0,4 % en-deçà de la valeur qu'il avait atteint quatre ans auparavant. Etant donné le taux de croissance historique très élevé de l'économie luxembourgeoise (croissance moyenne de l'ordre de 5 % sur la période 1995-2007), ce constat montre à quel point la récession a été à la fois profonde et durable. La compétitivité et la productivité des entreprises sont plus que jamais sous pression suite à cette dégradation durable des perspectives économiques, sous toile de fond de coûts salariaux assortis de différents automatismes réglementaires. Sachant de surcroît que l'année 2012 se clôtura probablement par une stagnation économique (+0,1 %, voire -0,6 % selon la BCL) et que les dernières prévisions du STATEC pour 2013

Graphique 4: Evolution du PIB en volume



Source: Comptabilité nationale; calculs de la Chambre de Commerce

laissent entrevoir au mieux une croissance de 0,7 %, il semble clair que la rupture avec les habitudes de croissance passées est appelée à se poursuivre, voire à se pérenniser. Ainsi le Gouvernement doit adapter et ajuster la capacité redistributive de l'économie en fonction de sa capacité productive.

En supposant que la croissance s'élèvera à 0,1 % en 2012 (hypothèse du projet de budget 2013) et à 0,35 % en 2013 (moyenne de la fourchette de 0,0 % à 0,7 % énoncée par le STATEC), le niveau de production atteint fin 2013 serait à peine supérieur au niveau atteint 6 ans auparavant. Le «déficit» de croissance ainsi accumulé (par rapport à la croissance moyenne d'avant-crise) s'élève à presque 30 % du PIB, soit quelque 10 milliards EUR de richesse non-produite ou 4,6 milliards EUR de salaires non-distribués, 4,3 milliards EUR d'excédents bruts non-générés et 1,0 milliard EUR d'impôts sur la production non-généré.

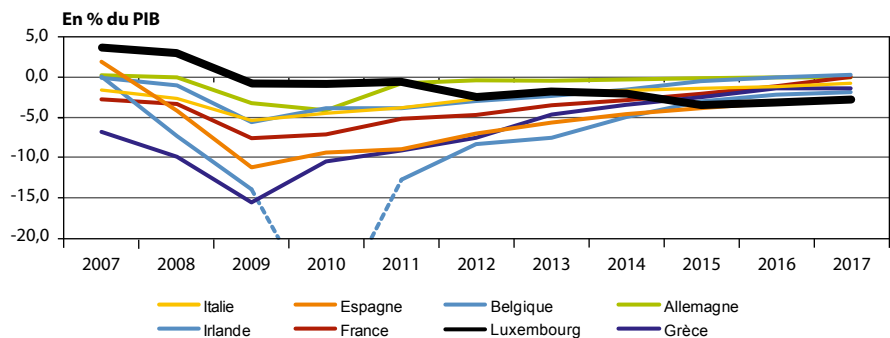
Une compétitivité sous pression

En raison des éléments précités, la compétitivité du Luxembourg est plus que jamais sous pression. L'édition 2012 du Bilan de Compétitivité positionne le Luxembourg au 11^e rang parmi les 27 pays européens. Le Luxembourg perd non seulement trois positions par rapport à l'année précédente, mais il ne fait également plus partie du top 10 du classement. Les raisons de cette perte de compétitivité proviennent notamment des catégories «Productivité et Coût du travail», «Entrepreneuriat» et «Environnement». L'indicateur du taux de change effectif réel (TCER), qui est utilisé pour comparer l'évolution des prix et des coûts de l'économie luxembourgeoise par rapport aux prix et coûts de ses principaux partenaires commerciaux, montre que la compétitivité-prix et -coûts nationale, deux déterminants essentiels pour les entreprises désirant exporter leurs biens et services, continuent de se détériorer. La Chambre de Commerce renvoie à son article consacré au Bilan Compétitivité 2012 plus loin dans ce Merkur pour une analyse plus détaillée des résultats.

2. Une réaction insuffisante à la crise

La Chambre de Commerce estime que les réponses à la crise données jusqu'à présent par le Gouvernement sont insuffisantes et qu'il suffit d'examiner le déficit galopant, et par conséquent la dette significativement en hausse, pour s'en convaincre.

Graphique 5: Solde de l'Administration publique en % du PIB: du meilleur élève au dernier de la classe?



Source: FMI (données du mois d'octobre 2012); calculs de la Chambre de Commerce

Les mesures dévoilées au printemps 2012 et complétées lors de la présentation du projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2013, ont majoritairement, selon elle, un caractère symbolique. En outre, la Chambre de Commerce estime que l'introduction de nouvelles mesures fiscales afin de générer des recettes supplémentaires pour juguler une croissance non-maîtrisée des dépenses s'avère contre-productive. En effet, une hausse généralisée des taux d'imposition alimentera encore la spirale descendante: l'affaiblissement de la compétitivité des entreprises conduira à un chômage encore plus élevé, ce qui aura à nouveau des répercussions négatives sur les finances publiques. L'équilibre budgétaire s'éloigne et les dépenses sociales, notamment celles qui encadrent l'inactivité, s'envolent. Cette tendance doit être inversée car elle est insoutenable socialement et financièrement.

Pour quand une inversion de tendance au niveau du déficit?

La dégradation substantielle et surtout continue, du solde public luxembourgeois (en % en PIB) apparaît préoccupante, et ce d'autant plus lorsqu'elle est comparée avec l'évolution en vigueur dans un échantillon de pays comprenant notamment les pays voisins et certains des pays dits «en difficulté». Il s'agit des données relatives aux finances publiques consolidées, comprenant, outre l'Etat, les Administrations régionales et locales, ainsi que la sécurité sociale. Pour ce qui est du Grand-Duché, la sécurité sociale affiche, à l'heure actuelle, un solde positif de l'ordre de 1,5 % à 2 % du PIB, ce qui «maquille», dans cette optique consolidée, l'envergure réelle du déficit qu'éprouve l'Etat central.

Partant d'une situation enviable avant la crise (excédent de 3,7 % en 2007), la tendance, pour le Luxembourg, est baissière sur l'ensemble de période allant jusqu'en 2013 et 2017 (fin de l'horizon des projections récentes du FMI). Premier de la classe en 2007, le Luxembourg perd du terrain chaque année et, contrairement aux autres pays représentés, aucune tendance réelle d'amélioration du solde public n'est perceptible en fin de période, soulignant le caractère inefficace des efforts de consolidation et de relance de la croissance à l'œuvre au Luxembourg. A politique (quasiment) inchangée, l'Administration publique luxembourgeoise éprouvera, avec l'Espagne, le déficit le plus élevé en fin de période parmi les 8 pays représentés.

3. Le budget 2013 en quelques grandes tendances

L'Administration centrale accusera, d'après les chiffres présentés dans le projet de budget 2013, un déficit de l'ordre de 1,293 milliard EUR en 2013, en légère baisse par rapport à 2012 (-1,648 milliard EUR) mais encore largement supérieur aux déficits des années antérieures. Aux yeux de la Chambre de Commerce, le projet de budget 2013 ne constitue nullement la première étape d'une feuille de route vers l'équilibre budgétaire. Le projet de budget 2013 étant, comme, son prédécesseur, et bâti sur des prémisses conjoncturelles dépassées, le déficit projeté pour 2013 risque, comme son homologue 2012, d'être sous-estimé.

Le budget de l'Administration centrale est dans le rouge depuis 2002 à une exception près. Le déficit structurel s'est amplifié au cours de la période 2009-2012, atteignant environ 1 milliard EUR par an en moyenne sur cette période et jusqu'à

■ **Tableau 1: Evolution des dépenses, des recettes ainsi que des soldes des différentes entités faisant partie de l'Administration publique (avant les amendements du 6 novembre)**
En millions EUR

compte prévisions budget							
Dépenses							
	2007	2008	209	2010	2011	2012	2013
Administration centrale	9.711,2	10.585,7	11.443,2	12.288,2	12.732,9	13.975,3	14.222,1
Administrations locales	1.743,8	1.891,5	2.079,6	2.103,0	2.280,6	2.407,0	n.d.
Sécurité sociale	5.858,9	6.432,8	6.977,6	7.275,7	7.517,8	8.014,2	8.430,0
Somme des trois entités (Adm. publique)	17.313,9	18.910,0	20.500,4	21.666,9	22.531,3	24.396,5	22.652,1
Recettes							
	2007	2008	209	2010	2011	2012	2013
Administration centrale	10.065,2	10.516,8	10.454,1	11.273,2	11.735,7	12.327,2	12.929,2
Administrations locales	1.882,5	2.061,6	2.032,9	2.159,5	2.311,6	2.430,2	n.d
Sécurité sociale	6.746,5	7.514,4	7.709,6	7.902,6	8.343,6	8.773,3	9.027,2
Somme des trois entités (Adm. publique)	18.694,2	20.092,8	20.196,6	21.335,3	22.390,9	23.530,7	21.956,4
Soldes							
	2007	2008	209	2010	2011	2012	2013
Administration centrale	354,0	-68,9	-989,1	-1.015,0	-997,2	-1.648,1	-1.292,9
Administrations locales	138,7	170,1	-46,6	56,5	31,0	23,2	11,2
Sécurité sociale	887,6	1.081,6	732,0	626,9	825,8	759,1	597,2
Somme des trois entités (Adm. publique)	1.380,3	1.182,8	-303,7	-331,6	-140,4	-865,8	-684,5

Source: Projet de budget 2013 calculs de la Chambre de Commerce

1,6 milliard EUR en 2012, soit l'équivalent d'environ 13 % de la valeur totale des recettes du budget de l'Etat. Malencontreusement, les efforts de maîtrise des dépenses de l'Administration centrale se sont avérés pour le moins insuffisants et, au 30 septembre 2012, les dépenses totales ont encore progressé de 7,6 %, les recettes n'augmentant que de 2,4 %.

Le **secteur communal** verrait une situation budgétaire proche de l'équilibre en 2013 (+11,2 millions EUR), alors que la **sécurité sociale** continue, momentanément, de dégager un surplus (597,2 mil-

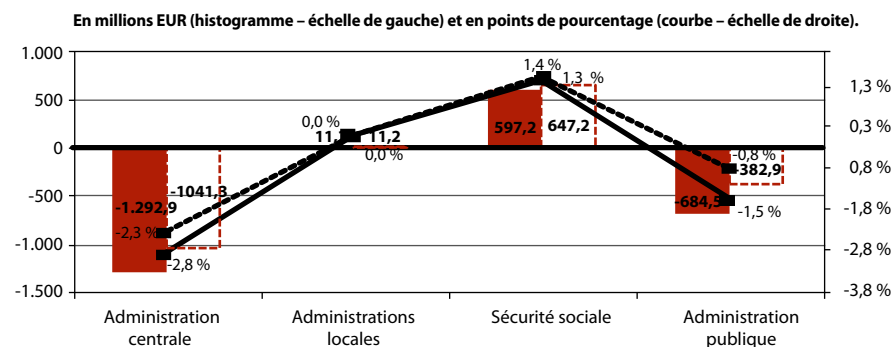
lions EUR). Mais cet excédent fond à une vitesse préoccupante. Or, dans une perspective de long terme, la sécurité sociale luxembourgeoise fait apparaître l'un des déséquilibres les plus manifestes et inquiétants de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

Le résultat agrégé de l'**Administration publique**, qui résulte du cumul des trois soldes partiels susmentionnés, fait état, quant à lui, d'un déficit de 684,5 millions EUR en 2013, correspondant à un taux de -1,5 % du PIB. L'excédent au niveau de la sécurité sociale permet donc de «com-

penser» ou, tout au moins, de masquer partiellement l'important déficit qu'accusera l'Administration centrale et qui atteint 1.293 millions EUR ou 2,8 % du PIB en 2013.

Le grand public est résolument plus sensibilisé par rapport au seuil de 3 % de Maastricht, qui considère l'ensemble de l'Administration publique, c'est-à-dire l'Etat central (avec ses entités décentralisées telles que les fonds spéciaux), les communes et la sécurité sociale. Or, cette consolidation cache deux problèmes majeurs des finances publiques luxembourgeoises: la forte corrélation du déficit structurel à l'évolution du solde de l'Administration centrale et la dette sociale cachée significative de la sécurité sociale. L'artifice qui vise à compenser le déficit de l'Administration centrale par l'excédent chimérique de l'Administration de la sécurité sociale est non-durable. De surcroît, l'apparente santé financière de l'Administration publique – traduit notamment à travers son déficit plus faible en comparaison avec la moyenne européenne – ne doit aucunement servir de prétexte quant à une remise en question quelconque du nécessaire effort d'assainissement budgétaire au niveau de l'Administration centrale.

Graphique 6: Situation financière de l'Administration publique avant et après les amendements



Source: Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2013; calculs de la Chambre de Commerce

La maîtrise des dépenses est toujours médiocre à l'heure actuelle. La Chambre de Commerce conçoit difficilement qu'une urgence réelle de s'atteler au rétablissement des comptes publics existe dans le chef de l'Administration publique luxembourgeoise dans son ensemble au vu de certains chiffres explicites issus du budget pour l'année 2013:

- +47.100.000 EUR: augmentation des **dépenses de fonctionnement** en 2013 (consommation intermédiaire) par rapport au budget 2012, ce qui représente une hausse de 4,7 %. Ces dépenses ont augmenté de 35 % entre fin 2008 et 2013. Sur ce même laps de temps, l'inflation cumulée se sera élevée à environ 11 %. Ainsi, les pures dépenses de fonctionnement de l'Etat ont, sur cette période quinquennale, progressé plus de trois fois plus vite que la hausse générale des prix.
- +124.700.000 EUR: augmentation de la rubrique «**rémunération des salariés**» au sein de l'Administration centrale par rapport au budget 2012, soit une progression de 4,6 %. Les dépenses de rémunération (dans le chef de l'Etat c'est-à-dire hors communes et sécurité sociale) s'élèveront à 2,861 milliards EUR en 2013, soit 12 % de plus qu'en 2011 ou encore 39 % de plus qu'en 2008. En un peu plus de 11 ans (2002 par rapport à 2013), ces dépenses ont doublé (+104 % entre fin 2002 et fin 2013).
- +3,5 %: **augmentation totale des dépenses** par rapport au budget 2012, soit plus du double de la croissance économique espérée pour 2013 (ou plus de cinq fois la croissance révisée depuis lors par le STATEC). Depuis fin 2008, les dépenses totales de l'Administration centrale ont progressé de 34 %. En même temps, les recettes à disposition de l'Etat n'ont pourtant augmenté que de l'ordre de 23 %. Entre fin 2008 et fin 2013, le PIB réel (c'est-à-dire après prise en compte de l'inflation) ne progressera probablement que de l'ordre de 0,5 %.
- 26,2 %: **taux d'endettement public** probable en fin d'exercice 2013. En 2005, la dette s'élevait à 6,1 % du PIB et à 6,7 % en 2007. Hors la dette contractée en vertu de la stabilisation du secteur financier en 2008 (2 mil-

liards EUR, refinancés intégralement en 2013 par l'émission d'un emprunt à niveau équivalent) et abstraction faite du milliard EUR emprunté en 2013 mais «réservé», d'après la présentation du ministre des Finances à la Chambre des Députés au moment du dépôt du projet de budget 2013 (au titre de la stabilisation de la zone euro/du concours du Luxembourg au capital du FMI, etc.), la dette fin 2013 s'élèverait à 19,5 % par rapport au PIB. Entre 2005 et 2013, la dette aura donc progressé d'un facteur 6,5 (dette totale), respectivement d'un facteur 4,8 (hors mesures secteur financier/stabilisation).

Le Luxembourg se caractérise donc par une évolution des dépenses publiques dont le rythme de progression excède celui de la croissance potentielle de l'économie à moyen terme. Depuis un certain nombre d'années, les dépenses publiques progressent, en outre, plus vite que les recettes à disposition de l'Etat. Suite à cette inflation galopante des dépenses, le déficit de l'Etat central se creuse et, par conséquent, la dette publique s'envole.

Pour ce qui est de la consolidation budgétaire, la Chambre de Commerce estime que les autorités doivent analyser quant à leur croissance, leur efficacité et leur opportunité, les catégories de dépenses courantes représentant un volume important dans l'ensemble des dépenses publiques, notamment les transferts sociaux, les transferts aux ménages et les rémunérations du personnel (soit environ les deux tiers des dépenses). Il paraît difficile, sinon impossible, de fonder la consolidation sur le tiers de dépenses qui reste, dont une grande partie concerne les investissements pour le futur. Les quelques «larges épaules» ne peuvent pas non plus porter l'ensemble du fardeau et tout resserrement fiscal dans le chef des entreprises contribue à éroder les assises sur lesquelles notre richesse se fonde.

Le Luxembourg ne peut plus compter sur la bienveillance continue de ses voisins pour ce qui est de l'alimentation future de ses niches de souveraineté. Le Luxembourg doit se remettre en question. La double condition *sine qua non* en est l'assainissement des finances publiques et la restauration de la compétitivité du site économique.

4. Que faire? Les recommandations de la Chambre de Commerce

Dans un souci de nourrir les réflexions devant assurer, *in fine*, l'atteinte de l'objectif budgétaire à moyen terme, la Chambre de Commerce souhaite avancer brièvement des pistes de réflexion générales et des mesures d'efficacité structurelles et ponctuelles.

Mesures structurelles au niveau des dépenses

1. La réalisation d'une **radiographie de l'ensemble des crédits budgétaires** s'impose en tant que point de départ à la démarche de consolidation. Suite à cette radiographie intégrale des crédits budgétaires, le document budgétaire pourra être établi «à base zéro». Par «budget à base zéro», il est communément fait référence à une technique budgétaire qui consiste à procéder à l'allocation des ressources financières la plus efficace possible en ne prenant pas pour acquis les crédits budgétaires des exercices antérieurs, mais en «repensant» et en rejustifiant en permanence chacune des dépenses budgétaires. La technique en question s'oppose radicalement à la procédure classique d'établissement d'un budget qui consiste, consciemment ou inconsciemment, à considérer comme acquis celui de l'année précédente et à procéder à des ajustements sur base des crédits budgétaires antérieurs (par exemple en indexant un crédit budgétaire donné ou en l'ajustant à la hausse ou à la baisse).

Le Gouvernement pourrait se fixer pour objectif de départ que les dépenses de l'Administration centrale (à base zéro) pour la première année soient 1,5 %¹ en dessous de la situation de départ (par exemple *via* une réduction de même ampleur, et en moyenne, du budget de chaque ministère à titre de mesure horizontale, sans préjudice aux mesures spécifiques explicitées par la suite).

La création d'un **mécanisme d'examen des dépenses régulier**, coordonné par le ministère des Finances et assorti de pouvoirs suffisants afin d'initier des actions correctives en cas de déviation, permettrait d'assurer le succès durable de cette mesure transversale et d'im-

¹ Taux correspondant à l'hypothèse de progression annuelle de la productivité entre 2010 et 2060 dans le cadre de la réforme du système d'assurance pension.

■ **Tableau 2: Selon la Chambre de Commerce, une économie totale de 385 millions EUR en 2013 et de 360 millions EUR en 2014 pourrait être réalisée par la mise en œuvre des mesures structurelles ci-contre.**

Les sources d'économies se répartissent comme suit:

	2013	2014
1. Radiographie des dépenses, baisse horizontale	200	0
2. Gain de productivité de 1,5 % par an	0	200
3. Gel de l'indexation des salaires	50	150
4. Sélectivité sociale	100	0
5. Alignement congé parental	10	10
6. Feuille de route «mieux investir»	25	0
	385	360

plémenter véritablement la nouvelle culture en matière de dépenses annoncée et souhaitée.

2. Afin d'accélérer l'ajustement à moyen et à long termes des dépenses publiques par habitant au Luxembourg vers des niveaux observés dans un échantillon de pays représentatifs, il serait possible d'instaurer **une baisse automatique des moyens budgétaires de 1,5 % l'an au titre de la productivité et de l'efficacité**. Il s'agirait d'une pratique qui est largement mise en œuvre dans le secteur privé qui consisterait à appliquer, aux coûts de fonctionnement de toutes les entités administratives de l'Etat (entités administratives des ministères et administrations à gestion séparée), une baisse annuelle des moyens budgétaires à disposition, avec la batterie d'outils disponibles du privé (par exemple consolidation des achats, application de méthodologie «lean», externalisation de fonctions non-sensibles, etc.).
3. La Chambre de Commerce propose **un gel de l'indexation automatique des salaires en 2013 et en 2014**. Sous l'angle des finances publiques, une tranche indiciaire renchérit la politique de l'ordre de 200 millions EUR (aux prix de 2012) par an. Sous l'angle de la compétitivité, l'indexation est largement à la base de la détérioration inédite de la compétitivité-coûts des entreprises, mesurée par le CSU nominal, c'est-à-dire le coût salarial associé à la production d'une unité de valeur ajoutée. La dissociation entre la productivité et le coût salarial a provoqué une baisse spectaculaire de la productivité apparente du travail. Sur la seule

période 2007-2010, la productivité du travail a baissé de 8,8 % au Grand-Duché du Luxembourg contre seulement 1,4 % dans la zone euro.

La période de gel du système d'indexation automatique doit être mise à profit pour tendre vers une solution définitive en matière de désindexation de l'économie, en général, et d'indexation des salaires, en particulier. Selon la Chambre de Commerce, les mesures suivantes doivent être au minimum implémentées avant le terme de cette période: réalisation d'une étude économique sur les effets de l'indexation sur l'économie; plafonnement à 1,5 fois le SSM; instauration d'un délai minimum de 16 mois entre deux tranches; neutralisation de la politique de pollueur-payeur de l'échelle mobile des salaires; instauration d'un indice-santé avec l'élimination des produits nocifs pour la santé ainsi que des produits dont les prix font l'objet de cotations internationales qui entraînent une volatilité excessive de leurs prix finaux.

4. La lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté relative doit être renforcée à travers la mise en œuvre d'une **meilleure sélectivité au niveau des transferts sociaux**. Il s'avère, par ailleurs, nécessaire de réaliser une refonte de la politique sociale en faveur de l'emploi et tendre vers un nouveau paradigme en vertu duquel le travail, et non l'inactivité, devrait être financièrement soutenu et encouragé.

Afin de concrétiser davantage le concept de «sélectivité sociale», il serait notamment envisageable de redéfinir les conditions d'accessibilité à certains transferts sociaux en fonc-

tion du revenu disponible du ménage bénéficiaire.

De plus, même si les transferts sociaux permettent de réduire le taux de pauvreté pour atteindre 13,6 % de la population en 2011², force est de constater que ce taux n'a pas baissé depuis environ 15 ans, où il atteignait 11 %. Ainsi, 15 ans de politique familiale et sociale n'ont pas réussi à faire baisser le taux de pauvreté, tout au contraire, ce qui se doit d'être dûment relevé. Une redéfinition de cette politique s'impose donc, en passant d'un modèle de distribution horizontale ou d'arrosoir social à un nouveau paradigme avec plus de sélectivité et basé sur les vrais besoins.

5. Il convient par ailleurs d'œuvrer en faveur d'un alignement de la durée **du congé parental sur le standard européen en la matière** (4 mois au lieu de 6 mois). De manière générale, il faut veiller à ce que la générosité du système national n'entraîne ni de coût excessif, ni d'incohérences avec d'autres objectifs politiques visés, notamment en termes de taux d'activité. Concrètement dans le court terme, il convient de limiter le bénéfice du congé parental aux seules exigences de la législation européenne.

La Chambre de Commerce est également critique à l'égard des annonces récentes en matière de réforme du dispositif du congé parental et ne manquera pas d'explicitier en détails ses griefs notamment dans le cadre de l'avis qu'elle rendra sur le projet de loi afférent.

6. La Chambre de Commerce est pour le reste convaincue qu'il existe un certain potentiel pour contenir les dépenses d'investissements sans nécessairement renoncer à la réalisation d'un grand nombre de projets. Cet objectif pourrait être atteint grâce à la définition d'une **«feuille de route du mieux investir»**. Une telle feuille de route comporterait au minimum les axes suivants: standardisation de projets de même nature (par exemple les écoles); *benchmarks* internationaux par type de projet; établissement de standards *minima* et *maxima* au niveau des finitions; démonstration, dans le chef de l'initiateur du projet, de sa contribution

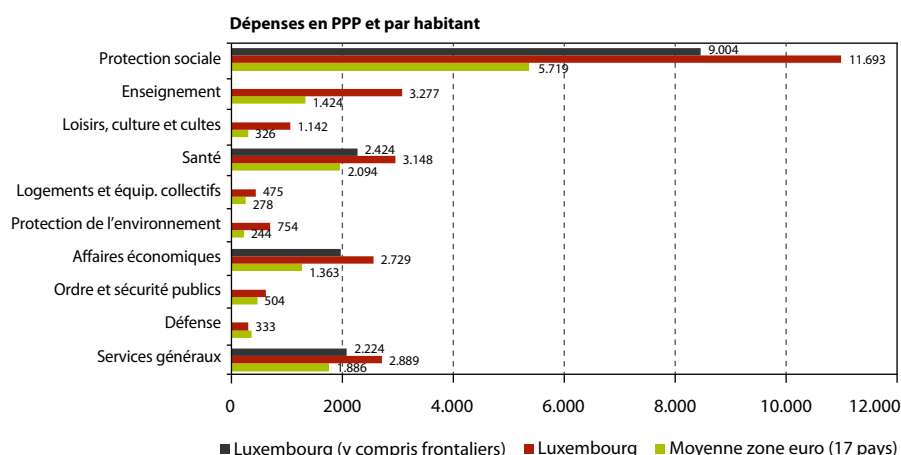
² Source : Rapport travail et cohésion sociale 2012 du STATEC (octobre 2012).

au relèvement de la croissance potentielle de l'économie luxembourgeoise; simplification des procédures de planification; prise en compte *ex ante* des coûts de gestion, d'exploitation et d'entretien.

Mesures structurelles non quantifiées

1. En outre, la Chambre de Commerce estime qu'une **transposition ambitieuse et dans les meilleurs délais du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire** s'impose; et ce afin d'asseoir la consolidation budgétaire sur des bases plus solides et contraignantes³. En effet, l'article 3, relatif à la soi-disant «règle d'or budgétaire» dudit traité énonce que «*la situation budgétaire des administrations publiques d'une partie contractante est en équilibre ou en excédent, (cette règle étant) considérée comme respectée si le solde structurel annuel des administrations publiques correspond à l'objectif à moyen terme spécifique à chaque pays (...)*». Ainsi il en découle que le Luxembourg n'aura plus le choix, mais devra, au terme d'une trajectoire d'ajustement, atteindre son objectif budgétaire à moyen terme qui, pour rappel, a été fixé à +0,5 % en termes structurels en 2005, les autorités communautaires estimant néanmoins que cette cible ne pouvait «(...) être considéré(e) comme satisfaisant(e) (...)» eu égard notamment aux passifs implicites du système d'assurance pension. Rappelons, dans ce contexte, que la BCL estime que l'OMT nécessaire afin d'assurer la pérennité du modèle social se situe à, au moins, 1,15 % en termes structurels.
2. La Chambre de Commerce rappelle enfin que **l'architecture budgétaire au Luxembourg**, particulièrement vétuste et inadaptée à la réalisation de gains d'efficience, doit être modernisée, et ce singulièrement en implémentant au plus vite les recommandations des Chambres professionnelles et de l'OCDE (novembre 2011⁴) en matière d'architecture budgétaire. Pour rappel, le ministre des Finances a fait suite à

Graphique 7: Dépenses publiques en 2010 selon la classification COFOG



Source: EUROSTAT; calculs de la Chambre de Commerce

l'engagement gouvernemental (programme gouvernemental) d'examiner les moyens d'amélioration des procédures budgétaires puisqu'il a commandité un rapport d'experts indépendants et de l'OCDE sur l'état des procédures budgétaires luxembourgeoises. Le rapport d'experts émet une série de recommandations qui trouvent l'assentiment de la Chambre de Commerce (et qui sont d'ailleurs en ligne avec ses propres pistes de réflexion). Ainsi, la Chambre de Commerce ne peut qu'inviter les autorités publiques luxembourgeoises à implémenter lesdites recommandations dans les meilleurs délais.

3. Notons, à l'égard de l'évolution inquiétante des dépenses courantes luxembourgeoises, que la «**Classification of the functions of government (COFOG)**», établie par les Nations Unies, permet de comparer le coût des principaux champs politiques, en termes absolus ou bien par habitant. Cette classification distingue les dépenses publiques selon les différentes fonctions et tâches qu'accomplissent les administrations publiques. L'exploitation des données quantitatives sous-jacentes permet de mettre en avant d'importants gisements d'efficience. En effet, le Luxembourg dépense nettement plus que la moyenne des pays considérés dans la plupart des domaines

relevant de l'Administration publique, tel qu'il ressort du graphique graphique 7 (données en parité de pouvoir d'achat pour 2010 et par habitant). Ces gisements d'efficience doivent être graduellement exploités via une feuille de route pluriannuelle. Or, la condition *sine qua non*, voire le point de départ, d'une telle feuille de route est la refonte de l'architecture budgétaire.

Mesures ponctuelles au niveau des dépenses

A. Mesure ponctuelle au niveau des dépenses de consommation intermédiaire

Tout d'abord, convient-il, dans le chef de l'Administration centrale, de veiller au respect cumulatif des engagements pris précédemment en matière de maîtrise des dépenses de consommation intermédiaire.

En effet, d'après la 12^e actualisation du programme de stabilité et de croissance (avril 2011), les dépenses de consommation intermédiaire auraient dû baisser de 34 millions EUR pour l'année 2012 en cours. Or, en réalité, d'après les dernières prévisions budgétaires pour l'année 2012, incluses dans le projet de budget 2013, les dépenses de consommation intermédiaire progresseraient de 73,1 millions EUR, soit un écart de 107,1 millions EUR par rapport aux engagements.

³ En été 2012, les autorités luxembourgeoises ont initié la transposition du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, et ce en approuvant formellement ce traité (projet de loi n°6449). Cette transposition ne pourrait toutefois être qualifiée de finale ou de suffisante, étant donné que le Luxembourg devra encore transcrire la règle d'or budgétaire à proprement parler, et ce au moyen de dispositions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles. Ceci sera fait à travers une loi spéciale à majorité renforcée dont le projet devrait être déposé vers la fin de l'année 2012.

⁴ OCDE : « La procédure budgétaire au Luxembourg : analyse et recommandations », 2011.

■ **Tableau 3: Dépenses courantes**• **Crédits budgétaires à geler par rapport au budget 2012**

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
Etat	00.1	10.000	Chambre des Députés	31 210 471	32 210 471	3,2 %	12,1 %	1 000 000
Etat	0.04	12.380	Réseau radio intégré et unique pour besoin de divers services publics	267 000	1 275 000	377,5 %	830,9 %	1 008 000
Etat	00.8	12.120	Médias & Communication: experts, études	24 240	150 000	518,8 %	592,7 %	125 760
MAE	01.0	12.340	Comité de coord pour l'installation d'institutions europ /organisme européens	143 800	477 050	231,7 %	176,9 %	333 250
MAE	01.1	11.090	Missions lux à l'étranger – Indemnité de poste et de logement du personnel	6 826 600	7 253 302	6,3 %	18,7 %	426 702
MAE	01.1	12.254	Missions lux à l'étranger – Frais de déplacement	370 000	415 000	12,2 %	26,9 %	45 000
MAE	01.6	plusieurs	Section «Défense nationale»	75 893 216	76 805 310	1,2 %	7,4 %	912 094
Culture	02.0	41.010	Etablissement public chargé de diffuser des programmes de radio socio-culturels	4 540 758	4 796 782	5,6 %	10,8 %	256 024
Culture	02.0	41.011	Abbaye Neumünster	3 000 000	3 045 000	1,5 %	-4,2 %	45 000
Culture	02.6	plusieurs	Section «MNHN»	7 271 001	7 402 267	1,8 %	2,2 %	131 266
Culture	02.7	plusieurs	Section Centre national de littérature	1 201 210	1 331 800	10,9 %	2,1 %	130 590
Culture	02.8	43.000	Enseignement musical: participation de l'Etat	11 284 000	11 682 000	3,5 %	12,0 %	398 000
MECO	05.0	12.145	Economie – Frais de publicité, de sensibilisation et d'information	117 000	146 950	25,6 %	93,4 %	29 950
MECO	05.0	41.010	Projets de recherche etc , réalisé par l'ODC en collaboration STATEC et al	500 000	572 000	14,4 %	14,5 %	72 000
MECO	05.1	12.120	STATEC – Frais d'experts et d'études	700 000	800 000	14,3 %	35,6 %	100 000
Justice	07.0	12.120	Justice – Frais d'experts et d'études	286 000	434 500	51,9 %	22,8 %	148 500
FP & RA	08.0	33.000	Cantine & crèche de la fonction publique	1 241 153	1 554 000	25,2 %	25,4 %	312 847
INT & GR	09.1	43.003	Enseignement musical: répartition de la participaton aux communes	11 284 000	11 682 000	3,5 %	12,0 %	398 000
INT & GR	09.9	plusieurs	Section «Administration de la gestion de l'eau»	13 535 076	13 866 121	2,4 %	15,8 %	331 045
MENFP	10.3	34.061	Subsides élèves ES/EST	2 255 000	4 738 480	110,1 %	114,5 %	2 483 480
MENFP	11.4	plusieurs	Section «Sports – dépenses générales»	8 642 036	9 449 970	9,3 %	20,6 %	807 934
MENFP	11.6	plusieurs	Section «Centre national sportif et culturel»	6 925 293	7 308 551	5,5 %	8,4 %	383 258
Famille/int	13.1	plusieurs	Section «Service national de la jeunesse»	8 870 649	10 099 449	13,9 %	32,7 %	1 228 800
Santé	14.0	33.021	Ligue médico-sociale	4 740 116	4 971 339	4,9 %	11,1 %	231 223
Egal Chances		plusieurs	Budget total du Ministère	12 571 002	13 151 558	4,6 %	21,7 %	580 556

■ **Tableau 4: Dépenses courantes**• **Crédits budgétaires à réduire de 10 % par rapport au montant budgétisé pour 2013**

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
Etat	0.04	33.005	Financement des partis politiques	2 565 000	2 565 000	0,0 %	0,0 %	256 500
Etat	00.8	31.050	Promotion de la presse écrite	7 520 000	7 200 000	-4,3 %	-2,5 %	720 000
Etat	00.8	41.012	Fonds national production audiovisuelle	20 000 000	40 000 000	100,0 %	517,3 %	4 000 000
Culture	02.0	41.012	Salle de concerts Grand-Duchesse Charlotte	8 079 000	20 040 000	148,1 %	167,9 %	2 004 000
Et Sup	03.2	41.014	Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe	3 900 000	3 780 000	-3,1 %	0,3 %	378 000
Finances	04.4	12.125	Contributions directes – Experts informatiques	814 000	2 000 000	145,7 %	216,0 %	200 000
Finances	04.5	12.125	Enregistrement & domaines – Experts informatiques	2 750 000	3 300 000	20,0 %	85,9 %	330 000
Finances	04.6	12.125	Douanes & accises – Experts informatiques	2 352 000	2 755 000	17,1 %	3,0 %	275 500
Finances	04.7	12.125	Cadastre & topographie – Experts informatiques	842 350	1 575 450	87,0 %	158,1 %	157 545
MECO	05.0	12.120	Economie – Frais d'experts et d'études	1 287 400	1 300 000	1,0 %	32,9 %	130 000
MECO	05.0	41.011.	GIE smile	1 490 500	1 905 000	27,8 %	86,8 %	190 500
CL MOY	06.0	33.000	Luxembourg, pôle de commerce de la Grande Région	1 050 000	850 000	-19,0 %	-28,4 %	85 000
INT & GR	09.1	43.000	Subvention VDL en tant que capitale du pays et siège européen	991 574	991 574	0,0 %	0,0 %	99 157

■ **Tableau 5: Dépenses courantes**• **Crédits budgétaires à réduire de 5 % par rapport au montant budgétisé pour 2013**

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
MENFP	10.5	44.000	Participation de l'Etat – Etablissements scolaires privés	67 758 744	76 081 456	12,3 %	16,5 %	3 804 073
Famille/int	12.1	31.040	Frais de fonctionnement de structures privées dans le cadre du chèque-serv	48 000 000	84 000 000	75,0 %	71,0 %	4 200 000
Santé	14.0	33.015	Maladies de la dépendance – Dotations diverses	9 165 520	9 939 961	8,4 %	23,8 %	496 998
Santé	14.1	plusieurs	Section «Direction de la santé»	23 158 597	25 711 074	11,0 %	26,9 %	1 285 554

■ Tableau 6: Dépenses courantes

• Crédits budgétaires à réduire de 2,5 % par rapport au montant budgétisé pour 2013

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
Justice	07.1	plusieurs	Section «Services judiciaires»	70 332 680	72 840 417	3,6 %	3,0 %	1 821 010
Justice	07.2	plusieurs	Section «Etablissements pénitentiaires»	47 395 454	49 198 971	3,8 %	8,2 %	1 229 974
Famille/int	12.1	33.038	Services d'éducation & d'accueil pour enfants – participation	45 110 357	107 437 903	138,2 %		2 685 948
Famille/int	12.1	33.041	Mesures d'aide à l'enfance et à la famille; conventions	1 964 105	6 789 117	245,7 %	329,9 %	169 728
MDDI	20.7	31.020	CFL – convention Etat; transport quasi-gratuit des jeunes	177 342 212	184 679 612	4,1 %	6,2 %	4 616 990
MDDI	20.7	32.001	Services publics d'autobus, entreprises privées	127 062 000	136 655 000	7,5 %	11,9 %	3 416 375

Pour 2013, et dans le cadre de la 13^e actualisation du programme de stabilité et de croissance (avril 2012), les dépenses de consommation intermédiaire (frais de fonctionnement) devraient, à nouveau, être réduites de 60 millions, et ce par rapport à 2012. Là encore, à la lecture du projet de budget 2013, il apparaît que cet engagement n'est pas tenu, puisque ce type de dépenses ne baisserait que de l'ordre de 7,9 millions EUR en 2013 par rapport aux dépenses (bien plus élevées que budgétisées) prévisibles au titre de l'année 2012. Il en ressort un nouvel écart pour 2013 de 60 – 7,9 = 52,1 millions EUR.

Rappelons dans ce contexte que, d'après le budget voté pour 2012, les dépenses de consommation intermédiaire auraient dû s'élever à 1.002,2 millions EUR dans le chef de l'Administration centrale. Or, d'après les prévisions 2012 incluses dans le projet de budget 2013, l'Administration centrale fera face, en réalité, à des dépenses de consommation intermédiaire de 1.057,2 millions EUR au cours de l'année 2012. Il en résulte une

dépense excessive de 55 millions EUR ou de 5,5 %. Par conséquent, cette «sur-dépense» en 2012 permet, ostensiblement, aux frais de consommation intermédiaire budgétisés pour 2013 (1.049,3 millions EUR) de se situer à un niveau inférieur qu'en 2012. En effet, les dépenses de consommation intermédiaire prévues pour 2013 seront bien 0,8 % moins élevées que celles **prévues pour 2012**. Par contre, elles seront en hausse de 4,7 % par rapport à **celles budgétisées pour 2012**.

Sur deux exercices, une dépense totale de 159,2 millions EUR au titre de consommation intermédiaire n'aurait pas dû être actée si les engagements faits à travers les 12^e et 13^e actualisations du programme de stabilité et de croissance avaient été scrupuleusement respectés. Il y a sans doute des raisons permettant de relativiser quelque peu l'envergure de cet écart significatif, comme par exemple les perspectives économiques plus moroses que prévues, la hausse des frais d'énergie et de l'eau, etc.

Selon la Chambre de Commerce, l'Administration centrale se doit d'épon-

ger, sur la fin 2012 et sur l'ensemble de l'année 2013, au moins la moitié de l'écart total précité de 159,2 millions EUR, soit environ 80 millions EUR.

Dans la suite du présent dossier, la Chambre de Commerce propose quelques exemples de mesures ponctuelles qu'elle juge propices à mettre en œuvre suite à l'analyse du budget de l'Etat pour l'année 2013. Elle ne commentera pas en détail l'ensemble de ces propositions dans ce dossier mais renvoie le lecteur à son avis budgétaire pour une plus ample description.

B. Mesures ponctuelles au niveau des dépenses courantes

La Chambre de Commerce présente à la page 12 une liste retenue de mesures ponctuelles concernant les dépenses courantes. L'ensemble des mesures identifiées par la Chambre de Commerce seront détaillées dans son avis budgétaire auquel elle renvoie les lecteurs intéressés.

■ Tableau 7: Dépenses en capital

• Crédits budgétaires à geler par rapport au montant budgétisé pour 2013

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
Etat	30.5	74.040	CES – Acquisition d'équipements spéciaux	1 000	40 650	3965,0 %	1514,4 %	39 650
Etat	30.6	74.021	Centre de communications du GVT – Acq installations de télécom	715 000	1 270 000	77,6 %	70,0 %	555 000
Etat	30.6	74.050	Centre de communications du GVT – Acq équipements informatiques	55 000	60 000	9,1 %	31,0 %	5 000
Etat	30.7	52.004	Cultes – Frais de réfection	36 500	62 000	69,9 %	69,9 %	25 500
MAE	31.1	74.250	Missions à l'étranger: voitures automobiles, machines de bureau, mobilier	502 000	575 000	14,5 %	22,8 %	73 000
Finances	34.7	plusieurs	Adm, Cadastre & Topographie: Total investissements	551 700	623 000	12,9 %	15,6 %	71 300
Justice	37.1	74.000	Services judiciaires – Acquisition véhicules automoteurs	20 000	82 160	310,8 %	317,3 %	62 160
INT & GR	39.9	73.032	Adm gestion de l'eau: trav d'amélioration, d'aménagement, de renaturation	1 100 000	1 200 000	9,1 %	14,2 %	100 000
Travail & Emploi	46.2	74.000	Acquisition véhicules automoteurs (ITM)	36 000	65 000	80,6 %	80,9 %	29 000
Agriculture	49.3	74.040	Sylviculture – Equipements spéciaux	190 000	269 000	41,6 %	68,8 %	79 000
MDDI	51.9	74.102	Administrations & services publics: mobilier de bureau & équip, spéciaux	1 000 000	1 250 000	25,0 %	-27,5 %	250 000
Logement	45.0	63.007	Aide aux communes – coût infrastr, liés à l'aug, substantielle des habitants	26 000 000	28 000 000	7,7 %	-19,3 %	2 000 000

■ Tableau 8: Dépenses en capital

- Crédits budgétaires à réduire de 50% par rapport au montant budgétisé pour 2013

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
MAE	31.6	74.050	Défense – Acquisition d'équipements informatiques	76 840	199 375	159,5 %	71,2 %	99 688
Culture	32.0	52.010	Construction/réaménagement d'infrastructures culturelles, d'ASBL	350 000	275 000	-21,4 %		137 500
Finances	34.0	71.040	Acq auprès du secteur des Admin pub d'imm à incorp dans le dom de l'Etat	3 000 000	3 000 000	0,0 %	1788,1 %	1 500 000
Finances	34.0	71.050	Acq auprès du secteur des Admin pub d'imm à incorp dans le dom de l'Etat	13 000 000	13 000 000	0,0 %	-81,4 %	6 500 000

■ Tableau 9: Dépenses en capital

- Crédits budgétaires à réduire de 25% par rapport au montant budgétisé pour 2013

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
Culture	32.0	61.010	Frais d'investissement Centre de musiques amplifiées	100 000	246 000	146,0 %	40,9 %	61 500
Finances	34.6	plusieurs	Adm, Douanes & Accises: total investissements	1 775 000	3 084 000	73,7 %	45,6 %	771 000
INT & GR	39.1	93.000	Alimentation du fonds pour la réforme communale	2 000 000	4 000 000	100,0 %	-65,2 %	1 000 000
INT & GR	39.1	63.000	Finances communales: particip en capital de l'Etat – dont: autres infrastruct	9 500 000	13 000 000	36,8 %	606,5 %	3 250 000
MDDI	51.6	73.067	Aéroport – Travaux d'entretien	6 500 000	11 500 000	76,9 %	77,1 %	2 875 000

■ Tableau 10: Dépenses en capital

- Crédits budgétaires à réduire de 10% par rapport au montant budgétisé pour 2013

Ministère	Section	Article	Description	2012	2013	Var 2013/2012	Var 2013/2011	Economies à réaliser
INT & GR	39.1	63.000	Finances communales: particip en capital de l'Etat – dont: écoles régionales	9 500 000	9 000 000	-5,3 %	389,1 %	900 000
INT & GR	39.1	63.000	Finances communales: particip en capital de l'Etat – dont: éduc précoce	9 500 000	60 000	-99,4 %	-96,7 %	6 000
INT & GR	39.5	74.000	Police GD – véhicules auto, & équipements d'intervention dans circulation publique	2 200 000	2 200 000	0,0 %	-11,0 %	220 000
MDDI	50.3	53.000	Adm, de l'environn : utilisation rationnelle de l'énergie: études & investiss	9 000 000	13 000 000	44,4 %	14,9 %	1 300 000
MDDI	20.7	31.020	CFL – convention Etat; transport quasi-gratuit des jeunes	177 342 212	184 679 612	4,1 %	6,2 %	4 616 990
MDDI	20.7	32.001	Services publics d'autobus, entreprises privées	127 062 000	136 655 000	7,5 %	11,9 %	3 416 375

Selon la Chambre de Commerce, l'ensemble des mesures ponctuelles qu'elle a identifiées au niveau des dépenses courantes permettrait de réaliser une économie totale de 114 millions EUR en 2013.

C. Mesures ponctuelles au niveau des dépenses en capital

A nouveau, la Chambre de Commerce présente quelques-unes des mesures ponctuelles au niveau des dépenses en capital qu'elle a identifiées comme sources poten-

tielles d'économies. Une liste exhaustive est reprise dans son avis budgétaire.

L'ensemble des mesures ponctuelles au niveau des dépenses en capital pourrait engendrer une économie totale de 30 millions EUR en 2013.

D. Mesures ponctuelles au niveau des fonds spéciaux

La Chambre de Commerce a également identifié des mesures liées aux Fonds spéciaux, qui, si elles sont mises en œuvre, permettraient une économie

totale de 110 millions EUR en 2013. Le lecteur désireux d'obtenir plus de détails quant à ses mesures pourra se référer à l'avis budgétaire 2013 de la Chambre de Commerce.

Mesures fiscales

A titre de mesure d'accompagnement des paquets de consolidation agissant sur les dépenses, et par opposition au relèvement généralisé des taux d'imposition, la Chambre de Commerce plaide pour une révision du système fiscal dans sa globalité, en y intégrant, entre autres, une radiographie des divers abattements et autres déductions qui, s'ils ont pu être justifiés à une époque, ne le sont plus forcément aujourd'hui. La Chambre de Commerce se propose, par ailleurs, d'énoncer certaines pistes de réflexion plus concrètes en ce qui concerne l'instrument fiscal et sa contribution à l'effort d'assainissement. En effet, alors que la Chambre de Commerce a tradition-

■ Le tableau 11 ci-après chiffre les plus-values potentielles liées aux mesures fiscales qu'elle vient de citer, pour un total de 260 millions EUR en 2013:

	2013	2014
1. Abattements fiscaux: baisse 1/3 par an	90	90
2. Déductibilité fiscale primes RC auto, chasse, etc.	25	n.d.
3. Réduction du forfait de frais d'obtention	25	n.d.
4. Crédit d'impôt immobilier	40	n.d.
5. Ajustement additionnel forfait kilométrique	25	n.d.
6. Impôt foncier + mesures comp.	25	n.d.
7. Hausse des accises sur produits pétroliers	30	n.d.
	260	90

nellement estimé que l'effort budgétaire pouvait provenir, à titre quasi exclusif, de mesures d'efficacité sur le versant des dépenses, la détérioration progressive du solde public au cours de cette dernière décennie – renforcée en partie par des développements conjoncturels mais provoquée, à la base, et aggravée, par la suite, par des problèmes structurels et l'absence de mesures suffisantes à leur égard – ne permet désormais plus d'articuler une consolidation qui se focalise exclusivement sur ce volet spécifique tout en permettant d'atteindre l'objectif budgétaire dans un délai raisonnable.

Etant donné la forte volatilité des bases fiscales, et la dépendance du Luxembourg aux dépenses de consommation étrangères, une politique qui soit apte à sécuriser davantage le rendement fiscal doit être définie, et puis mise en œuvre. De surcroît, il faudrait s'abstenir, au titre de la préservation de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie luxembourgeoise, mais également au nom du pouvoir d'achat des contribuables, d'augmenter purement et simplement les taux d'imposition. *A contrario*, il importe plutôt de réfléchir davantage à l'équité et l'efficacité du système fiscal en général.

Les propositions qui suivent ne sont pas avancées suite à une conviction que le système fiscal est trop laxiste ou généreux, mais se fondent plutôt sur un «moindre mal nécessaire» qui permette de réaligner les finances publiques sur une trajectoire plus durable dans un esprit d'effort collectif et d'équité.

A. Mesures fiscales qui ne nécessitent pas de relèvement des taux d'imposition

1. Les **abattements fiscaux** représentent, au total, un manque à gagner fiscal de 275 millions EUR dans le chef de l'Etat. Une réduction d'un tiers des abattements donnerait lieu à une plus-value fiscale de l'ordre de 90 millions EUR (sans préjudice à des mesures plus incisives quant à l'abattement extra-professionnel qui représente la partie la plus substantielle de ce manque à gagner).
2. Il faudra, par ailleurs, se poser la question quant à la pertinence et à la légitimité d'une **déductibilité fiscale de certaines primes d'assurances obligatoires** (telles que notamment les primes d'assurance de type «responsabilité civile (RC)» Auto ou RC chasse).

3. Il peut être envisagé **de réduire, voire de supprimer à terme, le forfait de frais d'obtention** (540 EUR actuellement pour un contribuable en classe 1) pour les revenus d'une occupation salariée.
4. Une **abolition partielle du crédit d'impôt en matière immobilière** est une autre piste à exploiter. Après l'échec de la refonte projetée du «*Bëllegen Akt*» en 2010, un projet de loi se propose de réformer le crédit d'impôt en prévoyant de limiter le crédit d'impôt «inconditionnel» à 10.000 EUR et soumettre les 10.000 EUR restants à des critères d'efficacité énergétique. La Chambre de Commerce propose de ne maintenir que la partie «efficacité énergétique» de 10.000 EUR en supprimant la partie inconditionnelle ou en la liant aux revenus du ménage.
5. Une réduction de la **déductibilité du forfait kilométrique** s'impose, le système actuel étant incohérent par rapport aux velléités en matière d'aménagement du territoire en donnant un avantage fiscal plus grand en cas d'allongement des distances parcourues. La réforme proposée (suppression du forfait de 396 EUR qui concerne le 4 premiers kilomètres) est déraisonnable, en ce sens que le fait de s'éloigner de son lieu de travail est, implicitement, soutenu davantage que le rapprochement. La Chambre de Commerce propose donc de maintenir, pour tous les travailleurs, un forfait kilométrique équivalent au prix d'un abonnement annuel des transports en commun valable au Grand-Duché de Luxembourg.

B. Mesures fiscales qui nécessitent un relèvement des taux d'imposition

6. L'**impôt foncier** ne rapporte actuellement que 30 millions EUR à l'Administration publique. Un doublement pourrait générer une plus-value de 30 millions EUR sans véritablement constituer une charge insurmontable. En outre, des mesures compensatoires pour les ménages les moins bien lotis pourraient être envisagées, par exemple en redistribuant, sous une forme à déterminer, 5 millions EUR de la plus-value de 30 millions EUR à ces ménages.
7. Un relèvement modéré des taux d'accises en ligne avec les évolutions dans les pays voisins doit avoir lieu. **Une hausse de 1 centime/litre** des droits

d'accises permettrait une plus-value de 30 millions EUR en 2013.

L'ensemble des mesures identifiées par la Chambre de Commerce offrent donc un potentiel d'économie total de l'ordre de 979 millions EUR, ce qui constitue une première étape conséquente vers l'atteinte de l'OMT.

Conclusions

Aux yeux de la Chambre de Commerce, le Luxembourg tarde à mettre en œuvre de véritables réformes structurelles (notamment au niveau de l'assainissement des finances publiques, du financement à long terme du régime de pensions, de la formation des salaires et des interventions étatiques dans ce domaine, ainsi que dans le contexte du chômage des jeunes) alors que celles-ci sont recommandées tant par les institutions nationales (BCL, STATEC, Chambres professionnelles et associations patronales, etc.) que par les institutions européennes (Conseil et Commission de l'UE) et internationales (FMI, OCDE, etc.)

Aux yeux de la Chambre de Commerce, les mesures prises, trop rares, manquent par ailleurs souvent d'ambition ou sont fragmentaires et isolées. Le projet de loi ayant pour objet de modifier le système des retraites en constitue un bon exemple. Cette réforme, basée sur des hypothèses macroéconomiques trop optimistes dans le climat économique actuel, n'aura pour effet que de repousser (au mieux) de quelques années le «mur des pensions» sans véritablement s'attaquer à la pérennisation et à la soutenabilité du régime général, tout en laissant aux générations futures le souci de se retrouver devant un niveau de dette excessif. A défaut d'assainir ses finances publiques d'ici 2014, le Luxembourg risque de perdre, à court terme, sa notation AAA, avec des conséquences néfastes sur les intérêts de la dette. Les marges de manœuvres budgétaires du Luxembourg s'effritent. La preuve en est le refinancement désormais intégral des dettes contractées hier par des nouveaux emprunts devant être remboursés demain par une génération aujourd'hui déjà largement hypothéquée par l'insuffisance des réformes de la sécurité sociale, le taux de création d'emplois en berne et la concurrence effrénée en Grande Région sur le marché du travail sous toile de fond de ralentissement économique.

Des réformes rapides et profondes sont donc inévitables: réforme incisive des marchés des biens et des services en simplifiant profondément les procédures administratives, ce qui relancerait l'économie sans aucune incidence budgétaire ou encore, réforme du marché du travail par une flexibilisation accrue qui permettrait de créer des emplois, tout en générant

des recettes fiscales supplémentaires et en déchargeant le Fonds pour l'Emploi.

Dans la situation de crise actuelle, le manque de gouvernance proactive, désinçant une feuille de route volontariste et des solutions à la hauteur des enjeux socio-économiques qui marquent notre pays, est saisissant. Une stratégie ambitieuse de relance économique et d'assainissement

budgétaire devrait par ailleurs mettre la jeune génération au centre de l'attention politique et des réformes à implémenter. Etant donné la gravité de la situation et au vu des défis d'avenir qui nous guettent, il nous faut réinventer le modèle socio-économique luxembourgeois.

Les amendements du 6 novembre 2012

En date du 6 novembre 2012, la Chambre de Commerce a été saisie pour avis dans le cadre des amendements gouvernementaux au projet de loi budgétaire 2013. Du point de vue de l'objectif à atteindre, à savoir l'assainissement budgétaire, les amendements vont certes dans la bonne direction, en prévoyant une réduction du déficit. Or, les mesures proposées n'arrangent rien au vu de l'insuffisance de leur portée quant à la dynamique des grands blocs de dépenses, au vu de l'absence de mesures structurelles du côté des dépenses et au vu des dangers inhérents à certaines mesures d'augmentation des impôts. Il s'agit d'un paquet complètement déséquilibré, dont seulement 28 % de l'effort concerne des réductions de dépenses. Les 72 % qui restent s'articulent autour d'un nouveau resserrement fiscal, qui, s'il est déjà dangereux et contreproductif en soi, mine la prévisibilité fiscale, réduit l'attractivité de notre pays et grève dans une très large mesure les entreprises alors que ces dernières sont dans une situation compétitive des plus détériorée.

Les mesures supplémentaires permettraient de réduire de quelque 251,5 millions EUR le déficit budgétaire de l'Administration centrale en 2013 par rapport au déficit estimé dans le projet initial du mois d'octobre (soit un déficit de 1.041,3 millions EUR au lieu de 1.292,9 millions EUR).

Toutefois, les chiffres clés du budget 2013 resteront fortement marqués par la crise et se présentent désormais comme suit: le déficit de l'Administration publique (Administration centrale, Administrations locales, sécurité sociale) sera en 2013 de 382,9 millions EUR, ce qui correspond à 0,8 % du PIB. Lors du dépôt du budget en octobre, le déficit de l'Administration publique correspondait à 1,5 % du PIB (684,5 millions EUR). L'amélioration du solde global de l'Administration publique, soit 301,5 millions EUR, est plus importante que celle dans le chef de la seule Administration centrale (251,5 millions EUR) étant donné la correction vers le haut du solde de la sécurité sociale (excédent de 647,2 millions EUR au lieu d'un surplus de 597,2 millions EUR au titre de l'année budgétaire 2013).

L'effort de réduction du déficit s'articule de la manière suivante, le commentaire ci-après se greffant sur la comparaison stricte entre les mesures d'économies connues au moment du dépôt du projet de budget et les équilibres financiers après prise en compte des amendements:

- Aucune économie additionnelle au niveau de la **consommation intermédiaire**, ce que la Chambre de Commerce déplore, les autorités n'ayant pas respecté leurs engagements faits dans le cadre des 12^e et 13^e actualisations du programme de stabilité et de croissance.
- Une économie additionnelle dans le contexte de la **formation de capital** dans le chef de l'Administration centrale de 30 millions EUR. La moitié de cette économie provient d'une baisse au niveau des crédits affectés au projet ferroviaire «EuroCapRail».

■ **Tableau 12: Solde de l'Administration centrale suite aux amendements proposés**

	compte 2011	budget 2012	prévisions 2012	budget 2013	budget amendé 2013	Variation absolue	Variation relative
Dépenses totales	12.732,9	13.739,5	13.975,3	14.222,1	14.152,1	-70,0	-0,5 %
Consommation intermédiaire	929,1	1.002,2	1.057,2	1.049,3	1.049,3	0,0	0,0 %
Formation de capital	953,8	1.048,9	1.074,9	976,5	946,5	-30,0	-3,1 %
Rémunération des salariés	2.571,7	2.736,3	2.746,3	2.860,9	2.855,9	-5,0	-0,2 %
Subventions	621,0	698,5	726,3	755,9	745,9	-10,0	-1,3 %
Revenus de la propriété	202,3	225,8	234,1	218,1	218,1	0,0	0,0 %
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	1.082,2	1.132,5	1.208,5	1.242,6	1.228,6	-14,0	-1,1 %
Prestations sociales en nature	55,1	52,3	58,3	46,7	46,7	0,0	0,0 %
Autres transferts courants	5.682,4	6.025,2	6.085,0	6.312,5	6.301,5	-11,0	-0,2 %
Transferts en capital	625,2	808,5	807,8	761,9	761,9	0,0	0,0 %
Corrections sur actifs non financiers	10,1	9,4	-23,3	-2,3	-2,3	0,0	0,0 %
Recettes totales	11.735,7	12.596,3	12.327,2	12.929,2	13.110,7	181,5	1,4 %
Impôts sur la production	5.006,2	5.477,0	5.432,7	5.650,1	5.672,3	22,2	0,4 %
Impôts courants sur le revenu	5.287,9	5.735,3	5.511,8	5.816,1	5.977,6	161,5	2,8 %
Autres recettes	1.441,6	1.384,0	1.382,7	1.463,0	1.460,8	-2,2	-0,2 %
Besoin de financement	-997,2	-1.143,2	-1.648,1	-1.292,9	-1.041,4	251,5	0,0

Source: Amendements gouvernementaux au projet de loi n° 6500; calculs de la Chambre de Commerce.

- Une baisse de 5 millions EUR au titre de la **rémunération des salariés**, suite à une «évaluation méthodique des besoins de remplacement des départs à la retraite». La Chambre de Commerce salue la philosophie de cette mesure, tout en estimant qu'elle aurait pu être plus incisive, en faisant pleinement jouer des gains d'efficacité et de productivité au sein de l'Administration publique, en général, et la mobilité du personnel entre les différents services et sections de l'Etat, en particulier. La Chambre de Commerce aurait salué une annonce plus formelle quant à l'objectif à atteindre en matière de remplacement des départs à la retraite, par exemple le remplacement, en moyenne, de seulement un départ sur deux.
- Une réduction des **subventions et primes** de 10 millions EUR.
- Les **prestations sociales autres qu'en nature** et les **autres transferts courants** seront réduits de 25 millions EUR au total. Le principal amendement dans cette catégorie porte sur la réduction de l'ordre de 11 millions EUR de l'allocation de rentrée scolaire. La baisse du forfait d'éducation s'avère, quant à elle, plus importante qu'initialement prévue (9 millions EUR au lieu de 7 millions EUR).
- 72 % des mesures présentées dans le cadre des amendements gouvernementaux, soit 181,5 millions EUR sur un total de 251,5 millions EUR, concernent des **mesures fiscales**. Citons, à titre illustratif, un relèvement plus important que prévu de l'impôt de solidarité (effet marginal de l'amendement: 46 millions EUR), un doublement de l'impôt dit SOPAFI (50 millions EUR) ou encore une réduction du plafond de TVA réduite sur le logement (20 millions EUR) ou bien l'instauration d'une nouvelle tranche marginale en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (15 millions EUR). De manière générale, étant donné la nouvelle focalisation sur le volet des recettes, au lieu de favoriser la croissance, le paquet ficelé en date du 6 novembre risque de plomber l'activité économique et la compétitivité.

Dans son avis budgétaire, disponible sur le site Internet www.cc.lu, la Chambre de Commerce revient sur certains des amendements d'une manière plus détaillée.

■ **Tableau 13: Juxtaposition des paquets d'assainissements**

			Informations au 2 octobre 2012	Paquet du 6 novembre 2012	Ecart
Mesures de la 13^e actualisation du PSC (04/2012)					
1	Recette	Accises sur le Diesel et le tabac	35	35	0
2	Recette	Impôt de solidarité - relèvement (personnes physiques & entreprises)	100	146	46
3	Recette	Impôt minimal entreprises	50	50	0
4	Dépense	Frais de fonctionnement - réduction	60	60	0
5	Dépense	Investissements directs et indirects	125	287	162
6	Dépense	Accord salarial fonction publique & politique de remplacement départs	55	63	8
7	Dépense	Subventions, primes	10	10	0
8	Dépense	Dépenses sociales (ajustement, chèques-services)	100	103	3
Mesures additionnelles annoncées lors du dépôt du projet de budget 2013 (10/2012)					
9	Recette	Relèvement prix transports en commun	2	n.d.	
10	Recette	Parking fonction publique	2	n.d.	
11	Recette	p.m. non ajustement barèmes d'impôt à l'inflation	?	n.d.	
12	Recette	Base imposable entreprises (changement report de pertes)	?	n.d.	
13	Recette	Réduction forfaits kilométrique (abolition minimum forf. 396 €)	35	35	0
14	Dépense	Chèques-services: abolition 3h gratuites à 3,5 SSM	3	pm: 13	
15	Dépense	Mammerent: baisse pour l'ensemble des bénéficiaires	7	pm: 9	
16	Recette	Réduction déductibilité intérêts débiteurs (de 672 € à 336€)	7	7	0
17	Dépense	Abolition prime CAR-e (sauf électromobilité)	12	n.d.	
18	Recette	Abolition bonus pour filtres à particules voit. Diesel, taxe s/ véhicules auto.	5	6	1
19	Dépense	Réduction indemnités commissions d'examen de 25%	2	n.d.	
20	Dépense	Aide au réemploi / réinsertion & abolition préretraite-solidarité	?	15	15
21	Dépense	Subsides aux communes, projets de construction (chg. alloc).	?	n.d.	
Mesures nouvelles (amendements) (11/2012)					
22	Recette	Impôt sur les collectivités/entreprises: doublement impôt SOPAFI		50	50
23	Recette	p.m. Diminution bonification d'impôt sur investissements		0	0
24	Recette	Relèvement tranche marginale d'impôt des personnes physiques		15	15
25	Recette	Adaptation du régime des stock options		50	50
26	Recette	TVA logement: réduction du plafond remboursable		20	20
27	Recette	Impôt de solidarité - relèvement (augmentation suppl. de 1% pour pers. phys.)		p.m.: 46	46
28	Dépense	Dépenses d'investissements directs et indirectes		p.m. 30	30
29	Dépense	Atténuation de la masse salariale de la fonction publique		p.m. 5	5
30	Dépense	Prestations sociales - forfait d'éducation		p.m. 9	9
31	Dépense	Prestations sociales - allocation de rentrée scolaire		p.m. 11	11
32	Dépense	Fonds pour l'emploi: mesures au niveau du réemploi & préretraite-solidarité		p.m. 15	15
TOTAL			610	952	370
Mesures portant sur les recettes			236	414	182
Mesures portant sur les dépenses			374	538	188

Source: Amendements gouvernementaux au projet de loi n°6500 ; calculs de la Chambre de Commerce.

24 octobre 2012

Visite du Conseil Economique et Social de Guinée



Des représentants de la République de Guinée accompagnés par le CES Luxembourg ont été accueillis par la Chambre de Commerce: (de g. à dr.) Marianne Nati-Stoffel, Fernand Goldschmit (CES Luxembourg), Alain Bertrand Traore (représentant de Guinée), Lucien Bechtold (Chambre de Commerce), Tamba Roger Kamano, Ibrahima Sory Bangoura (CES Guinée), Jeff Reuter (CES Luxembourg), Robert Kummer et Rachel Gaessler (Chambre de Commerce)

Dans le cadre de la coopération établie entre le Conseil Economique et Social (CES) de la République de Guinée et du CES de Luxembourg, trois représentants du CES guinéen ont suivi un programme de formation sur vingt jours à Luxembourg et en France. Depuis 2000, le CES de Luxembourg entretient une coopération suivie avec le CES de la République de Guinée. Il y a quatre ans, il a initié un vaste programme de formation avec comme objectif de développer

et de soutenir durablement le dialogue social entre partenaires sociaux au sein du CES de Guinée. Le dernier cycle de ce programme était organisé par le CES luxembourgeois et avait pour objet la connaissance des institutions luxembourgeoises, du dialogue social et des structures institutionnelles. C'est dans ce cadre que l'équipe de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce a eu l'honneur d'accueillir les représentants et de leur présenter le rôle consultatif de la Chambre de Commerce au sein

des institutions luxembourgeoises, ainsi que ses travaux et analyses sur les politiques nationales. L'ensemble des formations a été mis en œuvre en coopération avec Paris 21 (OCDE), Dial (un partenariat entre l'Institut de Recherche pour le Développement et l'Agence Française de Développement), la GIZ (Deutsche Gemeinschaft für internationale Zusammenarbeit) et le ministère de la Coopération luxembourgeoise.

NOUVEAU BLOG

POUR MIEUX
COMPRENDRE
L'ÉCONOMIE
LUXEMBOURGEOISE



WWW.CARLOTHELENBLOG.LU

ACTUALITÉS, TENDANCES ET ANALYSES PAR CARLO THELEN, CHEF ÉCONOMISTE, CHAMBRE DE COMMERCE

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le participant reconnaît avoir reçu les informations prévues par l'article 26 de cette loi. Responsable du traitement: Chambre de Commerce. Finalité du traitement: participation au jeu-concours. Destinataire des données: Chambre de Commerce. Toutes les rubriques de la fiche d'inscription sont à remplir obligatoirement. En cas de non réponse, la participation pourra être refusée. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données seront conservées jusqu'au tirage.

CALENDRIER NOVEMBRE 2012 – MARS 2013

Novembre

22-23	5th Joint Business Council Luxembourg-Taiwan in Luxembourg
26-30	Mission en Chine
27-30	Bourse de coopération <i>b2fair</i> dans le cadre du salon POLLUTEC à Lyon

Janvier

14-18	Mission officielle financière en Chine (Hong Kong, Beijing, Shanghai)
--------------	--

Février

À définir	Mission officielle en Russie
------------------	------------------------------

Mars

12-15	Stand collectif au salon MIPIM à Cannes (F)
--------------	--

À définir	Visite accompagnée à la CeBit à Hannover (D)
------------------	---

À définir	Mission officielle en Inde (Delhi, Mumbai & Chennai)
------------------	---

FOIRES DE DECEMBRE 2012 – FEBVRIER 2013

TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT & ÉNERGIES RENOUVELABLES

05.12.2012 – 07.12.2012

ENERGAIA – Salon international
des énergies renouvelables
Montpellier (France)

Tél.: +33 4 67 17 67 17 – www.energaia-expo.com

29.01.2013 – 31.01.2013

enertec – Salon professionnel international
de la production énergétique, la distribution et
le sauvetage d'énergie
Leipzig (Allemagne)

Tél.: +49 341 678 82 11 – www.enertec-leipzig.de

05.02.2013 – 07.02.2013

E-world energy & water – Salon et congrès de la
production de l'énergie internationale
Essen (Allemagne)

Tél.: +49 201 72 44 522 – www.e-world-2013.com

21.02.2013 – 24.02.2013

Energy Tech
Thessalonique (Grèce)

Tél.: +30 23 10 29 11 11 – www.helexpo.gr

CONSTRUCTION

14.01.2013 – 19.01.2013

BAU – Salon leader mondial pour l'architecture, les
matériaux, les systèmes
Munich (Allemagne)

Tél.: +49 89 949 20 115/116/117
www.bau-muenchen.com

22.01.2013 – 24.01.2013

URBEST – Salon professionnel pour l'Espace Public
Metz (France)

Tél.: +33 3 87 55 66 00 – www.metz-expo.com

05.02.2013 – 08.02.2013

SibBuild – The Building Week
Novosibirsk (Russie)

Tél.: +7 383 363 00 36 – www.sibfair.ru

19 – 22 septembre 2012

Septième participation luxembourgeoise au Monaco Yacht Show



© Pierre Pettavino

Le Département International de la Chambre de Commerce de Luxembourg, en étroite collaboration avec l'agence *Luxembourg for Business* (LfB) et le Commissariat aux affaires maritimes ont organisé un stand collectif au Monaco Yacht Show (MYS) 2012. Le Monaco Yacht Show a eu lieu du 19 au 22 septembre et a rassemblé plus de 500 exposants, dont les plus prestigieux constructeurs et designers de yachts. Le secteur tertiaire y était également représenté par des courtiers, des institutions financières, ainsi

que des sociétés de gestion maritime. La présence luxembourgeoise au MYS a permis de promouvoir les atouts et le développement du pavillon maritime luxembourgeois. Pas moins de 9 sociétés actives dans le secteur de la grande plaisance maritime faisaient partie de la délégation luxembourgeoise. Le Monaco Yacht Show connaît un succès qui ne s'est jamais démenti au cours de ces dernières années. Aussi, les organisateurs luxembourgeois ont déjà décidé de reconduire leur participation à l'édition 2013. ■

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
le Département International de la Chambre de Commerce
Tél.: (+352) 42 39 39-310 – E-mail: international@cc.lu

1 – 5 October 2012

A Belgian-Luxembourg economic mission visited the Russian region Ulyanovsk

The Ulyanovsk region is located in the central part of European Russia on both sides of the Volga River. It is located mainly on the Volga Uplands and has borders with the Republic of Mordovia, the Chuvash Republic, the Republic of Tatarstan,

and the Penza, Saratov, and Samara regions. Ulyanovsk is a historical landmark being the birth place of Lenin, the Soviet founder. Ulyanovsk is beautifully located on the Volga and Sviyaga rivers and both rivers flow in opposite directions within the city. It is said



Luxembourg Chamber of Commerce Diana Rutledge representative visiting the Chamber of Commerce and Industry of Ulyanovsk, Russia represented by Svetlana Romanova, Vice President, Dimitriy Kumundzhiev, Vice President and Zheltov Roman, Head of External Economic Relations and Investments



The Luxembourg-Belgian business delegation visiting the Russian car manufacturer UAZ

that the two flows create a mysterious energy that makes Ulyanovsk a magnet for talented and innovative minds. This is showcased by the fact that Ulyanovsk has not only become one of the major industrial hubs of Russia – and a competitor to Moscow and St. Petersburg, but also one of the most innovative. 6 Luxembourgish and 10 Belgian companies joined the economic mission, which focused on business-to-business meetings, jointly organized by the Luxembourg Chamber of Commerce and by the Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce for Russia and Belarus. These meetings were supplemented by exclusive events such

as visits to the Aviation Center, to the car manufacturer UAZ and to the Engineering-Physics Institute. The delegation also visited the center for nuclear medicine in Dimitrovgrad and met the governor of the region of Ulyanovsk and the mayors of both cities. Industry plays a leading role in the regional economy of Ulyanovsk, with engineering (aircraft manufacturing, machine tool manufacture, and car manufacturing) being the core industry. Altogether, there are 200 large industrial companies employing nearly 174.000 people. A nuclear reactor research institute operates in the region. The Ulyanovsk Automobile Plant (UAZ) is one of the country's

INDUSTRIE

04.12.2012 – 06.12.2012

AEROMART – Convention d'affaires internationale des industries aéronautiques et spatiales
Toulouse (France)
Tél.: +33 1 41864186 – www.aeromart.tm.fr

16.01.2013 – 18.01.2013

ELTEC – Salon de l'ingénierie électrotechnique, des systèmes de distribution et de commande industrielle
Nuremberg (Allemagne)
Tél.: +49 89 949 55 140 – www.nuernbergmesse.de

23.01.2013 – 24.01.2013

AUTOMATION Schweiz
Winterthur (Suisse)
Tél.: +41 61 22 810 00 – www.easyfairs.com

13.02.2013 – 14.02.2013

MAINTENANCE Schweiz
Zurich (Suisse)
Tél.: +41 61 22810-00
www.easyfairs.com/maintenanceschweiz

26.02.2013 – 01.03.2013

Z – DIE ZULIEFERMESSE –
Salon professionnel de la sous-traitance – pièces, composants, modules et technologies
Leipzig (Allemagne)
Tél.: +49 341 678 80 96 – www.zuliefermesse.de

26.02.2013 – 01.03.2013

intec –
Salon international des technologies industrielles, de la construction de machines-outils et de machines spéciales
Leipzig (Allemagne)
Tél.: +49 341 678 83 34 – www.messe-intec.de

TRAITEMENT DU BOIS

06.02.2013 – 09.02.2013

For Wood
Prague (République Tchèque)
Tél.: +420 2 22 89 11 11 – www.forarch.cz

19.02.2013 – 22.02.2013

EUROBOIS – Biennale de la machine à bois et du matériau bois
Lyon (France)
Tél.: +33 4 78 176 272 – www.eurobois.net

SERVICES & COMMERCE

09.01.2013 – 11.01.2013

PSI – Le salon leader international de l'industrie des articles publicitaires
Düsseldorf (Allemagne)
Tél.: +49 211 90 191 117 – www.psi-messe.com

11.01.2013 – 15.01.2013

TRADEXPO – Le salon du commerce de volume et de la distribution
Paris (France)
Tél.: +33 1 44 315 315 – www.tradexpo-paris.com

26.01.2013 – 29.01.2013

Paperworld –
The world of office and stationery
Frankfurt/Main (Allemagne)
Tél.: +49 69 75 75 62 00
www.paperworld.messefrankfurt.com

16.01.2013 – 18.01.2013

PTE –
Promotion Trade Exhibition
Milan (Italie)
Tél.: +39 02 392 061
www.promotiontradeexhibition.it

26.02.2013 – 28.02.2013

Facility Management –
exhibition and conference
Frankfurt/Main (Allemagne)
Tél.: +49 711 61 946 30 – www.fm-messe.de

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION****29.11.2012 – 02.12.2012**

CeBIT Bilisim Eurasia
Istanbul (Turquie)
Tél.: +90 212 33469-69 – www.cebitbilisim.com

19.02.2013 – 21.02.2013

LogiMAT –
Salon international
de la distribution et des systèmes de gestion
des flux de matériel et d'information
Stuttgart (Allemagne)
Tél.: +49 89 32 391 253 – www.logimat-messe.de

19.02.2013 – 21.02.2013

EuroCIS –
Le salon leader international
des technologies de l'information et
de sécurité pour le commerce
Düsseldorf (Allemagne)
Tél.: +49 211 45 60 900 – www.eurocis.com

25.02.2013 – 28.02.2013

Mobile World Congress
Barcelone (Espagne)
Tél.: +44 20 75 18 05 30
www.mobileworldcongress.com

26.02.2013 – 28.02.2013

embedded world – exhibition & conference
Nuremberg (Allemagne)
Tél.: +49 911 86 06 85 85
www.embedded-world.de

HORECA & INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE**07.01.2013 – 10.01.2013**

HORECAVA
Amsterdam (Pays-Bas)
Tél.: +31 20 549 12 12 – www.horecava.nl

13.01.2013 – 16.01.2013

HOGA Nürnberg – Salon de la gastronomie,
de l'hôtellerie et de la restauration collective
Nuremberg (Allemagne)
Tél.: +49 911 988 33 540 – www.hoga-messe.de

06.02.2013 – 08.02.2013

FRUIT LOGISTICA –
Salon international
produits frais – fruits et légumes
Berlin (Allemagne)
Tél.: +49 30 30 38 20 45 – www.fruitlogistica.de

**EDUCATION &
FORMATION PROFESSIONNELLE****29.01.2013 – 31.01.2013**

LEARNTec –
Salon de référence international
et congrès pour la formation professionnelle,
l'éducation et les NTIC
Karlsruhe (Allemagne)
Tél.: +49 721 37 20 51 45 – www.learn-tec.de

TOURISME**08.02.2013 – 10.02.2013**

Tourissimo
Strasbourg (France)
Tél.: +33 3 88 33 72 12 1
www.tourissimo-strasbourg.com

leading car manufacturers, and Avia-
star, the world's largest aircraft man-
ufacturing complex. UAZ specializes
in the production of the famous UAZ
all-terrain vehicles. Ulyanovsk has a
relatively well-developed raw mineral
resource base. Oilfields have been dis-
covered, and there are large reserves

of cement-making materials, build-
ing, glassmaking, and foundry sand,
clay aggregate, diatomite, brick-making
materials, oil shale, and peat. There are
also underground reserves of medicinal
and mineral waters.

8 – 10 Oktober 2012**EXPO REAL 2012 in München:**

**Investoren setzen auf Sicherheit – Gute Chancen
für den luxemburgischen Immobilienmarkt**



Die Handelskammer Luxem-
burg hat zum 4. Mal in Folge
einen nationalen Gemein-
schaftsstand auf der EXPO REAL
2012, der 15. Auflage der internatio-
nalen Fachmesse für Gewerbeimmo-
bilien und Investitionen, organisiert.
Dieses Jahr brachte die EXPO REAL,
eine internationale Networking-Platt-
form für branchen- und länderüber-
greifende Projekte, Investitionen und
Finanzierungen, rund 1.700 Aussteller
und 38.000 Teilnehmer aus 71 Ländern
auf einer Fläche von 64.000 qm zusam-
men und kann somit einen Zuwachs
gegenüber dem Vorjahr verzeichnen.

Die stetig steigende Anzahl an Aus-
stellern und Besuchern kann auch auf
Luxemburgischer Seite bestätigt wer-
den. Im Rahmen der diesjährigen
EXPO REAL nahmen 17 luxembur-
gische Unternehmen das Angebot der

Handelskammer Luxemburg wahr
und präsentierten sich im Rahmen des
Gemeinschaftsstandes.

In diesem Jahr waren als Aussteller
vertreten: Agora, Hauck & Aufhäuser
Investment Gesellschaft, Hochtief Lux-
embourg, LRI Invest, Property Partners
Real Estate Consultants, Reviva Capi-
tal, Sanne Group und Somaco.

Sponsoren des Gemeinschaftsstan-
des waren ALFI, ArcelorMittal, DSM –
Avocats à la Cour, Groupe Wagner,
Intertrust, JTC Group, Luxembourg
for Finance, SOLUM Real Estate und
VALERES Konstruktioun.

Der Investmentstandort Luxem-
burg stand dieses Jahr gleich mehrfach
erfolgreich im Mittelpunkt von Veran-
staltungen. Luxembourg for Finance
organisierte zum Messeauftakt eine
Paneldiskussion zum Thema Investi-
tionsvehikel, bei dem der Investment-

fondsstandort Luxemburg sowie die aktuellen Trends vorgestellt wurden.

Gleich im Anschluss fand der offizielle Empfang am Luxemburgischen Gemeinschaftsstand statt, der dieses Jahr wieder zahlreiche Besucher anlockte. In Zeiten in denen Investoren vor allem auf Sicherheit setzen, stellte Carlo Thelen, Mitglied der Geschäftsführung der Handelskammer Luxemburg, die politische Stabilität, das hohe Ansehen des Finanzplatzes sowie das AAA Rating des Standortes Luxemburg in den Vordergrund. Carlo Thelen sieht die Bedeutung des Standortes dadurch bestätigt, dass zahlreiche ausländische Investoren ihre europäischen Aktivitäten in und über Luxemburg steuern. Zu den jüngsten Unternehmensinvestitionen gehören laut Thelen die Eröffnung der China Construction Bank in Luxemburg, die Ausweitung der Geschäftsaktivitäten von Amazon und Transalliance.

Ehrengast des Empfangs war S.E. Georges Santer, Botschafter des Großherzogtums Luxemburgs in Deutschland, der in seiner Ansprache die dynamische Entwicklung des Wirtschaftsstandortes Luxemburg hervorhob und die aktive Diversifizierungspolitik der luxemburgischen Regierung vorstellte. Luxemburg verfügt über einen sehr hohen Lebensstandard und ist damit nach wie vor für ausländische Fachkräfte sehr attraktiv. Die stetig steigende Bevölkerungszahl wird laut Georges Santer auch in Zukunft für



Carlo Thelen, Mitglied der Geschäftsführung der Handelskammer Luxemburg, Dr. Wolf-Dietrich Müller, Leiter des Geschäftsbereichs Investitionsgütermessen bei der Messe München S.E. Georges Santer, Botschafter des Großherzogtums Luxemburgs in Deutschland

eine gesunde Entwicklung des Wohn- und Gewerbeimmobilienmarktes sorgen und stellt einen positiven Indikator für die Gesamtwirtschaftliche Entwicklung des Landes dar.

Im Gespräch mit den Besuchern des luxemburgischen Gemeinschaftsstandes fand Anne-Marie Loesch, zuständige Projektleiterin für den luxemburgischen Gemeinschaftsstand bei der Handelskammer Luxemburg heraus, dass das Interesse der Investoren sich in diesem Jahr insgesamt stärker auf die nordeuropäischen Staaten konzentriert

was sich sehr positiv auf die luxemburgischen Aussteller auswirkte. Aber auch die osteuropäischen Länder, insbesondere Polen, in denen auch trotz Krisensituation ein Wirtschaftswachstum zu verzeichnen ist, weckt großes Interesse bei Investoren.

Im Rahmen der Promotionsaktivitäten für den Standort Luxemburg plant die Handelskammer Luxemburg eine erneute Präsenz auf der EXPO REAL 2013 sowie auf der kommenden MIPIM, die vom 12.-15. März in Cannes stattfinden wird. ■

Désireux d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu

12 octobre 2012

Semaine européenne des PME 2012: la conquête des marchés étrangers, clef de voûte de la réussite pour les entreprises



La démarche d'internationalisation des entreprises, celle des PME et des micro-entreprises en particulier, désireuses d'étendre leurs activités sur des marchés étrangers, se heurte trop souvent encore à des obstacles qui les empêchent de déployer tout leur potentiel. Des barrières, et notamment la méconnaissance par ces entreprises des outils réglementaires et financiers à même de pouvoir les soutenir et les simuler dans le cadre d'un processus à l'international, découragent, voire entravent trop souvent encore une dynamique pourtant envisagée par ces

dernières, le recouvrement de créances en cours avec des débiteurs étrangers et le maintien de l'équilibre financier de l'entreprise en font partie.

Or, plus que jamais, dans un contexte de crise, les entreprises se doivent de relever le défi de la compétitivité et de trouver de nouveaux moyens pour se positionner et anticiper, en tenant compte des mutations rapides qui s'opèrent sur les marchés internationaux.

C'est dans ce contexte que le consortium national de l'Entreprise Europe-Network – Luxembourg a salué la

volonté affichée de la Commission européenne et de sa Direction Générale Entreprises et Industrie de continuer à soutenir l'internationalisation des PME, en organisant le 12 octobre dernier à la Chambre de Commerce, l'évènement de lancement de la semaine européenne des PME 2012 autour d'un thème phare: *«Les outils essentiels de l'UE pour soutenir l'internationalisation des PME»*.

Pour la 4^e édition de la Semaine européenne des PME 2012 – une initiative officiellement et symboliquement célébrée cette année du 15 au 21 octobre sur tout le territoire de l'Union européenne représentant pas moins de 37 pays d'Europe – l'EEN et les autres organisations professionnelles associées à l'organisation et à la promotion de la SME Week 2012, ont traduit leur engagement en faveur des PME en affichant un calendrier de manifestations totalisant 57 évènements organisés au Grand-Duché de Luxembourg.

Comme exprimé dans les conclusions d'une étude menée par la Commission européenne¹, par Carlo Thelen – membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce du Grand Duché de Luxembourg, par Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme et par Joanna Drake, directeur PME et Entrepreneuriat, envoyé spécial adjoint pour les PME auprès de la DG Entreprise et Industrie de la Commission européenne (CE), dans leurs allocutions respectives, l'internationalisation constitue aujourd'hui une solution et un facteur clef de la réussite d'une entreprise et elle contribue de manière significative à leur chiffre d'affaires. Car *«les PME et PMI sont la colonne vertébrale des économies des Etats membres. Par ce qu'il en existe environ 23 millions dans l'UE, qu'elles représentent près de 75 millions d'emplois et 99 % du tissu entrepreneurial européen, les PME sont d'importants moteurs de croissance économique»*.

¹ Commission européenne, «Les succès de la réussite 2012- 2013, La Responsabilité sociale des entreprises – Politiques publiques nationales dans l'Union européenne», page 45.

Dans ce cadre, le Département International, au travers de son ambitieux programme de travail intitulé – Stratégie Chambre de Commerce 2020 – entend renforcer l'importance stratégique des activités d'internationalisation des entreprises grâce à une série d'actions et de mesures concrètes, en ligne avec les grandes priorités d'action définies dans le Programme d'action 2020 mis en œuvre par la Commission européenne.

Evoquant la politique d'entreprises mise en place par la DG Entreprises et Industrie, madame Drake a déclaré que le défi majeur auquel sont confrontées les politiques publiques nationales et communautaires dans le soutien continu apporté aux PME existantes et aux start-up, vise à l'avenir à accroître sensiblement le nombre des futurs entrepreneurs parmi les jeunes aujourd'hui insuffisant, (seulement de l'ordre de 37 %). Pour ce faire, il convient, selon elle, de promouvoir en Europe une nouvelle culture basée sur un appétit pour l'entrepreneuriat.

Afin de créer un environnement favorable aux petites entreprises, la DG Entreprises et Industrie de la CE propose une «boîte à outils» composée de différents leviers parmi lesquels figurent:

- l'amélioration de l'accès des PME aux marchés étrangers et aux financements;
- la création d'un contexte favorable d'accès aux marchés de capitaux de pays tiers;
- la sensibilisation et la dissémination de l'innovation et des bonnes pratiques sous toutes ses formes sur les marchés etc...;
- l'encouragement de la reprise d'entreprises européennes etc.

En apportant son témoignage, Michelle Detaille, administrateur délégué et directeur de No-Nail Boxes – entreprise lauréate ayant remporté en décembre 2011 la 1^{re} édition des Export Awards² – première femme à siéger au Conseil d'administration de la Fédération des Industriels Luxembourgeois (FEDIL) depuis 1981, a levé le voile sur le secret de la réussite de la «Méthode Detaille». Elle a tout d'abord tenu à rappeler le postulat clef sur lequel toute entreprise devrait

baser sa stratégie, le maître-étalon de la réussite d'une entreprise, le fait de «vouloir gagner de l'argent».

- se montrer intransigeant et ponctuel quant au respect des délais de paiement des factures – fournisseurs;
- se montrer ponctuel et régler ses propres fournisseurs dans les délais afin d'être respecté;
- disposer de bons fonds propres et d'une trésorerie saine;
- combiner la qualité des produits et des services, innovation et transferts de technologie;
- concentrer sa stratégie et faire évoluer les produits qui servent à gagner de l'argent;
- mettre en place une veille concurrentielle;
- organiser la protection de la propriété intellectuelle;
- réduire les coûts de production en organisant la «chasse aux gaspi»;
- veiller à garantir une bonne formation à ses collaborateurs et à les motiver.

Comme l'a souligné avec humour madame Detaille, elle doit sa réputation d'entrepreneuse modèle au Luxembourg et son succès à son sens des affaires, et est d'avis que ce dernier repose avant tout sur du «GBS», entendre par là du «Gros Bon sens»!

Jean-Michel Ludwig, conseiller de direction auprès de Luxinnovation a ensuite exposé «*Les aides européennes en faveur de la recherche et de l'innovation*», c'est-à-dire les quatre programmes de financement européens principaux et s'est attaché, à en faire ressortir les spécificités et la portée pour les PME eu égard à la jungle de financements européens existants. Il a souligné par ailleurs l'importance pour une entreprise d'adopter une stratégie qui soit en lien avec un projet donné.

La présentation de Me Patrick Goergen, «*Les procédures de recouvrement de créances au niveau européen*» avait pour objectif de sensibiliser les entreprises sur l'existence et les avantages de recourir à l'une des trois procédures européennes de recouvrement de créances – le titre exécutoire européen, le règlement des petits litiges ou l'injonction de

payer – lorsque l'enjeu pour cette dernière consiste à se faire payer rapidement des factures restées impayées, à l'étranger. Tout en relevant l'opportunité de recourir à l'une ou l'autre d'entre elles (variable selon le montant du litige et l'existence d'une décision judiciaire), il a en précisé les coûts et surtout, donné une estimation des délais en vue d'obtenir l'exécution d'un titre exécutoire.

Dr Jan Kayser du Centre de médiation civile et commerciale qui a ouvert ses portes en juin 2012, a su au moyen d'un exemple très concret mettant en scène une mère de famille dépeinte dans une situation conflictuelle opposant deux de ses filles, chacune désirant s'approprier une orange, démontrer à l'auditoire les vertus de «*La médiation civile et commerciale*». Cette voie alternative de règlement des conflits vise à trouver une solution à un conflit entre les intérêts divergents de deux parties, par l'intermédiaire d'un tiers, le médiateur. La Chambre de Commerce encourage et soutient ce mode de règlement des litiges qui peut s'avérer potentiellement très avantageux en (gain de) temps, argent et surtout en termes de réputation pour les entreprises, par rapport aux procédures judiciaires traditionnelles.

Enfin, Daniel Ruppert, conseiller de direction 1^{re} classe près du ministère de la Justice, au cours d'un exposé intitulé «*Présentation et implémentation de la nouvelle directive 2011/7/UE sur les retards de paiement: principales dispositions réglementaires*», a démontré l'intérêt et la portée de la nouvelle réglementation européenne et du projet luxembourgeois de loi n° 6437 de transposition. D'une manière générale, ces textes perfectionneront l'environnement juridique et commercial des PME, ce qui devrait se traduire par davantage de ponctualité au niveau du règlement des factures (au niveau national et transfrontalier), tant dans le cadre du B2B que dans celui des relations entre entreprises et pouvoirs public et une amélioration de la trésorerie des entreprises.

A terme, cette nouvelle approche devrait favoriser le bon fonctionnement du marché intérieur et améliorer la compétitivité des entreprises.

² L'Export Awards, prix décerné par l'Office de Dueroire et la Chambre de Commerce.

Date	Lieu	Horaires	Manifestations	Descriptif	Organisateurs
13 septembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	18h30 - 20h00	Corporate Social Responsibility: opportunity or threat?	Table ronde publique	BusinessMentoring, FEALU et Tigfi
26 septembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 13h00	Standards in the biomedical technologies sector: Challenges and opportunities for the national market !	Conférence	ILNAS en collaboration avec la Chambre de Commerce et le cluster BioHealth de Luxinnovation
26 septembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	16h00 - 18h00	Les QR-Codes: nouvelles opportunités pour les entreprises artisanales	Séminaire	Enterprise Europe Network, Luxinnovation, Chambre des Métiers
27 septembre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	17h00 - 19h00	Des services mutualisés de Gestion des Ressources Humaines pour les dirigeants des PME	Atelier/Séminaire	CRP Henri Tudor
28 septembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	9h00 - 13h00	Conférence Fit4Fairs, Volet n°3 – De la prise de contact à la signature de contrats	Cycle de conférences	Chambre de Commerce, Enterprise Europe Network-Luxembourg
28 septembre	Espace Gruber CCIS4 – Nancy, France	8h30 - 11h00	Lancement de Seed4Start - Lorraine	Petit-déjeuner	CCI 02Bilan
1 ^{er} octobre	CRP Henri Tudor, Annexe K2 2B rue A. Borschette, L-1246 Luxembourg	10h00 - 12h00	Expresso IP : Diagnostic et évaluation en propriété intellectuelle Expresso IP : Intellectual Property Audit and Evaluation	Atelier/Séminaire	Centre de Veille Technologique du CRP Henri Tudor
8 octobre	CRP Henri Tudor, Annexe K2 2B rue A. Borschette, L-1246 Luxembourg	10h00 - 12h00	Expresso IP: Diagnostic et évaluation en propriété intellectuelle Expresso IP: Intellectual Property Audit and Valuation	Atelier/séminaire	Centre de Veille Technologique du CRP Henri Tudor
8 octobre	Brasserie TUDOR 29, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	15h00 - 18h00	Les TOQUES au café des bonnes praTIC: Renforcez la visibilité de vos activités grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication	Atelier/séminaire	CRP Henri Tudor, Luxinnovation, Horesca
9 octobre	Cerde-Cité Place d'Armes, Luxembourg	18h00 - 20h30	Lancement de Seed4Start - Luxembourg	Séance d'inauguration	Business Initiative asbl
11 octobre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	9h00 - 12h30	PME, renforcez votre compétitivité grâce aux normes !	Conférence	ILNAS en collaboration avec la Chambre des Métiers
12 octobre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	14h30 - 17h15	Les outils essentiels de l'UE pour soutenir l'internationalisation des PME - <i>Entrepreneurs, optez en faveur de mesures efficaces pour consolider vos finances !</i>	Conférence de lancement	Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Luxinnovation en collaboration avec le Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme et le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur
15 octobre	Technoport 9, av.des Hauts-Fourneaux, L-4362 Esch/Alzette (Belval)	10h00 - 16h00	Le Financement d'une « Start-up féminine » : de la création à l'exploitation	Séminaire	Maison du Coaching, Mentoring et Consulting Asbl
15-16 octobre	Kocaeli, Turquie	10h00 - 18h30	Plateforme de rencontres b2fair lors du salon Match4Industry	Evénement de match- making	Chambre de Commerce, Enterprise Europe Network-Luxembourg
16 octobre	Technoport 9, av.des Hauts-Fourneaux, L-4362 Esch/Alzette (Belval)	10h00 - 16h00	Créatrices d'entreprises: Communiquer pour faire décoller son entreprise	Séminaire	Maison du Coaching, Mentoring et Consulting Asbl
16 octobre	SolarWind, Ecomarc Windhof 13, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof	16h45 - 19h00	Collaboration RSE entre PME d'un même zoning	Conférence	IMS Luxembourg, Ecomarc Windhof et INDR
18 octobre	Axis-Parc, Business-Center Rue Fond Cattelain, 2, B-1435 Mont-Saint-Guibert,	12h00 - 14h00	Lancement de Seed4Start - Wallonie	Conférence	BeAngels
18 octobre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 16h30	Propriété Intellectuelle : Module 1 : Stratégie de dépôt de marque	Formation	Luxinnovation, LSC, CRP Henri Tudor, Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur
18 octobre	INFCP Esch-sur-Alzette	16h00 - 18h30	Innovation Roadshow L'innovation de service	Séminaire	Enterprise Europe Network, Luxinnovation, Chambre des Métiers
23 octobre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	16h00 - 18h30	HERMES, la gestion de projets pour PME	Conférence	CRP Henri Tudor
24 au 26 octobre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	Voir www.innovation- masterclass.lu	Innovation Master Class 2012	Open lecture, conférence et workshops	Luxinnovation
25 octobre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 12h00	Acteurs de l'éducation et de la formation : offrez de nouvelles compétences en normalisation	Conférence	ILNAS en collaboration avec la Chambre de Commerce
25 octobre	BGL BNP Paribas 50, rue Notre Dame, Luxembourg	9h00 - 14h00	2 ^{ème} Rencontre annuelle de la Fédération du Label Cassis - Conférence « Business Intelligence (BI) au service des PME et TPE »	Networking	Fédération du Label Cassis, CRP Henri Tudor
25 octobre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	13h30 - 18h30	REACH&CLP : Obligations des utilisateurs en aval? Séance d'information sur les produits chimiques	Conférence	Helpdesk REACH&CLP Luxembourg
25 octobre	Place de la Liberté F-57100 Thionville, France	9h00 - 17h00	Salon A l'Envers	Salon professionnel de la Grande Région	Entreprendre en Lorraine Nord Partenaire: Chambre de Commerce Luxembourg pays d'honneur
6 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 16h30	Propriété Intellectuelle: Module 2 : Stratégie de protection par le brevet	Formation	Luxinnovation, LSC, CRP Henri Tudor, Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur
6 au 9 novembre	Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, France	10h00 - 18h30	Plateforme de rencontres b2fair lors du salon Midest	Evénement de matchmaking	Chambre de Commerce, Enterprise Europe Network- Luxembourg
8 novembre	Luxembourg School for Commerce 7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	9h00 - 17h00	Les normes et la normalisation: faites de ces outils des avantages compétitifs pour votre entreprise	Formation	ILNAS en collaboration avec la Luxembourg School for Commerce
12 novembre	CRP Henri Tudor 29, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	15h00 - 18h00	Les TOQUES au café des bonnes praTIC: Renforcez la visibilité de vos activités grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication	Atelier/séminaire	CRP Henri Tudor, Luxinnovation, Horesca
13 au 28 novembre	Selon manifestation voir www.journees.lu		Journées Création et Développement d'Entreprises, édition 2012	Plate-forme pour la création- reprise et le développement d'entreprise	Chambre de Commerce, Chambre des Métiers et partenaires associés
13 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern. L-1016 Luxembourg	17h00 - 21h00	La Nocturne (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Espace Stand d'information Entretiens pré- programmés	Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Luxinnovation ensemble avec le Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme, le Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, le Guichet Unique des PME, la Fiduciaire des PME, la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux commerçants et partenaires associés

Événements organisés au Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre de la « Semaine européenne des PME 2012 »



Date	Lieu	Horaires	Manifestations	Descriptif	Organisateurs
14 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	18h00 - 20h00	Comment optimiser la stratégie de son entreprise?	Conférence publique (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre de Commerce
15 novembre	Guichet Unique PME 11b Klatzewee, L-9714 Clervaux	16h00 - 18h30	Innovation Roadshow L'innovation de service	Séminaire	Enterprise Europe Network, Luxinnovation, Chambre des Métiers
15 novembre	BGL BNP Paribas 50 avenue J.-F. Kennedy, L-2951 Luxembourg	17h00 - 18h00	Remise du Prix Créateur dans l'artisanat	Événement (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre des Métiers, BGL BNP Paribas
15 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 16h30	Propriété Intellectuelle: Module 3: Contrats de recherche et de développement	Formation	Luxinnovation, LSC, CRP Henri Tudor, Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur
16 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	11h45 - 14h00	Transmission d'entreprise	Déjeuner-débat (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre des Métiers, PwC
16 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	16h00 - 17h30	Aides à la création d'entreprise	Conférence (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	FEALU, FFCEL
16 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	18h00 - 21h00	Le microcrédit pour les entreprises luxembourgeoises	Table ronde (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	FEALU, FFCEL
19 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	17h00 - 19h00	Propriété intellectuelle	Conférence (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre des Métiers, Enterprise Europe Network-Luxembourg
19 et 20 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 17h30	Techniques de management de l'innovation : Customer Driven Innovation	Formation	LSC, Luxinnovation, CRP Henri Tudor
20 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	17h00 - 20h00	Formes de financement des entreprises innovantes	Conférence (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Luxinnovation
21 novembre	Guichet Unique PME 11b Klatzewee, L-9714 Clervaux	16h00 - 20h00	Aides proposées par l'ADEM	Conférence (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Guichet unique des PME
21 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	18h30 - 20h00	Pourquoi et comment vos Ressources Humaines peuvent accélérer ou entraver le développement de votre entreprise? Pièges et astuces en la matière!	Conférence publique (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre de Commerce, PwC
22 novembre	Treeland Hotel 50, rue Pierre Hamer, L-4737 Pétange	13h30 - 18h30	Mieux maîtriser l'analyse des propriétés thermophysiques des matériaux	Atelier/séminaire	CRP Henri Tudor, ILNAS, Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité, Luxembourg Materials Cluster
22 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	16h00 - 18h30	Innovation Roadshow L'innovation de service	Séminaire	Enterprise Europe Network, Luxinnovation, Chambre des Métiers
22 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	18h00 - 20h30	Transmission transfrontalière: la reprise d'une entreprise au-delà des frontières comme opportunité de croissance	Table ronde publique (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre de Commerce, Business Exchange
23 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 11h30	Etat des lieux normatif national des TIC: Focus sur la sécurité de l'information	Petit-déjeuner	ILNAS en collaboration avec la Chambre de Commerce
23 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	16h00 - 20h00	Création d'entreprise (Partie I)	Séminaire (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	FUSE, eco.lu
24 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	8h30 - 13h00	Création d'entreprise (Partie II)	Séminaire (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	FUSE, eco.lu
27 novembre	Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Intern., L-1016 Luxembourg	17h00 - 19h00	Aides financières en matière d'énergie dans la Grande Région	Conférence (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre des Métiers, Enterprise Europe Network-Luxembourg
27 au 30 novembre	EUREXPO LYON Avenue Louis Blériot, F-69686 Chassieu, France	10h00 - 18h30	Plateforme de rencontres b2fair lors du salon Pollutec Lyon	Événement de matchmaking	Chambre de Commerce, Enterprise Europe Network-Luxembourg
28 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	18h30 - 20h00	Soirée de présentation des Mentorés 2012 (Business Mentoring)	Cérémonie publique (Journées Création et Développement d'Entreprises 2012)	Chambre de Commerce
29 novembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 16h30	Propriété Intellectuelle : Module 4 : Aspects financiers des droits de propriété intellectuelle	Formation	Luxinnovation, LSC, CRP Henri Tudor, Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur
6 décembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	9h00 - 19h00	Forum International + Composites. Le rendez-vous des professionnels des composites!	Conférence	Les partenaires belges, français, allemands et luxembourgeois du projet +Composites
6 et 7 décembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	8h30 - 17h30	Techniques de Management de l'innovation : Innovation et gestion du changement	Formation	LSC, Luxinnovation, CRP Henri Tudor
11 décembre	Prière de consulter le lieu et l'horaire sous www.tudor.lu		« Eco-Conception : Passez à l'acte ! »	Séminaire	CRP Henri Tudor, Luxinnovation Événement organisé dans le cadre du projet FEDER
17 décembre	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Kirchberg	Après-midi	Dans le cadre du cycle « Betriber an Ëmwelt » : Session d'information «Commodo – Incommodo» - Comment gérer l'autorisation d'exploitation après son obtention?	Conférence	CRP Henri Tudor, Administration de l'Environnement, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers

13 – 18 October 2012

Official multi-sectoral Mission to Latin America



HE Minister Luc Frieden

Luxembourg for Finance, in close cooperation with the Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, organized a multi-sectoral trade mission to Latin America which covered the cities: Mexico City, Sao Paulo and Rio de Janeiro. The delegation was led by H.E. Mr. Luc Frieden, Minister of Finance.

After years of structural reform and a consistently outward looking economic policy, Mexico emerges as one of the most attractive places to do business in the world. In recent years, the country has undertaken measures to open its market and become more competitive. Today, the manufacturing sector

contributes 80 % of Mexico's exported goods. Financial services, however, do not yet play an important role in the economy.

With 12 free trade agreements covering 44 countries, the country has access to two thirds of the world's GDP and thus offers enormous potential for foreign investors. With a median age of 26, the Mexican population is comparatively young. No other country is closer to the main ports of the world which leads Mexicans to calling their capital "the centre of the world".

In order to adapt domestic infrastructure to the economic boom, Mexico invests 5 % of its GDP in infrastructure projects (this compares to an average of 3.5 %). Despite these developments, Europe is not yet on the Mexican map – and Mexico is not on the Luxembourg map either. Only 6 % of Mexican exports, worth 19 billion USD, go to the EU, a figure that is far below the country's potential. The US is Mexico's largest customer, accounting for 81 % of exports.

It is the country's expanding population of entrepreneurs that is of special interest to the Luxembourg financial industry. That is why Marc Saluzzi, Chairman of the Luxembourg Fund Association ALFI, has three key messages for the Mexican asset management and pension fund industry. "Firstly, Luxembourg has a toolbox

of investment vehicles that's Best in Class when it comes to investor protection", he stresses. Secondly, Luxembourg investment funds are distributed in more than 70 countries around the world, including the Americas, where Chili, Peru, Brazil and Columbia are the main markets.

Those countries are already investing through Luxembourg funds or have fund managers based in Luxembourg that benefit from the cross-border distribution expertise available in that market. Finally, Luxembourg's flagship product, the Luxembourg UCITS, is the most widely accepted investment fund structure in the world.

As of today, exchange of financial services between Luxembourg and Mexico is still one-sided, because Mexican funds are not yet available for distribution in Luxembourg. In this context, Luc Frieden, Luxembourg Minister of Finance, stressed that this is due to European, not Luxembourg legislation. The Minister's primary concern is to develop a sustainable relationship between Luxembourg and Mexico.

Asked by a Mexican journalist whether violence is a hindrance to fostering that relationship, Mr Frieden emphasised that temporary difficulties are not at all an issue. "We have great respect for this country, are not scared off by temporary events". On the other hand, Mexicans have their concerns about Europe as well, namely that the European crisis could affect Mexico. Here, the Minister reassured journalists that the Eurozone will soon find a solution together with the rest of the world, since the Eurozone crisis is part of a global problem of high debt and low growth. Following this seminar in Mexico City, the delegation transferred to Sao Paulo in Brasil.

Brazil is an awakening giant that needs money. Paulo Oliveira, CEO of BRAIN (Brazil Investments and Business) makes no secret of the fact that his home country has a strong need for foreign capital, more precisely about 150bn dollars per year.



Economic and Financial Seminar in Mexico-City, Sao Paulo and Rio de Janeiro)



Neither the government, nor the local banks can be the solution for Brazil's need for capital. "Fiscal austerity doesn't come from the government or banks, we need money from the capital markets", Mr Oliveira underlined at the financial seminar of Luxembourg for Finance in Sao Paulo. Brazilian companies are searching for opportunities to invest in something other than interest rates or fixed capital. The so-called Multilatinos, a term that describes Latin American multinational companies, already increasingly invest outside Brazil.

Thus, Luxembourg is the ideal place to invest in Europe. Luc Frieden, Luxembourg's Minister of Finance, underlines some important factors that speak for the Grand Duchy: "Luxembourg is politically stable and safe. Its crime rate is the lowest in the EU. Public finances are still in a good shape and Luxembourg is, moreover, one of the few countries left with a AAA rating." "Offering an environment of trust and confidence and promoting research and innovation

in finance represent other key success factors for the Luxembourg international financial center", adds Fernand Grulms, CEO of Luxembourg for Finance.

As the only true international cross-border financial services centre in the euro zone, Luxembourg is constantly improving its legal framework while at the same ensuring legal certainty for investors and business: "We don't change the laws each Monday morning or after each election", the Minister says. High performance IT systems and a highly developed Intellectual Property framework are two additional aspects that speak in favour of Luxembourg. "Luxembourg has a diversified and attractive economy and offers many opportunities in various sectors. The country is an ideal place to set up a headquarter for Brazilian companies in Europe in an easy and straight forward way", adds Carlo Thelen, Head of the International Department of the Luxembourg Chamber of Commerce.

By 2030, Brazil is expected to become the 5th largest economy in the world, an economy that "understands the rules of the game, the rule of law", says Mr Oliveira. Since 2006, its growth rate has been relatively stable. "The next step for Brazil is to become more regional", he adds. Regional in this case means the American continent, but Europe is on the Brazilian map as well.

Fortunately, the European crisis doesn't hinder Brazilian investors from putting out feelers across the Atlantic Ocean. "The crisis is an opportunity for Brazil to understand how to have a more balanced relationship with Europe", observes Mr Oliveira. However, business is not only going in one direction. Recent years have shown that the wind has changed. Europe needs the emerging markets to maintain its competitiveness. Mr Oliveira's conclusion is as simple as it is true: "God is Brazilian. You need us."

15 october 2012

Bencham launches its first Starter Kit for China

The Benelux Chamber of Commerce in China presented recently its first edition of the Starter Kit China! It is a guide that focuses on the knowledge and the practical experience of people that are considered to be experts in the art of

doing business in China. Combining its knowledge of the long history of Sino-Benelux business relations with the know-how of BenCham members, the Starter Kit serves as an excellent tool to introduce entrepreneurs to opportunities in the Chinese market.

The BenCham is proud to present this Starter Kit China which collectively represents close to 100 years of Chinese business experience. Very few expert guides can beat this. With this tool, the reader will have access to invaluable knowledge necessary to "ride the



tiger” and focus on China’s business opportunities, while avoiding many of the risks involved with doing business in China.

In China, more than anywhere else, knowing the basics of HOW to do business at the outset is critical for initial success and for building a strong position for growth. In order to further develop sustainable successful businesses, foreigners will also need to learn more about the culture and history of this 5000-year old civilization.

The Starter Kit China intends to give a quick background of the most essential knowledge a businessman needs to have in order to be able to make a decision on where he can rely on his staff to make the implementations or where he should consult the professional specialist.

If you want a free copy of the Starter Kit China kindly request it from Mr. Daniel Sahr by sending an e-mail to daniel.sahr@cc.lu

3 décembre 2012

Opportunités d’Affaires en Europe centrale – 11 experts à votre service

Dans la continuité de ses «Journées d’Opportunités d’Affaires» organisées chaque année sur de nombreux pays en Europe et hors Europe, la Chambre de Commerce vous propose le 3 décembre 2012 un séminaire sur les opportunités d’affaires en Europe centrale et notamment la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, la Hongrie, les Pays baltes, la Pologne, la Roumanie, la Serbie-Monténégro, la Slo-

vaquie, la Slovénie et la Tchéquie. Ce séminaire se déroulera sous forme de deux workshops parallèles, dans le cadre desquels vous aurez la possibilité de vous renseigner de manière générale sur les marchés en question. A la suite du séminaire, une séance de rendez-vous individuels avec les attachés économiques et commerciaux permettra aux entreprises de formuler des demandes précises dans le cadre de leurs efforts pour

accéder aux marchés de l’Europe centrale et de recevoir une assistance détaillée et personnalisée.

Inscrivez-vous sans tarder, en renvoyant le bulletin ci-dessous à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg Département International – Luxembourg, Fax: (+352) 43 83 26, E-mail: international@cc.lu.

Opportunités d’Affaires en Europe centrale – Merkur Novembre 2012 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

☐ participera au module suivant du séminaire matinal (10h30 – 12h00):

☐ **Pays de l’Europe centrale & Pays baltes**
Hongrie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Estonie, Lettonie, Lituanie

☐ **Pays des Balkans**
Bulgarie, Croatie, Grèce, Roumanie, Serbie-Monténégro

☐ participera au déjeuner offert par la Chambre de Commerce

☐ participera aux rendez-vous individuels et souhaite avoir un entretien avec les attachés économiques et commerciaux suivants (13h30 – 18h00):

☐ Bulgarie
☐ Hongrie
☐ Roumanie
☐ Slovaquie

☐ Croatie
☐ Pays baltes
☐ Serbie-Monténégro
☐ Tchéquie

☐ Grèce
☐ Pologne
☐ Slovaquie



LA FORMULE
POUR SAUVER L'

ECONOMIE

25% CYAN
30% MAGENTA
45% JAUNE
0% NOIR



JUSQU'À
€110
CASHBACK*
SUR LES MODÈLES
SÉLECTIONNÉS



La couleur est essentielle en ces temps de crise. Les présentations sont plus mémorables, les documents plus impactants et les factures en couleur ont 20 % de chances en plus d'être payées à temps – un sacré avantage pour votre entreprise! Les imprimantes laser couleurs Brother multifonctions peuvent imprimer parfaitement jusqu'à 28 ppm, en couleur ou en noir et blanc. De plus, elles sont compatibles réseau, extrêmement fiables et offrent une garantie de 2 ans. Pour couronner le tout, elles peuvent également être équipées avec des toners haute capacité qui vous feront économiser pas mal d'argent.

www.brother.be

*Action valable pour les achats effectués entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2012 dans les points de vente autorisés. Infos et conditions sur www.brother.be/CashbackCL

A partir de € 399 incl. TVAC



25 octobre 2012

Salon à l'Envers 2012: le Grand-Duché de Luxembourg à l'honneur



Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce Luxembourg a souligné la complémentarité de cet événement avec les «GR Business Days» initiés par la Chambre de Commerce



Nicolas Schmit, ministre luxembourgeois du Travail de l'Emploi et de l'Immigration, a insisté, dans son discours, sur le fait qu'il fallait diffuser, surtout en temps de crise, des messages d'optimisme et de courage aux acteurs économiques de la Grande Région.

Le 25 octobre dernier s'est tenue à Thionville la dix-septième édition du Salon à l'Envers. Unique en son genre de par son concept

simple et pratique, ce salon constitue pour les entreprises de la Grande Région un lieu de rencontres original entre, d'une part, les donneurs d'ordres, qui viennent exprimer leurs besoins en termes d'achats et d'autre part, les fournisseurs, qui proposent leurs offres de produits et/ou de services. Cette année, le Grand-Duché de Luxembourg a été mis à l'honneur afin de souligner l'excellente collaboration qui s'est développée entre Entreprendre en Lorraine Nord (ELN) et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg qui promeut activement ce salon au sein de ses membres depuis 2004. La signature d'une convention de partenariat entre les deux organisations a démontré le souhait de renforcer et d'intensifier cette collaboration dans le futur. Cette convention complète une première convention de partenariat qui avait été signée dans le cadre des activités et conventions d'affaires *b2fair* lors de la première édition, en juin dernier, des GR Business Days. Rassemblés dans un village luxembourgeois, les acteurs luxembourgeois ont ainsi bénéficié d'une excellente visibilité et les visiteurs ont également eu la possibilité de déguster des produits luxembourgeois exposés par l'Association des producteurs de la Région Müllerthal et des vins et crémants des «Domaines Vinsmoselle».

D'édition en édition, le succès du Salon à l'Envers va toujours croissant. Les organisateurs ont accueilli cette année une plate-forme record de 177 donneurs d'ordres et quelque 1.400 participants provenant de la Lorraine, de Belgique, de la Sarre et du Grand-Duché de Luxembourg. Du côté luxembourgeois, une cinquantaine de personnes ont visité le salon en tant que fournisseurs et les 16 sociétés suivantes ont fait le déplacement en tant que donneurs d'ordres: Association des producteurs de la Région Müllerthal, Cleancarb, Domaines Vinsmoselle, Edita – L'essentiel, Gedeon,

Guardian Automotive, Guardian Luxembourg, Gunco, Inlingua, Javor Consulting, Neocoach Cap'action PME, Rovi-Techlux, Securybat, Téléphonie, Tempo Team, Valeres Konstruktioun.

Comme pour les éditions précédentes, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg s'est associée activement aux organisateurs et a été présente avec un stand sur lequel une cinquantaine de visiteurs sont venus s'informer sur le marché luxembourgeois, sur le secteur entrepreneurial ou bien encore sur les services proposés par aux entreprises de la Grande Région, en général, et lorraines en particulier. Cette année, un deuxième stand a été mis en place par la Chambre de Commerce afin de promouvoir activement la deuxième édition du salon «GR Business Days» qui se déroula les 12 et 13 juin 2013 dans le locaux de Luxexpo.

Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, était également présent à Thionville pour l'inauguration du salon. Dans son allocution, il a félicité les organisateurs pour leur engagement et le succès croissant de cette manifestation unique en son genre et a constaté que le salon a atteint, au fil des années, un degré de maturité exceptionnel. Il a souligné la complémentarité de cet événement avec les «GR Business Days» initiés par la Chambre de Commerce et a insisté sur l'importance de ce genre de manifestations pour stimuler et favoriser la coopération entre les quelques 375.000 entreprises présentes dans la Grande Région. Pierre Gramegna a également évoqué l'évolution inquiétante du chômage au sein de la Grande Région en insistant sur le fait qu'il fallait trouver, ensemble, des solutions à l'inadéquation de plus en plus prononcée entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi et en analysant des pistes de coopération en matière de formations.

Présent pour la première fois au salon, Nicolas Schmit, ministre luxem-

bourgeois du Travail de l'Emploi et de l'Immigration, a insisté, dans son discours, sur le fait qu'il fallait diffuser, surtout en temps de crise, des messages d'optimisme et de courage aux acteurs économiques de la Grande Région. Il a souligné que c'est surtout dans la tourmente au regard de la situation dans laquelle se trouve l'industrie sidérurgique dans nos régions, qu'il fallait mettre tous les moyens en œuvre pour offrir des perspectives aux sidérurgistes.

Des manifestations, telles que le Salon à l'Envers, offrent une plate-forme idéale pour tirer le meilleur parti possible des compétences des différentes régions et pour affronter ensemble les défis auxquels nous devons faire face dans le futur.



Signature de la convention de partenariat entre Entreprendre en Lorraine Nord ELN et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Témoignages d'entreprises

Ils étaient au Salon à l'Envers 2012



Rovi-tech S.A. (M. Michel Hauzeur – Administrateur-Délégué): «Nous participons à ce salon depuis plusieurs années et y revenons toujours avec grand plaisir. L'avantage du Salon à l'Envers est qu'il est facile d'accès en ce qu'il ne demande pas beaucoup d'investissement, ni en matériel, ni en ressources humaines. La qualité des visiteurs est extrêmement élevée et nous avons déjà établi quelques contacts très prometteurs au cours de cette journée. Nous sommes déjà certains d'y revenir l'année prochaine!»



Securybat (Mme Isabelle Baehr – Responsable administratif): «Le Salon à l'Envers est un rendez-vous convivial et représente une belle vitrine pour les PME de la Grande Région. Nous y participons depuis cinq ans en tant qu'exposant et y avons noué des contacts très fructueux, surtout dans la recherche de fournisseurs externes dans le domaine de formations en sécurité. Il est important de profiter de telles manifestations pour avoir de la visibilité.»



Javor Consulting (M. Thomas Javor – Business Consultant): «C'est ma première participation en tant qu'exposant à ce salon et si je me fie à mes premières impressions, je regrette de ne pas y avoir participé lors des dernières éditions. La proximité, les frais de participation très bas et la qualité des visiteurs en font une plate-forme très attractive pour les PME de la Grande Région qui cherchent à développer leurs activités transfrontalières. Je tiens également à souligner l'excellente prise en charge de la Chambre de Commerce qui nous a accompagnés de manière exemplaire dans la préparation de ce salon.»



Téléphonie SA (M. Pierre-Michael Zutterling): «Nous avons déjà participé à ce salon trois fois en tant qu'exposant et une fois en tant que visiteur. Ce rendez-vous annuel représente une excellente opportunité pour tisser, de manière concentrée, des liens avec des prestataires de services que l'on n'a pas la possibilité de rencontrer au Grand-Duché. Nous ciblons surtout des partenariats dans la région lorraine et avons réussi, au courant de cette seule journée, à établir plusieurs contacts très intéressants qui déboucheront sans doute sur une coopération concrète très prochainement.»

4 décembre 2012

Règlements REACH & CLP: mise en œuvre et challenges à venir!



helpdesk luxembourg
REACH & CLP

Un service du Centre de Recherche Public Henri Tudor
En partenariat avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures,
et le Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg, un service du Centre de Recherche Public Henri Tudor, organise le mardi 4 décembre 2012 de 12h30 à 17h30 à la Chambre de Commerce à Luxembourg-Kirchberg un événement annuel qui se déroulera en deux parties:

- une conférence sur les dernières évolutions des règlements REACH (enRegistrement, Evaluation, Autorisation et restrictions des substances CHimiques) et CLP (Classification, Etiquetage et Emballage des substances et mélanges chimiques). L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg présenteront les points clés des règlements REACH et CLP en lien avec les obli-



gations actuelles et futures des entreprises. Ces présentations seront enrichies du retour d'expérience d'une entreprise luxembourgeoise ainsi que de l'expérience du Conseil Européen de l'Industrie Chimique (Cefic) concernant la procédure d'autorisation et de Chemservise en tant que représentant exclusif.

- un déjeuner de networking précédant la conférence et permettant aux participants d'échanger, dans un cadre convivial, avec l'équipe du Helpdesk REACH&CLP Luxembourg et les

intervenants de la conférence ainsi qu'avec d'autres industriels.

Cet événement est organisé en collaboration avec l'Europe Enterprise Network de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et la Fedil – Business Federation Luxembourg. Il s'adresse à toutes les entreprises (fabricants, importateurs et utilisateurs en aval de produits chimiques), ainsi qu'aux autorités nationales et aux sociétés de consultance actives dans les domaines de REACH et du CLP. ■

Le programme détaillé de la manifestation est disponible sur le site Internet www.reach.lu

Inscription gratuite en ligne sur www.tudor.lu/fr/event/conference-reach-clp

Une traduction simultanée en français et en allemand est proposée

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;

- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise

concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat per-

met ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays

candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-

Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société française, spécialisée dans la conception et la fabrication de montres et bijoux (bagues, colliers, boucles d'oreilles, bracelets, etc), met à disposition ses méthodes de production pour de la sous-traitance à toutes entreprises spécialisées dans les métaux précieux (platine, or 18 carats, argent) ou titane, acier inoxydable, céramique, etc (EEN 20121015033)
- 2 Société bulgare, spécialisée dans la création et la maintenance de bases de données et d'enregistrements électroniques, la création et la maintenance de logiciels ainsi que dans la conception web et le développement d'applications, propose l'établissement d'une joint-venture avec tout partenaire potentiellement intéressé. La société recherche également des représentants commerciaux et des distributeurs en Europe (EEN 20120502038)
- 3 Société russe, spécialisée dans la fabrication d'armatures pour gazoducs, recherche des représentants commerciaux ainsi que des investisseurs en Europe pour mener conjointement ses activités (EEN 20121015024)
- 4 Société finlandaise, ayant développé un nouveau système de chauffage solaire utilisable dans les maisons et les bâtiments commerciaux, recherche des distributeurs en Europe (EEN 20121014001)
- 5 Société italienne, spécialisée dans le revêtement en bois, recherche des intermédiaires commerciaux (agents et distributeurs). La société offre également ses capacités de production aux entreprises et architectes susceptibles d'être intéressés. Elle est également ouverte à toutes propositions de joint-venture (EEN 20121012048)
- 6 Société lettonne, spécialisée dans la construction de maisons charpentées, recherche des partenaires commerciaux pour la vente de ses biens immobiliers. La société propose également des services de sous-traitance (EEN 20121012010)
- 7 Société turque, spécialisée dans la fabrication de fermetures éclair, recherche des distributeurs en Europe (EEN 20121012002)
- 8 Maison d'édition belge, spécialisée dans la publication de livres pour enfants, recherche des partenaires pour la distribution de ses ouvrages (EEN 20121011031)
- 9 Société turque, spécialisée dans les systèmes de portes coulissantes, propose ses services en tant que distributeur à des sociétés actives dans la vente de matériaux de construction (EEN 20121010023)
- 10 Société italienne, spécialisée dans la production et l'installation de systèmes électriques et photovoltaïques, recherche un partenaire pour une joint-venture ou une production réciproque. La société est également intéressée par un contrat de sous-traitance (EEN 20120926005)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Novembre 2012 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____
Numéro au RCS: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal/localité: _____
Téléphone: _____
Fax: _____
E-mail: _____@_____

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6

☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

Textes européens publiés du 30 septembre au 23 octobre 2012

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

Communications publiées du 30 septembre au 23 octobre 2012

1	2012/C 308/07	Décision de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 8 décembre 2011 concernant les dispositions relatives à la protection des données
2	2012/C 318/01	Avis n° 6/2012 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil définissant les règles de participation au programme-cadre pour la recherche et l'innovation «Horizon 2020» (2014-2020) et les règles de diffusion des résultats
3	2012/C 317/05	Informations provenant des états membres. Liste des agences de notation de crédit enregistrées et certifiées
4	2012/C 312/01	Avis de la Commission du 15 octobre 2012 sur un projet de règlement de la Banque centrale européenne concernant les statistiques sur les avoirs de titres

Décisions publiées du 30 septembre au 23 octobre 2012

5	2012/649/UE	Décision du Conseil du 15 octobre 2012 relative à la signature, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne et la République du Cap-Vert visant à faciliter la délivrance de visas de court séjour aux citoyens de la République du Cap-Vert et de l'Union européenne.
---	-------------	--

Orientations publiées du 30 septembre au 23 octobre 2012

6	2012/641/UE	Orientation de la banque centrale européenne du 10 octobre 2012 modifiant l'orientation BCE/2012/18 relative à des mesures temporaires supplémentaires concernant les opérations de refinancement de l'Eurosystème et l'éligibilité des garanties
---	-------------	---

Règlements publiés du 30 septembre au 23 octobre 2012

7	936/2012	Règlement (UE) de la Commission du 4 octobre 2012 modifiant les annexes du règlement (CE) n° 1896/2006 du Parlement européen et du Conseil instituant une procédure européenne d'injonction de payer
8	946/2012	Règlement délégué (UE) de la Commission du 12 juillet 2012 complétant le règlement (CE) n° 1060/2009 du Parlement européen et du Conseil par des règles de procédure relatives aux amendes infligées aux agences de notation de crédit par l'Autorité européenne des marchés financiers, y compris des règles relatives aux droits de la défense et des dispositions temporelles
9	923/2012	Règlement d'exécution (UE) de la Commission du 26 septembre 2012 établissant les règles de l'air communes et des dispositions opérationnelles relatives aux services et procédures de navigation aérienne et modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 1035/2011, ainsi que les règlements (CE) n° 1265/2007, (CE) n° 1794/2006, (CE) n° 730/2006, (CE) n° 1033/2006 et (UE) n° 255/2010

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Novembre 2012 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

☐ en français ☐ en allemand

☐ en anglais ☐ autre (à préciser) _____

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5

☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

**Désireux d'investir
aux quatre coins du monde ?**

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



Luxembourg School for Commerce

Formation des tuteurs pour l'encadrement des apprentis

Afin d'assurer une meilleure qualité de l'apprentissage, la Luxembourg School for Commerce, l'organe de formation de la Chambre de Commerce, propose une formation pour toutes les personnes

chargées d'accompagner et d'encadrer les apprentis en entreprise.

En premier lieu, cette formation s'adresse à tous les futurs tuteurs désirant s'engager dans la formation d'un apprenti. La durée de la formation est

fixée à deux jours entiers et deux demi-journées. Le tuteur est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti. Il occupe ainsi un rôle central et privilégié dans la relation avec les institutions responsables encadrant la formation professionnelle en entreprise. La nouvelle réglementation du droit de former exige une formation spécifique pour tuteurs qui sera obligatoire pour toute entreprise souhaitant obtenir et garder le droit de former. Les entreprises formant à l'heure actuelle un ou plusieurs apprentis et disposant donc du droit de former devront également participer à cette formation et s'aligner ainsi sur les nouvelles exigences de qualité.

La formation a pour objectif de fournir aux tuteurs des concepts pédagogiques de base. Ceux-ci leur facilitent l'encadrement de l'apprenti et leur permettent de mieux réussir leurs missions. Afin qu'ils puissent former un apprenti conformément aux exigences du programme de formation pratique, les tuteurs apprendront à structurer et à gérer une formation. Un autre pilier de la formation consiste en l'enseignement des droits et des devoirs d'un tuteur, la définition de son rôle et de ses missions. Une matinée de suivi complète les trois jours de formation qui permet aux futurs tuteurs d'échanger leurs premières appréciations et vécus en matière de formation initiale.

La formation est proposée en langue luxembourgeoise, française ou allemande. La LSC organise également des sessions à Hosingen au centre écologique et des sessions spécifiques pour les ressortissants du secteur HORECA avec des horaires aménagés l'après-midi.



Le nombre de participants est limité à 20 personnes par séance. Un certificat de participation, enlever de tuteur est délivré à la fin de la formation. Prix: 100 € (déjeuners et pauses-café inclus).

Inscriptions: sandrina.piquard@lsc.lu Pour de plus amples informations:

Luxembourg School for Commerce (LSC) – Mme Line Jacoby – Tél.: (+352) 42 39 39-236 – E-mail: line.jacoby@lsc.lu

■ **Formation: « Tuteur/tutrice en entreprise »**

(Renforcer les compétences des tuteurs)

Durée de chaque cycle: Deux jours entiers et deux demi-journées de suivi

Groupes/Lieu	Formatrice	Dates 2012			2013-2014
		Formation pédagogique 1 ^{re} journée 8h30-17h00	Formation pédagogique 2 ^e journée 8h30-17h00	Formation « Evaluation compétences » 8h30-12h30	Matinée suivi 8h30-12h30
1. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	25 janvier	28 janvier	5 février	18 juin
2. Français	Marie-Laure Jacquet	4 février	18 février	22 février	6 juin
3. Luxembourgeois	Josiane Eippers	20 février	27 février	7 mars	4 juin
4. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	22 février	25 février	5 mars	25 juin
5. Luxembourgeois	Josiane Eippers	6 mars	13 mars	21 mars	25 juin
6. Français	Marie-Laure Jacquet	7 mars	18 mars	21 mars	6 septembre
7. Français- HORESCA Réserve aux ressortissants du secteur Horeca	Joëlle Letsch	11 mars (14.30- 18.00)	15 mars (14.30- 18.00)	22 mars (15.00- 18.00)	10 juillet (15.00- 18.00)
8. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	8 avril	10 avril	18 avril	26 septembre
9. Luxembourgeois	Josiane Eippers	10 avril	17 avril	23 avril	4 juillet
10. Français	Marie-Laure Jacquet	15 avril	22 avril	26 avril	27 septembre
11. Luxembourgeois	Josiane Eippers	6 mai	15 mai	6 juin	19 septembre
12. Français	Marie-Laure Jacquet	13 mai	23 mai	24 mai	17 octobre
13. Allemand	Joëlle Letsch	13 mai	17 mai	23 mai	24 octobre
14. Français	Marie-Laure Jacquet	3 juin	10 juin	13 juin	25 octobre
15. Luxembourgeois	Josiane Eippers	12 juin	19 juin	2 juillet	26 septembre
16. Luxembourgeois- HOSINGEN	Joëlle Letsch	17 juin	21 juin	27 juin	25 octobre
17. Français	Josiane Eippers	1er juillet	8 juillet	16 juillet	3 décembre
18. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	15 juillet	17 juillet	23 juillet	12 décembre
19. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	9 septembre	13 septembre	19 septembre	14 janvier
20. Français	Marie-Laure Jacquet	9 septembre	19 septembre	26 septembre	17 janvier
21. Allemand	Josiane Eippers	2 octobre	9 octobre	15 octobre	28 janvier
22. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	7 octobre	11 octobre	17 octobre	13 février
23. Français	Marie-Laure Jacquet	14 octobre	21 octobre	24 octobre	28 février
24. Luxembourg	Josiane Eippers	6 novembre	13 novembre	19 novembre	22 avril
25. Français	Marie-Laure Jacquet	14 novembre	21 novembre	22 novembre	25 avril
26. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	18 novembre	22 novembre	28 novembre	24 avril
27. Luxembourgeois	Joëlle Letsch	9 décembre	13 décembre	17 décembre	8 mai
28. Français	Marie-Laure Jacquet	9 décembre	16 décembre	19 décembre	9 mai

Nouveau catalogue

La Luxembourg School for Commerce présente 25 nouvelles formations au premier semestre 2013



Ce mardi 6 novembre 2012 la «Luxembourg School for Commerce» (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a présenté son bilan intermédiaire au 31 octobre 2012, ainsi que son catalogue «Formation Professionnelle Continue 2013/1». Les statistiques sont encourageantes. En effet, sur les dix premiers mois de l'année 2012, la LSC a enregistré une hausse des inscriptions de 22,3 % par rapport à 2011, pour la même période. Au total, ce ne sont pas moins de 11.230 personnes qui se sont ainsi inscrites. De plus, le développement de nouveaux produits de formation est au cœur des préoccupations actuelles: pas moins de 25 nouvelles formations seront offertes au cours du premier semestre 2013 dans de nombreux domaines et secteurs d'activité.

L'offre de la LSC se fonde sur trois piliers: la formation professionnelle initiale (FPI), la formation professionnelle continue (FPC) et la formation professionnelle universitaire (FUN). C'est traditionnellement dans le courant du dernier trimestre de l'année courante que la LSC présente son catalogue (FPC) pour l'année suivante. La présentation du nouveau catalogue permet aussi

de présenter le bilan intermédiaire de l'exercice en cours.

Lors de son mot de bienvenue, Fernand Ernster, président du Conseil de Gérance de la LSC et Vice-président de la Chambre de Commerce, a mis l'accent sur la valeur ajoutée de la formation. Dans un contexte économique difficile, celle-ci est d'autant plus importante qu'elle permet aux entreprises de mieux s'adapter au changement et de maintenir un certain niveau de compétitivité, via la mise à niveau et le renforcement des compétences des salariés.

Fernand Ernster a également salué la politique de l'Etat luxembourgeois en matière de soutien aux entreprises dans leurs démarches de formation des salariés, qui s'est traduite par l'augmentation du taux d'aide à la formation.

Il n'a pas manqué de rappeler que la LSC œuvre à la promotion du «life-long learning» au Luxembourg et souhaite que le projet de réforme de l'enseignement secondaire avance et tienne compte des propositions publiées dans l'avis de la Chambre de Commerce. La LSC juge absolument indispensable que le système scolaire prépare les jeunes à leur futur rôle «d'acteur responsable» au sein de la société, et qu'il les dote du savoir, de la culture générale et du savoir faire (compétences) nécessaires à la prise en main de leur propre avenir:

- l'enseignement des langues est certes primordial mais doit néanmoins s'opérer de manière plus souple et flexible, afin de s'assurer, d'une part, de la bonne maîtrise d'au moins une des langues administratives officielles du Luxembourg, et, d'autre part, d'une deuxième langue, mais à un niveau moindre;
- les théories économiques et le fonctionnement de l'économie mondiale font aujourd'hui partie intégrante de la culture générale, leur enseignement devrait donc prendre une place plus importante afin de permettre aux élèves de mieux s'intégrer dans la société;

- l'esprit d'entreprise, l'innovation et la créativité doivent eux aussi être favorisés pour donner aux élèves plus de perspectives et ainsi mieux les préparer aux études supérieures et à la vie professionnelle.

Monsieur Ernster a ensuite présenté la future remise des certificats de la «Promotion du Travail», qui se tiendra au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg le 27 janvier 2013, sous le patronage de Madame Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne. Il s'agit de la première remise organisée par la Chambre de Commerce seule, dans le but de récompenser le travail des apprentis et des apprenants issus de secteurs d'activité relevant de la Chambre de Commerce.

Autre temps fort de l'année 2013, les «LSC Spring Awards» qui visent à promouvoir et sensibiliser le public au «life-long learning», ainsi qu'à valoriser l'ensemble des acteurs engagés auprès de la LSC dans la formation au Luxembourg. Les «LSC Spring Awards» se tiendront le 21 mars 2013 dans les locaux de la Chambre de Commerce et 11 prix y seront remis, dans 4 catégories.

Monsieur Ernster a clôturé son intervention en mettant l'accent sur le développement du site web www.lsc.lu, lequel a récemment été remanié dans un souci de structuration de l'offre, de facilitation de la recherche de formations, ainsi que du paiement en ligne.

Gérard Eischen, Directeur de la LSC, a ensuite pris la parole pour dresser le bilan relatif au pilier «Formation Professionnelle Continue (FPC)». Le pilier FPC a connu une augmentation des inscriptions de l'ordre de 27 % (de 8.265 à 10.478 inscrits) entre octobre 2011 et octobre 2012. A titre d'exemple, les inscriptions aux nouvelles formations du programme «LSC Entrepreneurship» – qui encouragent l'esprit d'entreprise et préparent aux différentes professions dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie, des débits de boissons ainsi que des trans-



(de g. à dr.): Jean Junck, Gérard Eischen, Fernand Ernster et Roger Thoss ont présenté le bilan intermédiaire de la Luxembourg School for Commerce, ainsi que le nouveau catalogue Formation Professionnelle Continue 2013/1

ports – ont évolué de près de 78 % par rapport à 2011 et le domaine de formation «Comptabilité et finance» a vu ses inscriptions doubler sur la période. Gérard Eischen a souligné le fait qu'au-delà du bon résultat chiffré, la LSC a surtout innové pour améliorer son service au client. Ainsi, le «Pôle Conseil en Formation» accueille les clients pour les conseiller et les orienter. De plus, la plateforme «Club des Responsables de Formation» a été relancée. Il s'agit d'un réseau d'experts qui se réunit deux fois par an pour participer à une conférence autour d'un sujet contemporain lié à la formation et à la gestion des ressources humaines.

Jean Junck, membre du Comité exécutif de la LSC a ensuite présenté le pilier «Formation Universitaire (FUN)», lequel a connu de nouveaux développements. En effet, la promotion de l'entrepreneuriat a été renforcée par le biais de workshops en gestion d'entreprise destinés aux doctorants de l'université du Luxembourg et intitulés «Introduction to Entrepreneurship and Entrepreneurial Behaviour».

L'offre FUN vient d'être étoffée et comporte désormais deux Masters et quatre Bachelors:

- Masters: «Entrepreneurship and Innovation» et «Business Administration»,

- Bachelors: «Banking and Finance», «Business Administration», «International Management» et «International Hospitality & Tourism Management».

Enfin, au 1^{er} novembre 2012 le nombre d'inscrits s'élevait à 136 contre 72 sur l'exercice 2011 complet, soit une progression de l'ordre de 89 %.

Il a ensuite passé la parole à Roger Thoss, membre du Comité exécutif qui a présenté le bilan du pilier Formation Professionnelle Initiale (FPI). Une préoccupation constante de la LSC est l'«assurance-qualité» de l'apprentissage. La formation pour tuteurs rencontre d'ailleurs un vif succès: celle-ci vise à outiller les tuteurs et à leur transmettre les connaissances pédagogiques et réglementaires nécessaires pour se familiariser avec la réforme de la formation professionnelle. Cette formation comptera 65 sessions en 2012, contre 34 sur l'exercice 2011 complet. Au 16 octobre 2012, 734 tuteurs s'étaient inscrits, contre 687 pour l'année 2011.

Autre fait marquant, l'évolution plutôt favorable du nombre de nouveaux contrats d'apprentissage, qui sont passés de 901 en 2011 à 919 au premier novembre 2012. Néanmoins, Roger Thoss a pu constater un déséquilibre entre l'offre et la demande en termes de

postes d'apprentissage, dans certaines branches. En effet, au 1^{er} octobre 2012, 243 postes d'apprentissage restaient encore à pourvoir. Le nombre total des contrats d'apprentissage signés au 1^{er} novembre 2012 était de 1.705 contre 1.599 sur l'ensemble de l'année 2011, ce qui témoigne des efforts constants de LSC pour rapprocher le monde économique et le monde scolaire.

■ Le nouveau catalogue 2013/1

Gérard Eischen a repris la parole pour présenter le nouveau catalogue des formations de la LSC.

Celui-ci recensera dorénavant non seulement les formations qui seront dispensées au premier semestre 2013, mais également les formations du second semestre, sous réserve que celles-ci s'inscrivent dans la continuité d'une formation déjà offerte. De plus, le programme «LSC Entrepreneurship» a été remanié autour de trois sous-programmes pour plus de transparence:

- Accès aux professions du commerce,
- Accès pour le dirigeant impliqué dans une faillite,
- Gestion d'entreprise (Promotion de l'esprit d'entreprise).

En plus d'une meilleure lisibilité, le nouveau catalogue 2013/1 intègre de toutes nouvelles formations: sur un

total de 161 offres, 25 ont été nouvellement développées. Présentées pour certaines en langue anglaise ou allemande, ces formations s'axent autour des domaines suivants:

- «LSC Entrepreneurship», sous-domaine Gestion d'entreprise,
- «LSC Security»: 10 nouvelles formations visant l'implémenta-

tion d'une meilleure politique de sécurité et santé au travail,

- «LSC Sectoral»: 7 nouvelles formations développées pour les secteurs HORECA, Industrie et Logistique,
- «LSC Progress»: sous-domaines «Management International», «Droit et Gestion» et

«Développement des ressources humaines» ciblant les particuliers, les salariés et dirigeants d'entreprise, ainsi que les demandeurs d'emploi.

Plus que jamais, l'offre de formation de la LSC se veut diversifiée et flexible, afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises luxembourgeoises. ■

Les intéressés peuvent commander un exemplaire gratuit du catalogue auprès de la LSC par téléphone au 42 39 39-220 ou par e-mail: [info\(at\)lsc.lu](mailto:info(at)lsc.lu). Le catalogue sera également consultable en ligne sur www.lsc.lu.

L'offre en matière de formation professionnelle continue de la LSC est complétée par le catalogue de la plate-forme commune avec la Chambre des Métiers et l'OLAP.

e-learning

Online Executive Master in Management: une formation managériale de haut niveau

Trois business schools de renom, à savoir HEC Management School – University of Liège, Solvay Brussels School of Economics and Management et Louvain School of Management, se sont associées pour proposer cette formation managériale. Encouragée par la Luxembourg School for Commerce (LSC), il s'agit d'une formation post-universitaire de 2 ans qui s'adresse à un public de professionnels, souhaitant occuper une fonction de manager. Elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme universitaire de 2^e cycle (licence ou master), respectivement aux

titulaires d'un graduat avec expérience professionnelle (5 ans).

Le *Online Executive Master in Management* a pour objectif de conférer aux participants les connaissances et compétences indispensables au métier de manager en entreprise. L'approche pédagogique privilégiée est celle du *e-learning* (formation à distance) combinée avec des séances de travail interactives en présence des professeurs un samedi par mois en moyenne et lors de deux séminaires en début et en milieu de formation, le vendredi et le samedi. Ces contacts réguliers et de visu favorisent

l'encadrement par l'équipe pédagogique et la constitution d'une communauté d'apprentissage.

Le prix de la formation s'élève à 4.800 EUR TTC. La prochaine session débutera au mois de janvier 2013. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et se font par le biais du site: www.campusvirtuel.be. Pour de plus amples informations, veuillez contacter directement le Campus Virtuel en Gestion au (+32) 4 232 7413 ou bien (+32) 4 232 7414, respectivement via cvg@campusvirtuel.be. ■

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



« *vous ne
connaissez pas* **VOS
DROITS EN
MATIÈRE DE
FORMATION** sont
présentés sur
lifelong-learning.lu »

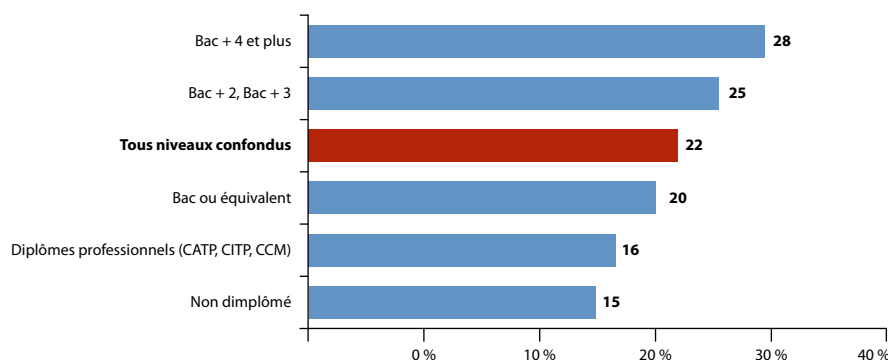
Retrouvez toutes les informations sur la
formation continue et les mesures d'aide sur
lifelong-learning.lu

INFPC

Aides individuelles à la formation continue: seul un actif sur cinq s'estime bien informé sur les aides disponibles



Graphique 1: Proportion des actifs, par niveau d'études, capables de citer au moins une aide individuelle à la formation continue (%)



Lecture: parmi les diplômés de niveau Bac + 4 et plus, 28 % sont capables de citer au moins une aide individuelle à la formation continue

Source: Observatoire de la formation

Il existe un certain nombre de dispositifs favorisant l'accès à la formation continue: congés spéciaux, aménagement du temps de travail, aides financières.

Ce sont autant de mesures qui contribuent à faciliter l'accès à la for-

mation tout au long de la vie des actifs et, plus largement, des individus. Mais les actifs sont-ils suffisamment informés de leurs droits et des aides dont ils peuvent bénéficier en la matière?

Selon une enquête menée par l'Observatoire de la formation, seul un actif

sur cinq (22 %) est en mesure de citer spontanément au moins une aide individuelle à la formation continue. Dans 65 % des cas, il est résident luxembourgeois. De grandes disparités apparaissent entre les plus diplômés et les moins diplômés (graphique 1): 28 % des actifs de niveau Bac + 4 et plus sont informés de l'existence de mesures d'aide, contre 15 % des actifs non diplômés.

Les actifs de nationalité luxembourgeoise sont mieux informés que ceux d'autres nationalités. En effet, 29 % d'entre eux connaissent au moins une aide à la formation continue, alors que les actifs de nationalité étrangère ne sont que 19 %. Il en est de même avec les résidents (25 %) et les frontaliers (18 %).

Le congé individuel de formation: l'aide la plus connue

Si l'on s'intéresse aux dispositifs connus par les sondés, le congé individuel de formation (CIF) arrive en première position avec 36 % des mesures citées spontanément, suivi du congé linguistique et du congé jeunesse (respectivement 14 % et 5 %). En revanche, lorsqu'on leur demande de désigner parmi une liste de mesures existantes, les aides à la formation dont ils ont déjà entendu parler, le classement diffère. Le CIF (41 % des actifs) devance les aides financières pour études supérieures (36 %) et le congé linguistique (29 %). A noter que 18 % des actifs n'ont jamais entendu parler de la moindre mesure d'aide à la formation. Ce sont principalement des actifs qui résident à l'étranger (62 %), plutôt de sexe masculin (60 %).

Sources des données

L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1.192 personnes, représentatif de la population active luxembourgeoise âgée de plus de 18 ans (méthode des quotas: âge, sexe, nationalité et lieu de résidence).

Aides à la formation continue pour individus

- Congé individuel de formation;
- Congé linguistique;
- Congé jeunesse;
- Aménagement personnel du temps de travail;
- Congé sans solde pour formation;
- Validation des acquis de l'expérience;
- Déductibilité fiscale;
- Aides financières pour études supérieures;
- Bourses européennes.

Pour plus d'information: www.lifelong-learning.lu, rubrique Aides.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter Formabref «Aides individuelles à la formation continue» sur le site infpc.lu ou commander gratuitement un exemplaire à info@infpc.lu

Les Fonds européens investissent dans votre avenir



VOUS AVEZ BESOIN DU B.A.-BA DU MARKETING POUR COMPRENDRE LE B2B

LSC PROGRESS
VOUS PROPOSE UNE FORMATION
DE PERFECTIONNEMENT
EN MARKETING

Découvrez toutes nos formations
et le **nouveau catalogue** sur www.lsc.lu



Luxembourg
School
for Commerce

LSC

Business Education & Training

<https://job4students.uni.lu>

L'Université du Luxembourg lance le portail «Job4students»

Dans le cadre de l'offre de service Campus Carrières, le Service des Etudes et de la Vie Etudiante (SEVE) de l'Université du Luxembourg vient de lancer son tout nouveau portail de l'emploi étudiant «Job4students» sous l'adresse <https://job4students.uni.lu>. Le portail Job4students fait le lien entre les étudiants en recherche d'offres de job étudiants, de stages, ou d'emploi, et les entreprises qui proposent des jobs, des stages, des emplois, et qui sont intéressées par les profils étudiants.

Entièrement gratuit, le nouveau portail est rapide, pratique et simple à utiliser. Très classiquement, il s'agit d'un

système à double entrée: étudiants et entreprises. D'un côté, les étudiants créent leur compte, mettent leur CV en ligne, et accèdent directement aux offres d'emploi et de stage des entreprises. De leur côté, les entreprises créent également leur compte en ligne, déposent leurs offres et peuvent consulter les profils étudiants.

Cette nouvelle offre de service répond à la demande des étudiants ainsi qu'aux objectifs stratégiques de l'Université. «Nous tenons tout particulièrement à accompagner étudiants et jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi», souligne la responsable du SEVE, Anne Christophe.

Le bureau «Campus Carrières»

Le bureau «Campus Carrières» de l'Université du Luxembourg permet aux étudiants de trouver des informations, des conseils mais aussi une aide active dans la recherche d'un emploi. Le service organise des ateliers autour des techniques de recherche d'emploi, et offre aux étudiants et aux jeunes diplômés la possibilité de recevoir des conseils personnalisés lors d'entretiens individuels. «Campus Carrières», c'est aussi de nombreuses offres de jobs étudiants, de stages, et de postes pour jeunes diplômés.

Pour de plus amples renseignements, les entreprises peuvent s'adresser directement à Romain Raux, conseiller «Campus Carrières», courriel: campus.carrieres@uni.lu – Tél. (+352) 46 66 44-6686



Groupe Fiduciaire Luxembourgeoise

Notre groupe indépendant est articulé autour de trois sociétés actives au Grand-Duché de Luxembourg depuis les années 1995.

Nos activités couvrent les besoins de nos clients particuliers, professions libérales, indépendants et entreprises PME.

246, rue de Beggen • L-1220 Luxembourg
Tél. : (+352) 42 20 10 • www.fidlux.lu

Fiduciaire Luxembourgeoise Claude Koeune s.à r.l.

- expertise-comptable
- conseil fiscal
- accompagnement entreprise

Fiduciaire Luxembourgeoise Salaires et Traitements S.A.

- décomptes de salaires
- travaux de secrétariat social
- gestion du personnel

Société Luxembourgeoise de Révision s.à r.l.

- commissaire aux comptes
- conseil entreprise

VOUS
VOULEZ
ÊTRE SÛR
DU RÉSULTAT

LSC PROGRESS
VOUS PROPOSE DES FORMATIONS
AUX MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ ET
DE LA FINANCE

La LSC est certifiée ISO 9001

Découvrez toutes nos formations
et le **nouveau catalogue** sur www.lsc.lu



Luxembourg
School
for Commerce

LSC

Business Education & Training



1^{re} Soirée de Clôture 1,2,3,GO Social

Les créateurs d'entreprises à finalité sociale ou solidaire présentés au public

Les projets à finalité sociale ou solidaire de la 1^{re} édition du parcours 1,2,3 GO Social sont enfin connus! Ils ont été révélés au public lors de la Grande Soirée de Clôture qui s'est tenue le 8 novembre 2012 à RBC Investor Services Esch-sur-Alzette. Près d'une centaine de personnes ont assisté à cet événement festif organisé en collaboration avec la ville d'Esch-sur-Alzette et placé sous le parrainage du département de l'économie solidaire du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur. Parmi les 24 projets acceptés au parcours 1,2,3 GO Social et accompagnés par les experts du réseau, 8 porteurs de projets sont allés jusqu'au bout de l'aventure et ont déposé un Business Plan Social. 4 projets ont convaincu le jury et ont été sélectionnés comme lauréats du parcours 1,2,3 GO Social: AGAPE, CELL, Ecocity, Seabiscuit.

La 1^{re} remise des prix du parcours 1,2,3 GO Social a eu lieu dans le cadre de la journée «*Alliances entreprises classiques & solidaires: Challenges et perspectives pour l'innovation sociale*» organisée en collaboration avec la ville d'Esch-sur-Alzette, sous le parrainage du département de l'économie solidaire du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur Luxembourg. Après un après-midi riche en conférences sur des thématiques telles que «*L'entrepreneur social à l'aube d'une nouvelle dynamique politique*», «*La sous-traitance auprès d'un entrepreneur social ou solidaire*», la présentation de «*Part & Act: un nouvel outil pour des partenariats entreprises/associations*» ainsi qu'une table-ronde sur comment «*Relever ensemble les défis sociétaux de*

demain», les projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire de la 1^{re} édition du parcours 1,2,3 GO Social, lancé en novembre 2011, ont été présentés.

Lydia Mutsch, députée – maire de la ville d'Esch-sur-Alzette a ouvert les festivités, et Thomas Sorrentino, responsable de la communication d'Ashoka France/Belgique/Suisse a poursuivi par un exposé sur «*L'impact de l'entrepreneuriat social*».

Ashoka est une organisation internationale sans but lucratif, présente dans 70 pays, dont l'objectif est de contribuer au développement et à l'efficacité du secteur de l'Entrepreneuriat Social, un secteur qui «entreprend autrement» en mettant l'Homme au centre de ses préoccupations. Créée en Inde il y a près de 30 ans, son programme phare consiste à soutenir des Entrepreneurs

Sociaux innovants pour les aider à démultiplier leur impact sur la société et à diffuser largement leurs idées. Plus de 3.000 de ces personnes d'exception font aujourd'hui partie du réseau Ashoka dans le monde et bénéficient de ses synergies.

Par la suite, André Reuter du groupe Polygone (actif entre autre dans la collecte et le traitement des déchets) a témoigné de son parcours professionnel en tant qu'entrepreneur social au Luxembourg. Avant la présentation des lauréats, Robert Dennewald, président de Business Initiative A.s.b.l., a fait une rétrospective de la 1^{re} édition du parcours 1,2,3 GO Social en soulignant que celle-ci a rencontré un énorme succès et a dépassé ses objectifs.

Les business-plans remis lors de l'édition 2011-2012 du parcours 1,2,3 GO

Social ont tous été mis à l'honneur lors de la soirée et les lauréats de cette édition ont été présentés de façon originale par des courts-métrages réalisés par la société AV Works.

Les lauréats de la première édition du parcours 1,2,3 GO Social sont (par ordre alphabétique):

AGAPE (Caroline Putzeis): Mise à disposition des entreprises de moyens et outils innovants visant le bien-être des employés comme vecteur clé de la réussite personnelle et économique.

Impact Social: L'accompagnement à la réalisation de soi, développement du bien-être intérieur des employés de sociétés.

CELL (Katy Fox): Soutien et accompagnement d'initiatives citoyennes. Réalisation de séminaires sur le développement durable. Service conseil projets de résilience. Installations écologiques.

Impact Social: L'argent généré par le CELL est réutilisé pour développer d'autres projets. Management participatif. Développement durable et communautés résilientes.

Ecocity (Charlet Jérémy et Sabrina Alloun): Transport écologique en vélo triporteur (marchandise et personnes) et service de lavage auto sans eau.

Impact Social: Recrutement du personnel basé sur l'intégration sociale et l'égalité des chances. Prise en compte/respect de l'environnement.

Seabiscuit (Biscuiterie du Luxembourg) (Thierry Li): Créer une biscu-

terie artisanale et sociale travaillant avec les producteurs locaux.

Impact Social: Faire travailler des personnes handicapées ou en voie d'insertion et utiliser des matières premières de producteurs locaux.

Ces projets ont été récompensés par un soutien financier, sponsorisés par différents donateurs de prix: la Fondation Tremplin sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, ING Luxembourg, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-duchesse Charlotte, la ville d'Esch-sur-Alzette et la Chambre de Commerce Luxembourg.

Le projet Sozial Affair s'est vu décerné le «Coup de Cœur du Jury. **Sozial Affair (Président: Gilles Rod, Coordination: Magali De Rocco)** a pour objet de promouvoir les produits issus de différents partenaires sociaux et solidaires et de mettre en commun des ressources et connaissances, volonté d'indépendance financière. **Impact Social:** développement d'une économie solidaire par le travail de personnes en difficulté et mise en avant du développement durable par la création de biens et produits.

3 autres porteurs de projets sont allées jusqu'au bout du parcours 1,2,3 GO Social et ont finalisé un Business-plan Social à l'aide des coaches du réseau:

Creative Equity (Marc Jeanjean): Creative Equity est un fonds d'Impact Finance. Il propose à ses clients, au travers d'investissements dans des PME, de partager équitablement la création de richesse

avec les salariés. Ce partage permet aux salariés de devenir propriétaire de leur entreprise sans investir d'argent.

Impact Social: Pour les investisseurs: une performance financière raisonnée, une plus value sociale et sociétale. Pour les salariés: un partage équitable de la création de richesse, un transfert de responsabilité porteur d'une croissance durable.

SAKURA Initiative/meso IMPACT Finance (Xavier Heude/Michel Vandevor): Plate-forme de services (assistance technique et investissement) pour le développement d'activités économiques à impact social et environnemental en Grande-Région et dans le monde.

Impact Social: Favoriser les projets socialement responsables et le développement durable.

SUCCESS 2D (Bernard Fontanive): Cours de soutien scolaire solidaires.

Impact Social: Maintien scolaire, lutte contre l'exclusion sociale des jeunes.

Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur a clôturé l'événement, animé par Camille Ney de RTL. Tous les porteurs de projet, des membres du réseau 1,2,3 GO Social, des différentes personnalités du secteur de l'économie sociale au Grand-duché de Luxembourg, des partenaires et sponsors ainsi que de la presse luxembourgeoise ont ensuite pu prendre part à un walking dinner, animé musicalement par le trio Greg Lamy.

Business Initiative A.s.b.l.

Créée en 2000 par la Chambre de Commerce Luxembourg, la Fedil – Business Federation et Luxinnovation, Business Initiative A.s.b.l. a pour mission de **diversifier l'économie** et de **stimuler la création d'entreprises innovantes en Grande Région**, ainsi que la création **d'entreprises à finalités sociales et solidaires au Grand-duché de Luxembourg**.

1,2,3 GO Social

Le 24 novembre 2011, Business Initiative A.s.b.l. a lancé 1,2,3 GO Social, un nouveau dispositif d'accompagnement pour les projets d'entreprises à finalité sociale ou solidaire au Grand-duché de Luxembourg, qui s'intègre dans le plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg (PLES-2012), mené par le département de l'économie solidaire du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Concrètement, 1,2,3 GO Social offre un **coaching gratuit** et personnalisé **dans l'élaboration de business plans** pour les porteurs de projets à finalité sociale ou solidaire.

1,2,3 GO Social est soutenu par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur Luxembourg et son département de l'économie solidaire, la Chambre de Commerce Luxembourg, la Ville d'Esch-sur-Alzette, la Fondation Tremplin sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, ING, l'Œuvre Nationale de Secours Grande-duchesse Charlotte, et des partenaires méthodologiques tels que Uni.lu, le CRP Tudor, Etika A.s.b.l.



Georges Lentz, administrateur délégué de la Brasserie Nationale S.A. depuis 1986, parrainera la Promotion 2012

BusinessMentoring

La «Promotion Georges Lentz» sera lancée le 28 novembre

Le 28 novembre prochain, Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances et des Classes moyennes et du Tourisme, présidera la cérémonie de lancement de la troisième promotion du programme BusinessMentoring. L'événement, proposé dans le cadre des Journées Création et Développement d'Entreprises 2012, aura lieu au centre de conférences de la Chambre de Commerce, en présence du parrain de la promotion 2012, Georges Lentz, administrateur délégué de la Brasserie Nationale S.A. et de Gérard Eischen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce, ainsi que des principaux partenaires du programme.

Au cours des deux dernières années, le programme de mentorat BusinessMentoring a permis à une soixantaine d'entrepreneurs de toutes générations – mentors et mentorés confondus – de partager leurs histoires de vie et de se nourrir de leurs parcours d'entrepreneurs respectifs. En effet, au-delà des relations mentoriales individuelles qui ont donné

l'opportunité aux entrepreneurs-mentorés de développer leur savoir-être, leurs habiletés et leur vision d'entreprise, c'est une véritable plate-forme d'échanges autour de la transmission des savoirs et du mentorat qui s'est mise en place. Au cœur de cette plate-forme se trouvent des dirigeants expérimentés désireux de soutenir la nouvelle génération d'entrepreneurs: les mentors.

La cérémonie de lancement sera marquée par le témoignage de deux mentors, Christian Billon et Guy Tabourin. Ces derniers reviendront notamment sur les bonnes pratiques développées au sein du programme depuis 2010 et nous livreront les enseignements tirés de leurs relations mentoriales. Au cours de la soirée, un retour en images illustrera l'évolution des entrepreneurs ayant pris

part à la toute première saison mentorale, clôturée le 20 septembre dernier, sans oublier la présentation des mentors nouvellement sélectionnés.

■ A propos du parrain de la promotion

Titulaire d'un Bachelor en Administration des Affaires obtenu en 1974 à la Miami University of Ohio, Oxford OH, Etats-Unis, Georges Lentz a une longue et riche carrière entrepreneuriale. Ayant débuté à l'âge de 25 ans en tant que res-

pensable du département marketing de la Brasserie Funck Bricher, il devient dès 1975 associé-gérant de la Brasserie Nationale S.à r.l. Près de 40 ans plus tard, Georges Lentz n'a rien perdu de son dynamisme puisqu'on le retrouve à la tête de plusieurs entreprises, notamment de la Brasserie Nationale S.A., en tant qu'administrateur délégué, mais aussi de Carrefour S.A. et de la Banque de Luxembourg S.A., en tant qu'administrateur, et enfin, du groupe Munhowen S.A. Ehlerange, en sa qualité de président.

En marge de ses activités managériales, Georges Lentz s'est largement investi dans l'éducation des jeunes, faisant du transfert de savoir un élément-clé de son parcours, ainsi qu'en témoignent ses activités extra-professionnelles: membre fondateur de la Fédération des Jeunes Dirigeants à Luxembourg (FJD), il a également enseigné pendant 8 ans au sein du Centre Européen de l'Université de Miami (MUDEC).

Mercredi 28 novembre 2012, de 18h30 à 20h00 à la Chambre de Commerce
7 rue Alcide de Gasperi, L-2981 Kirchberg

Public cible: dirigeants de TPE et PME expérimentés ou débutants, cadres exécutifs, (futurs) créateurs et entrepreneurs d'entreprise et acteurs de l'entrepreneuriat.

Langue véhiculaire: français (avec traduction simultanée vers l'anglais)

Modalités de participation: accès gratuit avec inscription obligatoire en ligne AVANT le 27 novembre 2012 sur www.businessmentoring.lu/inscription

Contact: businessmentoring@cc.lu

Mentorat d'affaires



DÉJÀ UNE SOIXANTAINE D'ENTREPRENEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROGRAMME...POURQUOI PAS VOUS?

- ✓ "Jeunes" entrepreneurs à la tête d'une entreprise en phase de démarrage, développement ou reprise, apprenez au contact d'un dirigeant expérimenté (mentor) !
- ✓ Dirigeants d'entreprise et cadres exécutifs chevronnés, venez partager bénévolement votre expérience avec des entrepreneurs de toutes générations et tous secteurs !

PROGRAMME D'ACCÈS GRATUIT ENCADRÉ PAR DES RÈGLES D'ÉTHIQUE ET DE CONFIDENTIALITÉ

LES SÉLECTIONS 2013 SONT OUVERTES! DÉPÔT DE DOSSIER JUSQU'AU 15/09/13 SUR:

WWW.BUSINESSMENTORING.LU

CONTACT:

BUSINESSMENTORING@CC.LU



PARCE QUE RIEN NE PEUT REMPLACER L'EXPÉRIENCE !

BusinessMentoring – clc

Un afterwork sous le signe de Venise



Laurent Schonckert, CEO de Cactus S.A., est l'un des premiers mentors à avoir rejoint le programme en 2010



Enrico Lunghi, directeur du Mudam, a rappelé la vocation du Mudam d'être un «miroir» de la création actuelle



La visite s'est poursuivie par un cocktail, laissant place aux échanges entre membres des deux réseaux

Une cinquantaine d'entrepreneurs – mentors, mentorés et membres de la clc se sont réunis au Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, Mudam, le 18 octobre dernier, afin de découvrir l'exposition dédiée à la biennale de Venise et de partager leurs expériences entrepreneuriales autour d'un cocktail, le tout dans un cadre à la fois convivial et dépaysant.

Cet afterwork, organisé à l'initiative de l'équipe BusinessMentoring en partenariat avec la clc, visait à renforcer les liens entre les deux organisations, qui avaient déjà collaboré à la mise en place d'une conférence sur la stratégie de communication commerciale en juin dernier.

Après une brève introduction articulée autour du témoignage de Laurent Schonckert, à la fois mentor et membre de la clc, et du mot d'ouverture d'Enrico Lunghi, directeur du Mudam, les participants ont effectué une visite guidée d'une série d'œuvres choisies dans le contexte de l'exposition Atelier Luxembourg: «The Venice Biennial Projects 1988 – 2011». L'exposition reflète, d'une part, le développement de la scène artistique luxembourgeoise et, d'autre part, sa reconnaissance sur le plan international à travers les douze participations luxembourgeoises à la biennale.

Luxinnovation

La Luxembourg Innovation Masterclass lève le voile sur les besoins «cachés et non exprimés» des clients

Programmée les 24, 25 et 26 octobre 2012, la 3^e édition de la Luxembourg Innovation Masterclass a accueilli, cette année encore, un keynote speaker de renom, le professeur Keith Goffin de l'Université de Cranfield. Le professeur Goffin a répondu favorablement à l'invitation de Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de

l'innovation et de la recherche, pour présenter sa vision du management de l'innovation à Luxembourg au travers d'une conférence publique et de deux journées de séminaires. Une combinaison parfaite de conférences, d'études de cas pratiques et de workshops.

L'importance de l'innovation dans les stratégies des entreprises n'est plus à

démontrer. Elle occupe depuis plusieurs décennies une place essentielle dans les dynamiques concurrentielles. Cependant face à la diminution du cycle de vie des produits, à l'augmentation de l'exigence des clients et à la croissance des coûts dans de nombreux secteurs, les entreprises et organisations sont fortement incitées à innover de plus en plus

largement et de plus en plus rapidement. Or pour y arriver, le déploiement de nouvelles méthodologies est primordial. *«Il n'y a pas qu'une seule formule gagnante. C'est pourquoi, en invitant chaque année un spécialiste de renom, la Luxembourg Innovation Masterclass, met un point d'honneur à répondre aux besoins des entreprises qui souhaitent se lancer dans une démarche d'innovation»* précise Gilles Schlessler, Directeur de Luxinnovation.

■ Une formule gagnante

Lancée en 2010 par Luxinnovation, la Luxembourg Innovation Masterclass s'est depuis imposée comme un événement de référence en matière de management de l'innovation. Forte du succès des éditions précédentes, la formule reste inchangée: une Open Lecture suivie d'un séminaire donné par un orateur reconnu sur le plan international pour ses travaux de recherche en innovation.

Comme chaque année, la Luxembourg Innovation Masterclass est soutenue par des entreprises pour qui la gestion de l'innovation est fondamentale. La société Ceratizit s'ajoute aux entreprises déjà partenaires l'an passé, Goodyear, Hitec et IEE. *«Nous avons souhaité coller au maximum aux attentes des entreprises et c'est pourquoi le concept de la Luxembourg Innovation Masterclass connaît un tel succès chaque année. Elle propose une formation double, une conférence ouverte à tous en guise d'introduction générale en termes d'innovation de*

produits et services suivie d'une session de perfectionnement, limitée à une vingtaine de personnes», explique Dr. Gaston Trauffler, responsable de la gestion de l'innovation et de la promotion du design chez Luxinnovation. *«La venue au Luxembourg du professeur Goffin est une opportunité pour les entreprises luxembourgeoises de s'inspirer d'autres modèles de management de l'innovation. Au regard de la concurrence quotidienne à laquelle elles doivent faire face, l'ouverture à d'autres modes de fonctionnement les aidera à renforcer plus efficacement leur capacité à innover».*

■ Identifier les besoins «cachés et non exprimés» de ses clients

Alors que l'effort était essentiellement porté sur le renouvellement rapide et la standardisation classique des produits, on constate aujourd'hui l'émergence de nouvelles stratégies d'innovation plus radicales. Keith Goffin, professeur en innovation et développement de nouveaux produits et services à l'Ecole de Management de l'Université de Cranfield (GB), parle d'innovation dite «de rupture», basée sur les besoins non exprimés des clients. *«L'identification claire des besoins de sa clientèle est un élément fondamental dans le succès d'une innovation, mais il faut accorder qu'il n'est évident d'entreprendre une telle démarche»*, explique-t-il.

De nombreux gestionnaires espèrent que leurs produits et services innovants



connaissent le même succès que l'iPod ou l'iPhone. Malheureusement, la réalité est bien différente et la plupart des entreprises se démènent pour trouver de nouveaux concepts. Des milliers de nouveaux produits sont présentés chaque année dans le monde entier. Pourtant, très peu survivent sur le marché. Le développement de nouveaux produits et services nécessite une parfaite connaissance des besoins de ses clients. *«Les entreprises ont tendance à se lancer dans de multiples études de marché. Or ces méthodes ne sont parfois pas assez pointues pour pouvoir saisir les besoins cachés des clients, besoins d'ailleurs souvent ignorés par les clients eux-mêmes»*, a précisé le professeur Goffin.

Partenaire de la Luxembourg Innovation Masterclass 2012: Ceratizit, Good Year, Hitec, IEE. ■

Pour plus d'informations: www.innovation-masterclass.lu

Le professeur Keith Goffin

Le Prof. Keith Goffin est directeur du «Centre for Innovative Products and Services» (CIPS) et professeur en innovation et développement de nouveaux produits et services à l'Ecole de Management de l'université de Cranfield (GB). Il possède une vaste expérience en développement de produits tant dans le secteur industriel que dans le domaine académique. Le professeur Goffin compte à son actif 14 années d'expérience, en marketing et développement de nouveaux produits, passées au sein de Hewlett Packard (HP) Medical Products Group. Les entreprises Ford et NCR ont par ailleurs appliquées les résultats de ses recherches menées dans le cadre de son doctorat.

Il est également «Professeur invité» dans des Ecoles de management en France, Italie, Allemagne, Suède, Corée et Malaisie. Auteur de nombreux articles et de plusieurs livres, le professeur Goffin intervient régulièrement comme consultant en gestion d'innovation en entreprises, tels que Agilent Technologies, BASF, British Telecom, HSBC, Leyland-Trucks, Rank-Xerox, Sony et Unilever. En mai 2011, le Prof. Goffin a reçu la distinction de «Financial Times Professor of the Week» pour son travail sur l'identification des besoins cachés des clients. ■

ILNAS

Les PME sensibilisées aux enjeux des normes



Table ronde (de g. à d.): Serge Raucq (Luxembourg e-Archiving), Frédéric-Michael Foeteler (Estonteco), Marie-Laure Friant (Laboratoire Ketterthill), Guy Stamet (AirFlowControl) et Christine Isolano-Fernandes (ANEC)

Lors de la conférence «PME, renforcez votre compétitivité grâce aux normes!», organisée par l'ILNAS, dans les locaux de la Chambre des Métiers, les petites et moyennes entreprises (PME) ont été sensibilisées aux enjeux liés aux normes et à la normalisation.

Au cours de la matinée, les participants ont pu saisir les bénéfices de la normalisation pour une PME, tout en découvrant comment accéder aux normes et comment s'investir dans le processus de normalisation. Cet évé-

nement a revêtu une dimension européenne dans la mesure où il s'inscrit dans le cadre d'un projet européen nommé «Small and Medium sized Enterprises Standardization Toolkit» (SMEST) qui vise à renforcer et à promouvoir les liens entre PME et normalisation en termes de sensibilisation, information et participation.

Dans un premier temps, les missions et les services proposés par l'ILNAS en tant que véritable partenaire des PME pour la normalisation au Luxembourg ont été présentés.

Un focus sur la normalisation européenne a ensuite été réalisé par M. de Pauw, représentant de NORMAPME. Il a notamment insisté sur le rôle clé des associations en lien avec l'organisme national de normalisation pour impliquer davantage les PME dans les travaux de normalisation.

L'ANEC a présenté ensuite les activités déjà menées au Luxembourg et les opportunités pour les PME en termes de normalisation. A cet égard, un appel a été fait à tous les participants désireux de découvrir le diagnostic en normalisation, outil d'évaluation qui a pour but de donner à l'entreprise une vision sur ses atouts dans le domaine des normes et de la normalisation, de dégager des pistes d'action et d'identifier les compétences internes à l'entreprise pour mettre en œuvre une culture normative.

Enfin, quatre acteurs nationaux impliqués dans l'élaboration des normes au sein de l'ILNAS, à savoir, M. Foeteler (Estonteco), Mme Friant (Laboratoire Ketterthill), M. Raucq (Luxembourg e-Archiving) et M. Stamet (AirFlowControl) ont pris part à une table ronde pour apporter leur témoignage et échanger leur expérience avec le public sur leur investissement au sein d'un comité technique de normalisation.

Pour tout renseignement complémentaire:

Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance (ANEC)

Tél.: (+352) 46 97 46 70 – E-mail: anec@ilnas.etat.lu

Les présentations et les photos sont disponibles sur le site de l'ILNAS via www.ilnas.lu

Séance d'information

Etat des lieux normatif national des TIC: Focus sur la sécurité de l'information

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituent le support essentiel de la majorité des différentes activités économiques. En garantir la sécurité est un défi constant. Dans ce

cadre, afin d'en faciliter l'exécution, les normes demeurent des outils essentiels et pratiques. Elaborées par toutes les parties prenantes intéressées et approuvées par des organismes de normalisation indépendants, ces normes consti-

tuent de véritables références dans le secteur des TIC. A l'échelle internationale, le sous-comité ISO/IEC JTC1/SC27, dédié aux techniques de sécurité des technologies de l'information, œuvre ainsi à la création de normes pour

faciliter et accompagner les entreprises dans la gestion de la sécurité de leur patrimoine informationnel.

Afin d'approfondir ce thème, l'IL-NAS, Organisme luxembourgeois de

normalisation, en collaboration avec la Chambre de Commerce, vous invite à un petit-déjeuner le 23 novembre 2012 à la Chambre de Commerce. Lors de cette matinée, vous pourrez découvrir

les principaux résultats et opportunités de l'analyse normative nationale des TIC, ainsi que les travaux normatifs en cours dans le domaine de la sécurité de l'information.

Programme:

08h30 Accueil des participants

09h00 Analyse normative nationale des TIC: principaux résultats et opportunités
Jean-Philippe Humbert, Adjoint à la direction, ILNAS

09h30 Sécurité de l'information dans les TIC: travaux normatifs en cours
Cédric Mauny, Technology Leader, Telindus

10h00 Pause-café

10h30 Normes internationales de sécurité de l'information: présentation d'un point de vue pragmatique de leur élaboration et des enjeux de leur publication
Benoît Poletti, Senior Manager, Deloitte

11h10 Questions-réponses

11h30 Clôture

Date: Vendredi 23 novembre 2012

Lieu: Chambre de Commerce de Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg-Kirchberg

Inscription: La participation à cet événement est gratuite. Pour vous inscrire, veuillez nous retourner le formulaire ci-joint **avant le 20 novembre 2012**. Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante: anec@ilnas.etat.lu



Appel à projets:
**VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE
À FINALITÉ SOCIALE OU SOLIDAIRE?**

Alors faites-vous
accompagner GRATUITEMENT
par 1,2,3 GO SOCIAL !

- Bénéficier (et Coaching Gratuit pour élaborer votre Business Plan Social)
- Participer à de nombreux événements réseautage et développer des contacts professionnels
- Recevoir des conseils et partager l'expérience d'un réseau d'experts et d'entrepreneurs
- Devenir lauréat du parcours 1,2,3 GO Social et profiter d'un soutien financier ainsi que d'une visibilité médiatique accrue

Infos & inscriptions: www.123gosocial.lu
Inscriptions jusqu'au 30 avril 2013!
Contact : 123gosocial@cc.lu, Tél : +352 42 39 39 275

MERCI A NOS PARTENAIRES :



SuperDrecksKëscht®

Acheter intelligemment son matériel de bureau écologique



La campagne «Clever akafen – Produits recommandés par la SuperDrecksKëscht®» de la SuperDrecksKëscht®, mettant en avant des produits écologiques et générant peu de déchets, actualise le marquage des fournitures scolaires et du matériel de bureau mis en évidence dans la publicité. Cette action, lancée il y a plus de cinq ans dans les supermarchés et magasins spécialisés luxembourgeois, connaît un succès grandissant.

26 groupes de produits composent la gamme estampillée dans les commerces, allant notamment du papier, blocs et cahiers, classeurs et chemises, aux taille-crayons, règles et gommes, en passant par les crayons (crayons à papier, crayons couleur, feutres, stylos bille, etc.), les colles et bandes adhésives ainsi que les peintures à base d'eau et les calculatrices.

■ Critères relatifs aux produits

Les critères auxquels doivent satisfaire les différents groupes de produits ont été passés en revue et réactualisés au printemps 2012 par les partenaires de l'action: ministère du Développement durable et des Infrastructures, ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, ministère de la Santé, l'Emweltberodung Lëtzebuerg EBL, Greenpeace et la SuperDrecksKëscht®.

Les critères tiennent toujours compte des principes généraux suivants:

- Produits en matériaux recyclés, par ex. cahiers en papier recyclé, classeurs et chemises en carton recyclé, stylos bille et règles en plastique recyclé
- Produits peu polluants, par ex. colles sans solvants, mines de crayons sans colorant à base de métaux lourds
- Stylos rechargeables, par ex. stylos bille en plastique recyclé avec mines remplaçables
- Produits dont les matières premières sont issues d'une gestion certifiée, par ex. les crayons ou les règles en bois avec certificat FSC
- Approvisionnement énergétique autonome, par ex. calculatrices en plastique recyclé avec cellules solaires.

Les critères mis à jour se basent sur les critères de l'année dernière, mais dans la liste actuelle de critères, des pourcentages minimaux ont été définis pour les matériaux recyclés. Les critères détaillés sur les différents groupes de produits figurent sur le site www.clever-akafen.lu.

Les produits écologiques protègent la santé du consommateur et l'environnement et répondent simultanément aux normes de qualité en vigueur courantes.

Dans le cas du papier par exemple (feuilles, blocs-notes, cahiers, etc.), seuls sont distingués les produits composés à 100 % de papier recyclé. Le papier recyclé moderne répond aujourd'hui à tous les critères de qualité en termes d'écriture, quel que soit le type de crayon/stylo et d'imprimante utilisé. Encre brouillée, blocage de l'imprimante par l'utilisation de papier recyclé: tout ceci fait partie du passé.

Les taille-crayons et les règles écologiques sont en bois non vernis, en métal ou en plastique recyclé. Les calculatrices recommandées fonctionnent à l'aide d'énergie solaire et sont fabriquées à partir de plastique recyclé.

■ Exemple du papier recyclé

L'exemple du papier recyclé montre très clairement que sa fabrication pollue moins l'environnement et constitue une moindre pression pour le consommateur que celle du papier fabriqué à partir de bois. La fabrication de papier recyclé à 100 % ne requiert pas de bois; on peut recourir exclusivement aux vieux papiers. Par ailleurs, la consommation d'énergie pour la fabrication de papier recyclé est 3 fois inférieure à celle nécessaire à la fabrication de papier non recyclé. Enfin, la consommation d'eau peut être fortement réduite: le papier fabriqué à partir de bois requiert environ 100 litres d'eau par kg de papier, le papier recyclé uniquement 15 litres pour la même quantité. Enfin, la pollution des eaux usées et l'émission de CO₂ sont nettement inférieures dans le cas du papier recyclé.

Les partenaires de la SuperDrecksKëscht® dans le cadre de l'action 'Clever akafen' sont la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, la confédération luxembourgeoise de commerce et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs ULC.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur le matériel de bureau, mais aussi sur les autres produits sur Internet sur le site www.clever-akafen.lu. La liste des magasins participant à l'action, les critères auxquels doivent satisfaire les différents groupes de produits et la liste des produits ayant obtenu une évaluation positive y figurent également. N'hésitez pas à contacter la SuperDrecksKëscht, Tél.: (+352) 488 216-1, pour toute question ayant trait à cette thématique

**Merci à votre entreprise de contribuer
à la réduction des émissions en**



grâce au recyclage de vos emballages

**Demandez votre attestation sur
www.valorlux.lu**

En tant que membre VALORLUX, vous avez contribué au système de collecte et de recyclage des emballages au Luxembourg. Vous pouvez donc bénéficier gratuitement d'une attestation personnalisée de la réduction des émissions en équivalents CO₂ générée.

Pour cela, veuillez vous rendre sur www.valorlux.lu, calculer votre réduction en CO₂ et compléter ensuite le formulaire de demande en ligne.

Pour plus d'informations concernant l'attestation ou l'adhésion à VALORLUX, nous vous prions de consulter l'Espace membres sur notre site ou de nous contacter au 37 00 06-21.



VALORLUX
Ensemble, en route vers un monde durable



Bilan de Compétitivité 2012

Le Luxembourg sort du top 10 du classement

L'édition 2012 du Bilan de Compétitivité positionne le Luxembourg au 11^e rang parmi les 27 pays européens. Le Luxembourg perd non seulement trois positions par rapport à l'année précédente, mais il ne fait également plus partie du top 10 du classement. Les raisons de cette perte de compétitivité proviennent notamment des catégories «Productivité et Coût du travail», «Entrepreneuriat» et «Environnement». L'indicateur du taux de change effectif réel (TCER), qui est utilisé pour comparer l'évolution des prix et des coûts de l'économie luxembourgeoise par rapport aux prix et coûts de ses principaux partenaires commerciaux, montre que la compétitivité-prix et -coûts nationale, deux déterminants essentiels pour les entreprises désirant exporter leurs biens et services, continuent de se détériorer.

Publié annuellement par l'Observatoire de la Compétitivité depuis 2004, le rôle du «Bilan de Compétitivité» est d'assister le Gouvernement et les partenaires sociaux en observant l'évolution de la compétitivité luxembourgeoise. Le Bilan présente et analyse la position compétitive globale du Luxembourg sur base de 78 indicateurs répartis en dix domaines économiques, sociaux et écologiques, ou dix catégories allant de A à J¹. Ils sont analysés selon deux points de vue. D'une

part, un Tableau de bord étudie chaque indicateur séparément, par domaine/catégorie. Pour chaque indicateur, la position du Luxembourg par rapport à la moyenne de l'Union européenne (UE) est mise en évidence (position dite «favorable», «neutre» ou «défavorable» du Luxembourg par rapport à la moyenne européenne, selon un code couleur vert, orange ou rouge). Les performances du Luxembourg sont également analysées à travers le temps, c.-à-d. en comparant les données les plus

récentes aux valeurs des années antérieures du Tableau de bord. D'autre part, les indicateurs sont synthétisés à l'aide d'un indicateur composite unique, ou indice synthétique². Cet indice produit un positionnement global du Luxembourg par rapport aux 27 autres pays de l'UE.

Ce sont les pays scandinaves et les Pays-Bas qui demeurent les mieux placés du classement de l'Observatoire. L'Allemagne perd deux positions (classée 9^e) et la Belgique en gagne une (clas-

¹ Les dix catégories sont les suivantes: (A) Performances macroéconomiques, (B) Emploi, (C) Productivité et Coût du travail, (D) Fonctionnement des marchés, (E) Cadre institutionnel et réglementaire, (F) Entrepreneuriat, (G) Education et Formation, (H) Economie de la connaissance, (I) Cohésion sociale et (J) Environnement. Les indicateurs ont été retenus ensemble avec les partenaires sociaux dans le cadre du rapport Fontagné intitulé «Compétitivité du Luxembourg: une paille dans l'acier» (2004).

² L'Observatoire de la Compétitivité s'appuie, dans son Bilan de Compétitivité 2012, sur les données statistiques de 2011 (données de 2010 dans le Bilan 2011). Il est important de noter que les résultats issus du Tableau de bord, à savoir le classement de l'indicateur synthétique, ne sont pas stables dans le temps et des différences peuvent apparaître d'une édition du Bilan à l'autre. Par exemple, dans le Bilan de compétitivité 2011 (données de 2010), le Luxembourg était classifié à la 10^e place en 2010. Dans le Bilan de compétitivité 2012 le Luxembourg se classe en fait en 8^e position en 2010, et non plus en 10^e position, les données de 2010 ayant été mises à jour depuis lors dans les différents pays de l'UE-27.

sée 17^e). La France garde son 12^e rang par rapport à 2010. Depuis le rapport Fontagné en 2004, la position générale du Luxembourg s'est détériorée, passant de la 6^e à la 11^e place du classement. Cette détérioration du classement luxembourgeois dans le temps s'est opérée au bénéfice de pays comme l'Estonie (du 13^e au 6^e rang), de la Slovénie (du 12^e au 8^e rang), de l'Allemagne (du 14^e au 9^e rang), ou encore de la République tchèque (du 16^e au 10^e rang).

Comme l'année passée, c'est surtout en matière de compétitivité-coûts que les inquiétudes sont les plus fortes. L'indicateur du taux de change effectif réel (TCER), appartenant à la catégorie A «Performances macroéconomiques», continue de se dégrader, comme c'est presque systématiquement le cas depuis la 2^e moitié des années 1990. Cet indicateur retrace l'évolution de la compétitivité-prix et -coûts en analysant le rapport entre, d'une part, les prix ou coûts domestiques et, d'autre part, les prix ou coûts étrangers, exprimés en euros. Avec l'indicateur du coût salarial unitaire (CSU) nominal, le TCER fait partie des indicateurs retenus par l'UE dans la nouvelle procédure de surveillance des déséquilibres macroéconomiques utilisée à partir de 2012 dans le cadre du semestre européen.

Plus bas dans le Tableau de bord, 3 des 4 indicateurs de la catégorie C «Productivité et Coût de travail», dont l'indicateur du CSU nominal, demeurent ancrés dans le rouge. C'est d'autant plus inquiétant lorsqu'on se penche sur l'évolution des 4 indicateurs de cette catégorie dans le temps.

En temps de prospérité économique, comme par exemple avant les crises de 2001 et de 2008, ces indicateurs étaient dans la moyenne européenne (couleur orange), voire supérieurs à celle-ci (couleur verte). Mais en temps de crise, ces indicateurs sont passés systématiquement et majoritairement dans le rouge au Luxembourg, indiquant que le pays est dans l'impossibilité d'ajuster l'évolution de ses coûts de main-d'œuvre en période de basse conjoncture.

Conséquence directe de la perte de compétitivité par les prix/coûts, 5 indicateurs sur 9 de la catégorie B «Emploi» sont en chute par rapport aux années précédentes. Néanmoins, la situation de l'emploi s'aggravant de manière générale en Europe, en Grèce, en Espagne et en Italie plus particulièrement, le Luxembourg se maintient à une 10^e place dans cette catégorie. Dans le même ordre d'idée, le Luxembourg fait toujours figure de meilleur élève parmi les UE-27 en matière de «Performances macroéconomiques» (excepté pour l'indicateur du TCER), comme en témoigne sa 1^{re} place dans cette catégorie A du tableau ci-dessous. A nouveau, cette performance est à relativiser au vu de la dégradation des perspectives macroéconomiques de nombreux pays de l'UE-27, dont deux des partenaires commerciaux principaux du Grand-Duché, à savoir la France et la Belgique. Qui plus est, les indicateurs d'emploi et de performances macroéconomiques sont tournés vers le passé puisqu'ils représentent la conséquence d'autres facteurs déterminants de la compétitivité d'un pays. S'ils venaient

à chuter à l'avenir, comme il est à présager en cas d'absence de réforme structurelle, le Luxembourg verrait son classement global se détériorer davantage.

En plus de la catégorie C «Productivité et Coût du travail», le Luxembourg enregistre une chute du 18^e au 23^e rang en matière d'«Entrepreneuriat» (catégorie F) et une chute du 24^e au 27^e (et dernier) rang en matière d'«Environnement» (catégorie J). Un taux d'entrepreneuriat moins élevé que la moyenne européenne n'est pas problématique *per se* puisqu'il indique qu'au Luxembourg, les opportunités d'emploi demeurent, du moins pour l'instant, plus nombreuses que dans d'autres pays de l'UE-27. Le travail indépendant représente donc un choix de carrière parmi d'autres, contrairement à la Grèce par exemple (le n° 1 du classement dans le tableau ci-dessous). Néanmoins, la Chambre de Commerce rappelle que moins d'un entrepreneur sur trois est luxembourgeois au Grand-Duché et qu'une large majorité des entrepreneurs est étrangère. Il faut davantage veiller à insuffler l'esprit d'entreprendre à la population luxembourgeoise. Enfin, les performances du Luxembourg se sont détériorées dans 6 indicateurs sur 7 en matière d'environnement. Le rouge et l'orange dominent à présent cette catégorie. L'indicateur relatif aux déchets municipaux générés en kilogrammes par personne est le seul indicateur qui s'est amélioré par rapport à l'année précédente; néanmoins il reste toujours dans le rouge.

Domaine	A. Perf. macro-éco	B. Emploi	C. Productivité & Coût du travail	D. Fonctionn. marchés	E. Cadre inst. & réglem.	F. Entrepreneuriat	G. Education & formation	H. Economie de la connaissance	I. Cohésion sociale	J. Environnement
Pays										
Luxembourg	1	10	23	15	2	23	12	7	5	27
1 ^{er} dans le domaine	Luxembourg	Suède	Irlande	Bulgarie	Irlande	Grèce	Suède	Suède	Suède	Rép. tchèque
Allemagne	8	3	9	18	9	21	13	4	15	17
Belgique	9	12	16	17	24	26	19	6	3	20
France	10	13	13	12	20	5	17	10	6	19

Evolution économique récente

Révision des comptes nationaux par le STATEC: une récession profonde et durable

Le STATEC a publié en octobre dernier les premières estimations du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le deuxième trimestre 2012, ainsi que les chiffres révisés pour les années 2008-2011.

Au deuxième trimestre 2012, l'évolution du PIB en volume a ainsi été de 0,8 % par rapport au deuxième trimestre de l'année 2011 et de 0,4 % par rapport au trimestre précédent.

Les évolutions annuelles du PIB en volume pour 2011 ont été révisées comme suit: +1,3 % au lieu de +2,5 % pour le troisième trimestre et de +0,2 % au lieu de +1,0 % pour le quatrième trimestre. Concernant l'évolution du premier trimestre 2012, elle est de +0,1 % au lieu de 0,0 %.

Les données annuelles ont également fait l'objet de la procédure traditionnelle de révision. L'évolution annuelle du PIB

en volume en 2011 a été révisée très légèrement à la hausse: +1,7 % au lieu de +1,6 %. Pour 2010, la révision aboutit à une évolution du PIB de +2,9 % au lieu des +2,7 % figurant dans la version antérieure des comptes nationaux. Le STATEC a, par ailleurs, recalculé les performances macroéconomiques des années de crise 2008 et 2009, avec un résultat mitigé: alors que la récession historique de 2009 s'avère moins lourde que précédemment estimée (recul de 4,1 % du PIB en termes réels au lieu de 5,3 %), elle aura toutefois duré deux ans au lieu d'un an seulement. En effet, alors que la compatibilité nationale faisait état, avant la révision du 16 octobre 2012, d'une faible croissance économique pour l'année 2008 (+0,8 %), il s'avère en effet que Luxembourg était déjà en récession au cours de cette année (recul de 0,7 % du PIB).

Les principaux changements intervenus sont résumés dans tableau 1.

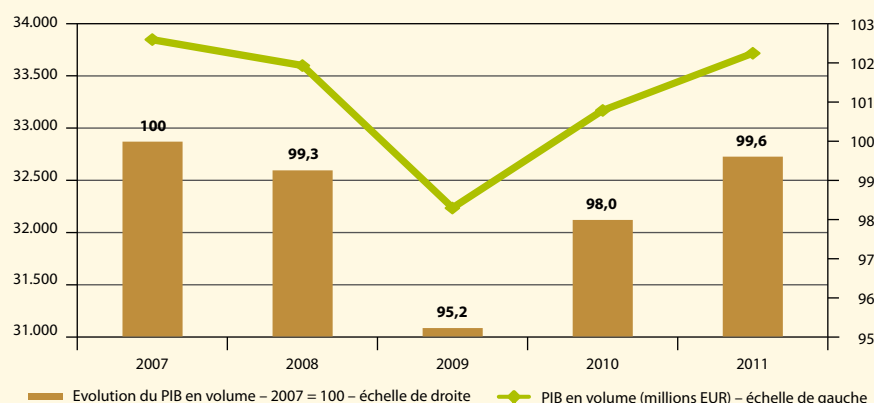
Comme il ressort aisément du graphique ci-dessous – qui montre, sur l'échelle de gauche, l'évolution du PIB en volume (en termes réels, c'est-à-dire en neutralisant l'inflation) en millions EUR, ainsi que, sur l'échelle de droite l'évolution du PIB en volume en base 100 en 2007 – le rattrapage économique suite à la crise déclenchée début 2008 n'est toujours pas achevé. En l'occurrence, le PIB de fin 2011 demeure, en volume, toujours de 0,4 % en-deçà de la valeur qu'il avait atteint quatre ans auparavant.

Etant donné le taux de croissance historique très élevé de l'économie luxembourgeoise (croissance moyenne de l'ordre de 5 % sur la période de 1995 à 2007), ce constat montre à quel point la récession a été à la fois profonde et durable. La compétitivité et la productivité des entreprises est plus que jamais sous pression suite à cette dégradation durable des perspectives économiques, sous toile de fonds de coûts salariaux assortis de différents automatismes réglementaires. Sachant de surcroît que l'année 2012 se clôtura probablement par une stagnation économique et que les dernières prévisions du STATEC pour 2013 laissent entrevoir au mieux une croissance de 0,7 % l'année prochaine, il semble clair que la rupture avec les habitudes de croissance passées est appelée à se poursuivre, voire à se pérenniser.

■ **Tableau 1: Principales révisions des comptes nationaux sur la période 2008-2012**

Données de la comptabilité nationale au	2008	2009	2010	2011	2012 T1
15/10/2012	0,80 %	-5,30 %	2,70 %	1,60 %	0,00 %
16/10/2012	-0,70 %	-4,10 %	2,90 %	1,70 %	0,10 %
Ecart	-1,50 %	1,20 %	0,20 %	0,10 %	0,10 %

■ **Graphique: Evolution économique 2007 – 2011**



Source: Comptabilité nationale au 16 octobre 2012; calculs de la Chambre de Commerce

■ Le PIB selon l'approche «production»

La valeur ajoutée des services financiers augmente de 2,8 % par rapport au trimestre précédent (partie gauche du tableau 2). Dans ce contexte, il convient toutefois de souligner que la richesse produite par le secteur phare de l'économie luxembourgeoise s'inscrit significativement à la baisse en glissement annuel (en moyenne, de l'ordre de 5,6 % sur la période allant du 3^e tri-

■ **Tableau 2: PIB et valeur ajoutée par branche de production**

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2011		2012		2011		2012	
	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.
PIB	0,7	-0,4	0,1	0,4	1,3	0,2	0,1	0,8
Agriculture, chasse et pêche	-4,1	-0,6	0,5	-2,8	-9,9	-8,6	-9,8	-6,9
Industrie y compris énergie	-0,2	-4,0	-0,6	-2,6	0,0	-1,9	-7,2	-7,2
Construction	-2,0	0,3	0,0	-1,1	-5,4	-1,4	-4,4	-2,8
Commerce, transports et communications	0,4	1,3	-1,2	-1,9	4,6	3,3	3,0	-1,4
Services financiers	-1,5	-3,9	0,8	2,8	-4,5	-9,0	-7,0	-1,9
Services immobiliers, de location et aux entreprises	1,7	1,2	2,6	0,3	6,6	3,8	6,6	6,0
Autres activités de services	0,6	1,2	0,9	0,9	1,2	1,7	3,7	3,6
Valeur ajoutée totale	0,4	-0,5	0,3	0,4	0,9	-0,6	-0,1	0,6

Source: Communiqué Statnews 38/2012, 16 octobre 2012; calculs de la Chambre de Commerce

mestre 2011 au 2^e trimestre 2012; voir la partie droite du même tableau).

L'évolution des autres branches, par ordre d'importance dans le PIB, se présente comme suit: «Commerce, transports et communications» -1,9 %, «Services immobiliers, de location et aux entreprises» +0,3 %, «Industrie y

compris énergie» -2,6 % et «Construction» -1,1 %.

■ **Le PIB selon l'approche
«dépenses»**

Par rapport au premier trimestre 2012, la dépense de consommation finale des ménages et des institutions

sans but lucratif au service des ménages a baissé de 0,7 %, alors que celle des administrations publiques a augmenté de 0,8 %. La baisse de la formation brute de capital fixe est de 0,9 %. Les exportations ont baissé de 0,9 % et les importations 1,2 %.

■ **Tableau 3: PIB et composantes de la demande**

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2011		2012		2011		2012	
	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.
PIB	0,7	-0,4	0,1	0,4	1,3	0,2	0,1	0,8
Dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages	0,8	0,7	0,9	-0,7	3,2	2,6	4,8	1,7
Dépense de consommation finale des administrations publiques	0,7	1,0	1,1	0,8	1,5	2,3	3,9	3,6
Formation brute de capital fixe	7,3	9,9	-5,6	-0,9	14,2	27,0	14,7	10,3
Exportations	0,3	-0,9	-3,2	-0,9	5,1	4,7	-3,1	-4,7
Importations	2,2	-1,8	-3,2	-1,2	11,7	5,8	-1,9	-4,0

Source: Communiqué Statnews 38/2012, 16 octobre 2012

EUROSTAT

La production industrielle en berne au Luxembourg



EUROSTAT, l'office statistique de l'Union européenne, a récemment annoncé que la production industrielle, corrigée des variations saisonnières, avait augmenté de 0,6 % dans la zone euro (ZE17) et de 0,3 % dans l'UE272 en août 2012 par rapport à juillet 2012. En juillet, la production avait crû respectivement de 0,6 % et 1,0 %.

En comparaison annuelle, c'est-à-dire en août 2012 par rapport à août 2011, la production industrielle a néanmoins baissé de 2,9 % dans la zone euro et de 1,8 % dans l'UE27. Pour le Luxem-

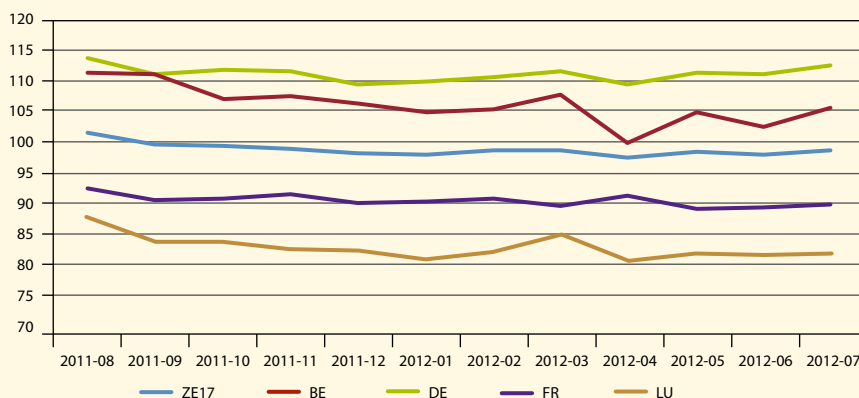
bourg, ainsi que pour la Belgique, les données portant sur le mois d'août 2012 n'étaient pas disponibles au moment de la finalisation des calculs d'EUROSTAT. L'Allemagne, a accusé un repli de sa production industrielle de l'ordre de 1,6 % en août 2012 par rapport à août 2011, soit moins que la moyenne européenne ou encore que la moyenne de la zone euro. La France est parvenue, en août 2012, à augmenter légèrement sa production industrielle, en comparaison avec le mois d'août 2011 (+0,3 %).

A titre de comparaison, en juillet 2012 par rapport à juillet 2011, la pro-

duction industrielle avait déjà baissé de 2,8 % dans la zone euro. Par pays, la production industrielle belge était en baisse de 2,3 % en juillet 2012 en comparaison avec la même période en 2011. Les industriels allemands, quant à eux, n'affichaient qu'un repli de 1,5 % en juillet 2012 par rapport à juillet 2011. En France, le recul avait été de l'ordre de 3,3 %, alors qu'au Luxembourg, il s'élevait à 4,4 %.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution récente de la production industrielle dans la zone euro, au Luxembourg, ainsi que dans les pays limitrophes. Les indices de la production représentés s'entendent pour l'ensemble de l'industrie (hors construction) et sont corrigés des variations saisonnières. Les données sont exprimées en indice de base 100 en 2005. Les chiffres concernant le Grand-Duché de Luxembourg sont particulièrement inquiétants, notamment en comparaison avec les pays voisins et la moyenne de la zone euro.

En effet, en juillet 2012, la production industrielle luxembourgeoise demeurait en-deçà de la valeur atteinte en 2005 de l'ordre de 17,3 % (indice 82,7). Au même moment, la France a accusé un repli de son output industriel de 9,5 % (indice 90,5). La moyenne de la zone euro ne s'élevait qu'à -0,8 % (indice 99,2 en juillet 2012), alors que la Belgique (+6 %; indice 106) et l'Allemagne (+12,7 %; indice 112,7) ont réussi à augmenter leurs productions industrielles respectives sur ce laps de temps. La chute de la productivité dans le secteur industriel (voir l'article paru dans le Merkur n° 7, septembre 2012, à ce sujet), suite notamment à la dissociation entre le coût salarial et la capacité productive des entreprises, n'est pas étrangère à ce phénomène de désindustrialisation du Luxembourg.



Source: Communiqué Eurostat 144/2012 du 12 octobre 2012; calculs de la Chambre de Commerce



Profitez maintenant de
nos primes allant jusqu'à
3.000,- €*

Consacrez-vous à votre métier. Les utilitaires Volkswagen avec CarePort.

CarePort, c'est une offre de services prestés par Volkswagen pour vous faciliter la gestion de votre mobilité professionnelle. Financement, assurance, entretien, garantie de mobilité, avec CarePort nous nous chargeons de tous les aspects indispensables à votre mobilité. Pour que vous puissiez vous focaliser pleinement sur l'exercice de votre activité professionnelle. N'hésitez pas à contacter votre partenaire Volkswagen pour des informations détaillées concernant CarePort et ses services aussi flexibles, économes et fiables que votre utilitaire Volkswagen.

CarePort | Service
& Mobilité



Utilitaires

Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième et dernière partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012 (p)	2013 (p)
Croissance du PIB à prix constants (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) ⁽¹⁾	2.9%	1.7%	0.1%	entre 0 et 0,7%
	33.2	33.7	33.7	entre 33,7 et 34,0
Taux de chômage (ancienne définition ADEM)	5.8%	5.7%	6.2%	6.8%
Emploi total intérieur (variation annuelle en %)	1.9%	2.8%	1.8%	0.9%
IPCN (variation annuelle en %)	2.3%	3.4%	2.7%	1.9%
Capacité/besoin de financement (administration publique, % du PIB)	-0.8%	-0.3%	-2.0%	-1.5%

Sources: STATEC, Comptes nationaux/Calculs Chambre de Commerce/Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.



Votre comptabilité est-elle prête ?

- Nouveau plan comptable
- e-TVA
- eCDF
- FAIA

Vous



integrix^{Comptabilité}



infodata
Créateur de Logiciels

22 Zone Industrielle, L-8287 KEHLEN
Tél : (+352) 33 16 48 - 1
Mail : info@infodata.lu
<http://www.infodata.lu>

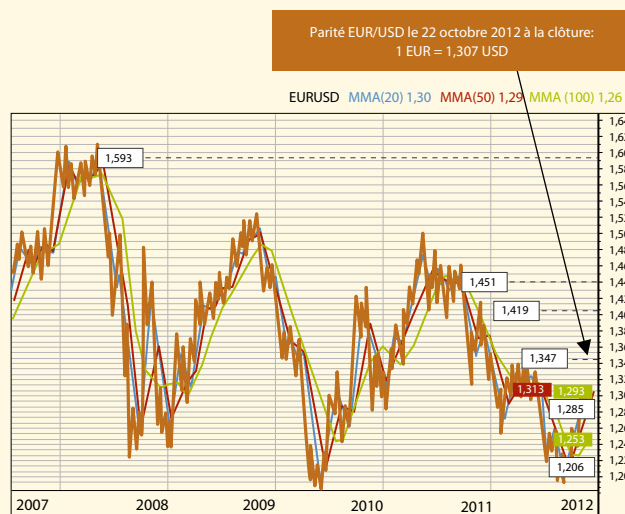
2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres



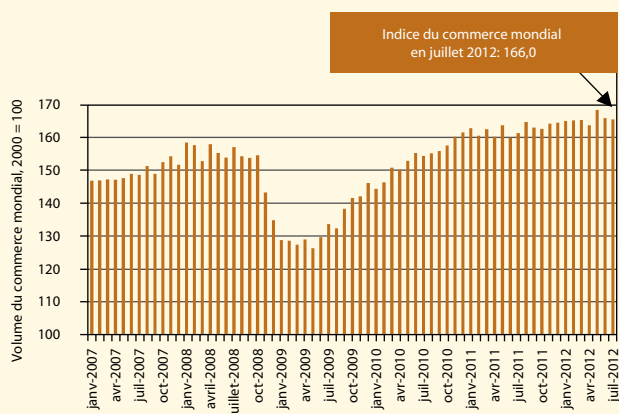
Source: www.zonebourse.com

Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar



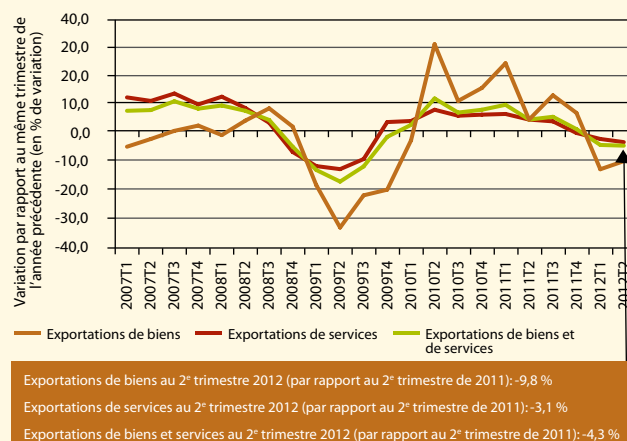
Source: www.zonebourse.com

Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial



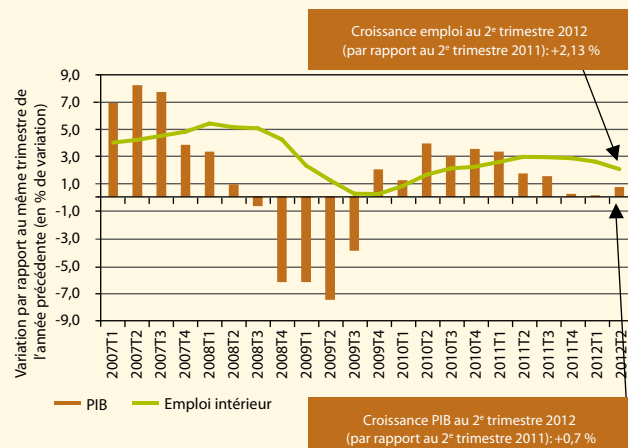
Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services



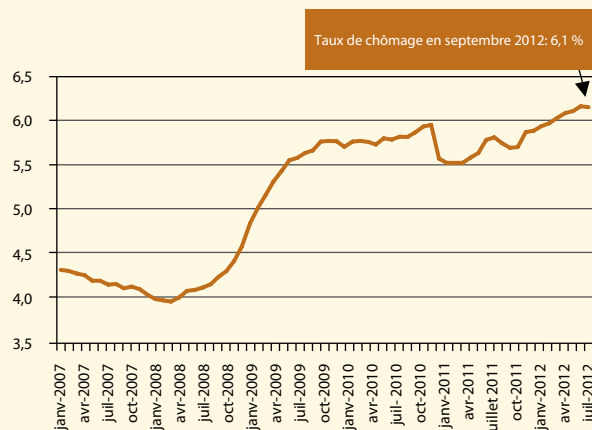
Source: STATEC

Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur



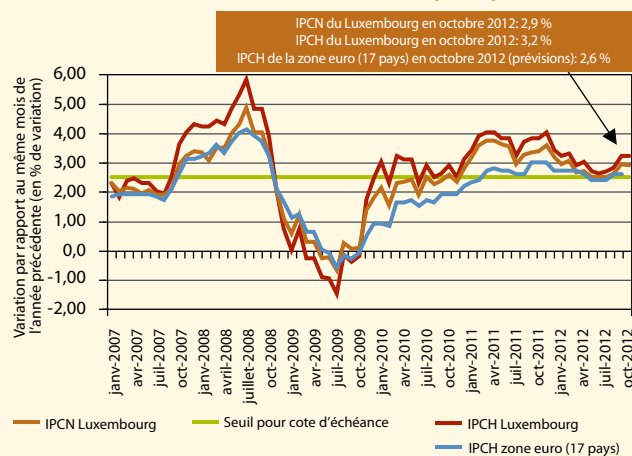
Source: STATEC

Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict)



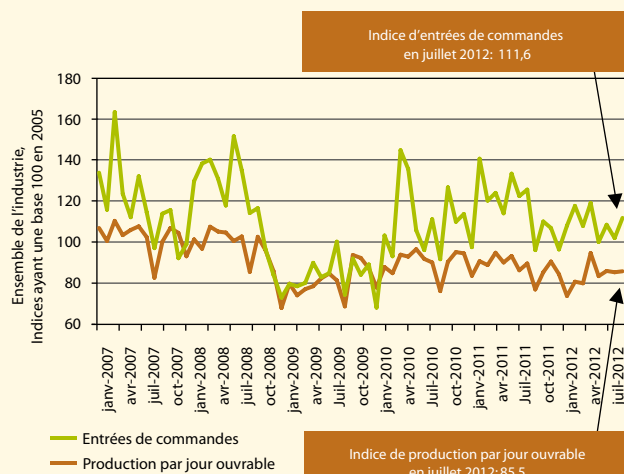
Source: STATEC

Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



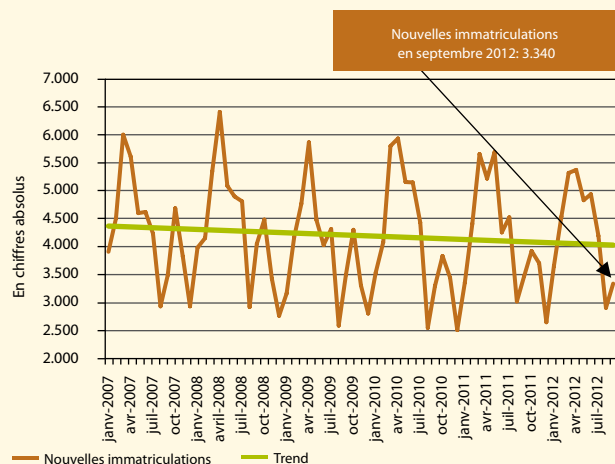
Sources : STATEC, Eurostat

Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes



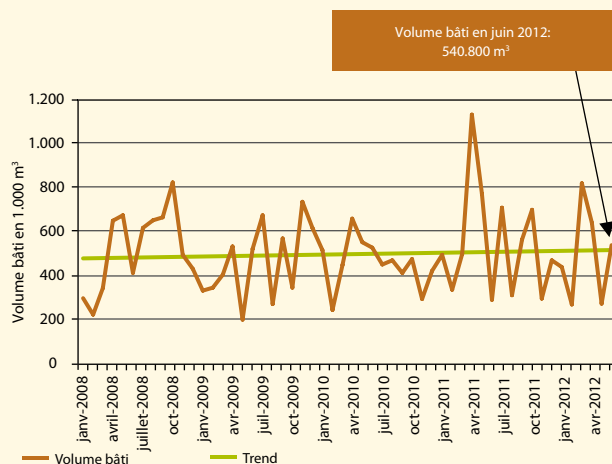
Source : STATEC

Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves



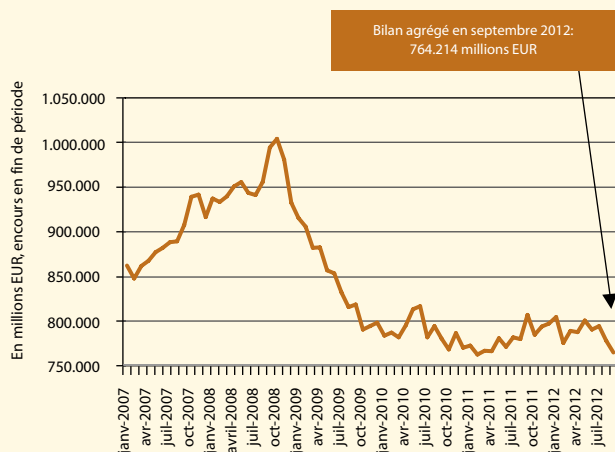
Source : STATEC

Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir



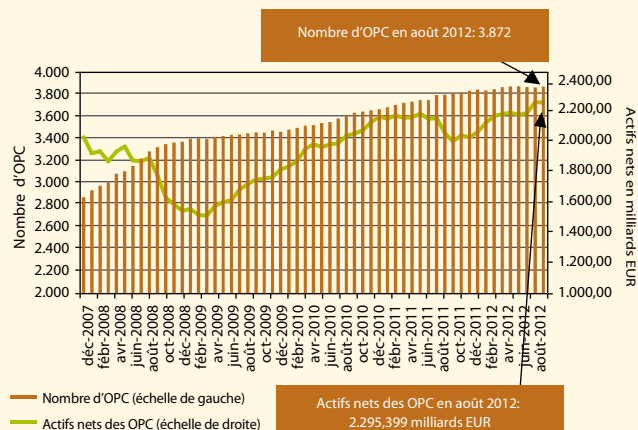
Source : STATEC

Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit



Source : Banque Centrale du Luxembourg

Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets



Source : CSSF

Parole à un chef d'entreprise: Jean-Marc Kieffer

■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Jean-Marc Kieffer a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

■ Focus sur le secteur de la construction

La demande, encore soutenue jusqu'à ce jour, subira les effets de la crise dans les mois à venir, ce qui impactera fortement le secteur de la construction au Luxembourg qui est composé de nombreux acteurs de toutes tailles. Cette segmentation du secteur risque de s'accroître davantage tandis que les projets n'augmenteront pas dans les mêmes proportions, la crise entamant la confiance des investisseurs et des ménages et le territoire étant restreint.

De nouvelles faillites ne sont malheureusement pas à exclure vu qu'un grand nombre d'entreprises fonctionnent aujourd'hui avec un ratio de liquidité insuffisant.

De plus, la flexibilisation du marché national du travail n'est toujours pas à l'ordre du jour, ce qui constitue un frein à l'embauche puisque les entreprises ayant besoin de main-d'œuvre ne sont pas incitées à recruter. Or, à l'heure actuelle, le secteur de la construction est demandeur de main-d'œuvre.

Enfin, du «dumping social» conduit à des pratiques de concurrence déloyale au Luxembourg. Des contrôles plus systématiques et plus efficaces doivent lutter contre ces méthodes émanant de pays à coûts salariaux très bas.



Jean-Marc Kieffer,
administrateur délégué de CDCL

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	2	1
Taux de chômage	1	1
Emploi total intérieur	4	2
Inflation	3	2

Désireux d'investir aux quatre coins du monde ?

Conquérir les marchés internationaux n'est pas une tâche facile. La Chambre de Commerce encourage et soutient concrètement le développement des entreprises luxembourgeoises actives dans le monde entier.

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
+352 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu
www.cc.lu



■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce



Les dernières semaines ont été marquées par la publication de plusieurs indicateurs qui confirment les difficultés structurelles de l'économie luxembourgeoise et qui indiquent que la crise actuelle risque de se prolonger encore quelques années.

Les chiffres révisés¹ par le STATEC indiquent que le Luxembourg est entré en récession dès 2008 (-0,7 % au lieu de +0,8 %). La récession de 2009 a été moins lourde, mais a perduré plus longtemps, le PIB étant réévalué à -4,1 % contre -5,3 % auparavant. Selon ces dernières prévisions, le Luxembourg n'est pas en récession en 2012, le 1^{er} trimestre 2012 enregist-

rant une hausse de 0,1 % (par rapport au 1^{er} trimestre 2011) et le 2^e trimestre 2012 augmentant de 0,8 % par rapport au 2^e trimestre 2011. Sur base des nouvelles valeurs du PIB (en termes réels), le PIB fin 2011 reste inférieur au PIB fin 2007 de l'ordre de 0,4 %. Autrement dit, sur les 5 dernières années prises ensembles (2008-2012), l'économie luxembourgeoise a stagné!

Le déficit du commerce extérieur a poursuivi sa détérioration en atteignant 3,7 milliards EUR au 1^{er} semestre de 2012 (+32 % par rapport au même semestre de 2011), après avoir déjà atteint un niveau record de 6,8 milliards EUR sur l'année 2011 (+21 % par rapport à 2010).

Le secteur financier est également impacté puisque, sur base de chiffres provisoires², la somme des bilans des institutions financières monétaires baisse de 2 % entre le 31 août 2012 et le 30 septembre 2012, mais plus inquiétant, chute de -7,9 % entre les mois de septembre 2011 et de septembre 2012. Tant les banques (-5,2 % entre les mois de septembre 2011 et 2012) que les OPC (-15,6 % sur la même période), sont affectés par cette chute bilantaire.

En termes de valeur ajoutée, le secteur de la construction repart à la baisse, après seulement deux trimestres de stabilisation, et les services de la branche «Commerce, Horeca, transports et communications» reculent fortement au cours des deux premiers trimestres³.

Pour sa part, la production industrielle luxembourgeoise recule de 1,4 % entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2012. Cette tendance n'est malheureusement pas inédite puisqu'en juillet 2012, la production industrielle luxembourgeoise demeurait en-deçà de la valeur atteinte en 2005 de l'ordre de 17,3 %. Au même moment, la France a accusé un repli de son output industriel de 9,5 %. La moyenne de la zone euro ne s'élevait qu'à -0,8 %, alors que la Belgique (+6 %) et l'Allemagne (+12,7 %) sont parvenus à augmenter leurs productions industrielles sur ce laps de temps. La chute de la productivité dans le secteur industriel luxembourgeois, suite notamment à la dissociation entre le coût salarial et la capacité productive des entreprises, n'est pas étrangère à ce phénomène de désindustrialisation du Luxembourg.

En effet, l'évolution de la productivité a été significativement plus défavorable au Luxembourg qu'en moyenne au sein de la zone euro au cours de la période 1995-2010 (la productivité a progressé de 9 % en zone euro au niveau de l'économie globale, l'évolution au Luxembourg n'a été que de 5 %).

De manière générale, les entrepreneurs sont moroses concernant les perspectives pour l'année en cours et sont fortement pessimistes pour l'année 2013, selon l'enquête Eurochambres 2013 réalisée au Luxembourg début du mois d'octobre et qui fera l'objet d'un dossier dans la prochaine édition du *Merkur*.

¹ Révision des données afférentes aux années 2008 à 2011.

² Chiffres de la Banque centrale du Luxembourg.

³ STATEC, Conjoncture Flash, octobre 2012.



Meetings in English? - Why not?



Notre formule VIP vous permet d'apprendre une langue pour discuter en toute facilité avec des clients de Francfort à Londres en passant par Luxembourg.

déjà aujourd'hui,
les plus grandes sociétés du Luxembourg
nous font confiance pour la formation
linguistique de leur personnel.



www.mastercraft.lu

organisme de formation professionnelle continue agréé

29^e Congrès logistique à Berlin

Le Cluster for Logistics fait la promotion du Luxembourg comme hub logistique européen



Le Cluster for Logistics avait organisé un stand commun formé par la Société de promotion de l'aéroport, CFL Cargo, CLF Multimodal, Luxair Cargo et Transalliance, afin de présenter les atouts du Luxembourg en tant que «gateway to Europe» et centre de distribution européen

Le congrès logistique organisé par le BVL allemand (BundesVereinigungLogistik) a fêté sa 29^e édition la semaine dernière à Berlin. Pour la première fois, le Cluster for Logistics Luxembourg a participé à cet événement phare afin de promouvoir le Luxembourg comme hub logistique européen. Sur un stand commun organisé par le Cluster for Logistics et formé par la Société de promotion de l'aéroport, CFL Cargo, CLF Multimodal, Luxair Cargo et Transalliance, les participants luxembourgeois ont pu rencontrer les décideurs logistiques allemands, afin de présenter le Luxembourg en tant que *hub* logistique et les avantages liés à des opérations au départ du Grand-Duché.

Plusieurs atouts constituent un avantage concurrentiel pour le Grand-Duché qui se définit comme:

- un Gateway en Europe;
- un centre de *cross-docking* pour les transports terrestres européens;
- un centre de distribution européen et régional;
- et un centre logistique à valeur ajoutée.

Les avantages du Luxembourg ont été accueillis favorablement et de nombreux entretiens individuels ont eu lieu. La présence du Luxembourg a été valorisée par la visite de M. Santer, ambassadeur luxembourgeois à Berlin qui s'est montré très intéressé par le secteur de la logis-

tique et a promis au Cluster logistique tout son support pour de futures démarches promotionnelles en Allemagne. Durant trois jours, le congrès a rassemblé 190 exposants et quelque 3.300 participants internationaux qui se sont informés des nouvelles tendances en matière de logistique, ont échangé des informations avec leurs confrères et renforcé leur tissu de relations.

L'Allemagne, terre logistique

Sous le thème «Deutschland ist eine Logistikmacht», Frank-Walter Steinmeier, président de la fraction SPD au parlement allemand, a souligné la performance du secteur logistique en Allemagne. Malgré un début de ralentissement économique en Allemagne, le secteur de la logistique enregistre une année record en 2012 avec un chiffre d'affaires estimé entre 223 et 228 milliards d'EUR, en croissance de plus de 3 % par rapport à l'année précédente. Sur fond de crise de l'euro et d'un marché chinois en repli, il a mis en garde le public contre toute tentation hâtive de tableer sur des croissances stables pour les prochaines années, la volatilité du marché de la logistique rendant la visibilité à court terme très complexe. Pourtant, il estime que grâce à la productivité et la compétitivité des entreprises allemandes, l'économie allemande devrait moins souffrir de ce ralentissement économique que ses voisins.

L'Allemagne devra trouver des solutions innovantes en matière de logistique afin de maintenir ses avantages compétitifs et ceci dans un cadre de baisse des investissements dans les infrastructures de transport.

La compétitivité dépend des investissements en matière d'infrastructure

Le professeur Raimund Klinkner, président de la Bundesvereinigung Logistik (BVL) a rappelé l'étude réalisée par PricewaterhouseCoopers, qui préconise un doublement des investissements en infrastructure en Allemagne, fixé aujourd'hui à 10 milliards d'EUR. Les coûts induits par les bouchons sur les routes allemandes sont estimés à 250 millions d'EUR par jour et risquent de s'aggraver si les investissements demandés ne sont pas pris en compte. Ainsi, afin de continuer à faire progresser le marché de la logistique en Allemagne il ne suffit pas de maintenir le status quo tant au niveau des infrastructures qu'au niveau des conditions cadre de la logistique. En vue de l'augmentation des flux de marchandises dans les années à venir, la qualité de la logistique en Allemagne, sa compétitivité internationale et la qualité de ses services vont dépendre des investissements en matière d'infrastructure.

Le même crédo a été repris lors de l'intervention de M. Ramsauer, ministre allemand des transports et des Infrastructures, qui réclame plus d'argent pour la remise en état et l'extension des infrastructures de transport et demande un milliard d'EUR de moyens de financement supplémentaires pour financer les travaux les plus urgents. Il importera de fixer des priorités afin de permettre le transport des marchandises dans des conditions optimales. Pour ce faire, les choix ne doivent pas être faits sur base de critères nationaux, mais dans le cadre des flux internationaux de marchandises.

C'est également le point de vue de M. Gernandt, président du conseil d'administration du groupe logistique Kuehne+Nagel. Selon lui la compétitivité d'un pays est déterminée par les infrastructures de transport et plus précisément les infrastructures au départ des ports maritimes vers le *hinterland* où se trouvent l'industrie et le commerce. Il a critiqué notamment le manque de connexions du port de Hambourg à l'autoroute A7, ainsi que la connexion ferroviaire du terminal de conteneur de Altenwerder. Il en va de même pour le nouveau port à Wilhelmshafen sur la Weser, dédié aux trafics maritimes de conteneurs et où les infrastructures terrestres sont quasiment inexistantes. Ces projets demanderont des investissements élevés, mais incontournables pour garantir la compétitivité des *hubs* logistiques.

Augmentation de la complexité des chaînes logistiques

Le professeur en Supply-Chain Robert Handfield de la North Carolina State University mène actuellement une étude sur les nouvelles tendances et stratégies dans le

secteur de la logistique. Dans son enquête menée auprès de 60 directeurs d'entreprises des secteurs de l'automobile, de la chimie, de l'agro-alimentaire, de l'IT et du textile aux USA, en Europe et dans les pays du BRIC, il constate un trend commun: la complexité des chaînes logistiques s'accroît.

Tous les opérateurs se voient confrontés à des ruptures de leur *supply chain* et des goulots d'étranglement dans les infrastructures de transport, notamment suite à des prescriptions «local-content» dans les marchés émergents. Les industries sont souvent obligées à ne plus seulement assembler sur place leur produit fini, mais également de produire localement une partie de plus en plus importante des composantes nécessaires au produit fini, ceci rendant plus difficile le contrôle des *process* logistiques.

La gestion efficace des flux

L'efficacité doit être préservée, malgré des coûts du transport à la hausse et des contraintes environnementales de plus en plus sévères. Une gestion efficace des flux est primordiale pour l'industrie et les opérateurs logistiques. Pour Kai Rabe, European Aftersales Logistics Manager chez Opel, le recours aux compétences des logisticiens 4PL (*fourth party logistics*) permet d'augmenter l'efficacité des transports par l'utilisation de spécialistes pour chaque mode de transport et chaque relation géographique tout en laissant la coordination et la gestion du système de transport global aux mains d'un seul gestionnaire, le logisticien 4PL. Ce gestionnaire de flux a optimisé la *supply chain*, à l'aide de ses systèmes informatiques de planification de transport et réduit le coût total pour Opel.

L'automatisation dans les entrepôts de distribution

Aujourd'hui, la gestion des entrepôts constitue l'un des maillons essentiels de la chaîne logistique. Les entreprises doivent les gérer d'une manière adéquate afin de renforcer leur position dans un marché où il existe une intensité concurrentielle forte. Pour ce faire, elles doivent continuellement être dans un processus d'amélioration continue, accompagner les évolutions technologiques, maîtriser leurs opérations et les flux d'information qui les régissent. Ainsi, face à des marges bénéficiaires en recul et une concurrence de plus en plus rude, le leader Suisse Migros s'est vu contraint de réduire ses coûts logistiques et a implémenté une automatisation complète de ses dépôts de distribution nationaux à Neuendorf et Suhr en Suisse. Grâce à des logiciels de gestion des entrepôts, tels que les WMS, Migros a pu automatiser plusieurs fonctions de l'entrepôt – la réception, le stockage, la préparation des commandes et l'expédition – permettant ainsi des gains significatifs en termes de coût et de productivité. Ces logiciels permettent également un accroissement de la qualité du service client, une meilleure utilisation des ressources matérielles et humaines, une meilleure traçabilité, sans oublier la visibilité en temps réel des inventaires.

L'avenir de la logistique

Karl Gernandt, président du conseil d'administration du logisticien Kühne+Nagel, s'est dit convaincu que les entreprises logistiques devaient suivre de très près les nouvelles tendances du marché et regarder ce qui se fait en dehors de leurs marchés traditionnels. Selon lui, personne n'est capable de faire des projections fiables à un horizon de plus de 5 ans. La flexibilité stratégique des entreprises sera déterminante dans leur adaptation permanente aux marchés changeants et volatiles.

La globalisation des marchés, les progrès technologiques et informatiques, la démographie, les ressources énergétiques et des demandes de plus en plus spécifiques des clients demanderont à l'avenir un management flexible aux opérateurs logistiques et une adaptation permanente des systèmes logistiques aux marchés.

Il en va de même pour les marchés logistiques luxembourgeois. Dans un monde globalisé, les modèles de gestion sont remis en cause et les marchés conquis depuis des années deviennent précaires et volatiles. Les modèles de gestions doivent être revus et adaptés aux nouvelles contraintes et opportunités des marchés. Seule une volonté de reconsidérer les acquis et de se remettre en cause permettra aux entreprises luxembourgeoises, logis-

tiques ou industrielles, de trouver leur place dans un marché hautement concurrentiel où tous les atouts doivent être développés pour augmenter la compétitivité globale de la place luxembourgeoise.



La Chronique d'Alain Krecké, Senior Cluster Manager du Cluster for Logistics

GLOSSAIRE:

Hub: Le hub logistique est une sorte de plate-forme qui n'est pas vraiment destinée au stockage des produits mais à leur transit. Le hub logistique de Taïwan a permis à plusieurs entités de faire circuler des produits venant des sept plus grandes métropoles du Pacifique Ouest.

Gateway: Points d'entrée, de sortie et de transit au sein d'un pays ou d'une région qui constituent l'un des facteurs importants contribuant à l'économie territoriale.

Cross-docking: Mode d'organisation des flux logistiques permettant d'articuler et de croiser (d'où son nom) en un endroit appelé plate-forme, des flux d'approvisionnement en provenance de fournisseurs avec des flux de livraison terminale en direction de points de livraison. Le procédé est très utilisé pour l'approvisionnement des grandes surfaces et ressemble fortement aux techniques de groupage – dégroupage utilisées dans le monde du transport-messagerie.

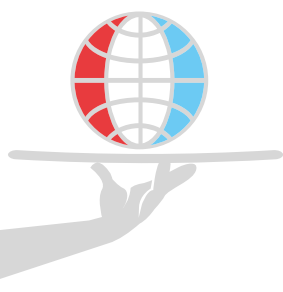
Hinterland: Un arrière-pays (ou hinterland) est une zone continentale située en arrière d'une côte ou d'un fleuve, par opposition au littoral.

Supply chain: La supply chain, ou chaîne logistique, désigne l'ensemble des flux physiques ou d'informations et les processus de mise à disposition des produits de la conception au client final. En d'autres termes, la supply chain désigne l'ensemble des maillons de la logistique d'approvisionnement: achats, gestion des stocks, manutention, stockage etc.

Process: Ensemble des étapes ou transformations nécessaires à la fabrication d'un produit. Succession des phases d'un mode de fabrication. Le process peut être manuel, mécanisé voire complètement automatisé. Généralement spécifique à chaque entreprise et couvert par le secret de fabrication.

4PL (fourth party logistics): Le 4PL représente une formule d'externalisation, dans laquelle le prestataire n'a plus en charge la distribution d'un produit sur une région donnée, mais l'optimisation d'une chaîne intégrant son client, les clients du client et les fournisseurs. Le prestataire 4PL exerce une activité de planification et de coordination de flux d'informations. Il conçoit à la fois l'architecture logistique et le système d'informations s'appliquant à ces processus intégrés.

Luxembourg : when location matters



**Global logistics.
Tailor-made solutions.**



Cluster for Logistics
Luxembourg
ASSUR
ADDING VALUE IS THE KEY

www.clusterforlogistics.lu



**CLUSTER
MARITIME**
Luxembourgeois

www.cluster-maritime.lu

Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'Environnement

Projet de loi portant approbation du Protocole additionnel de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, fait à Nagoya le 15 octobre 2010. (4034JRO)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques. (4041JRO)

■ Ministère de la Santé

Projet de règlement grand-ducal modifiant:

- l'annexe du règlement grand-ducal modifié du 20 mars 1974 concernant certaines substances psychotropes;
- l'annexe du règlement grand-ducal modifié du 26 mars 1974 établissant la liste des stupéfiants. (4033SBE)

Projet de règlement grand-ducal instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement. (4035MST)

■ Ministère des Finances

Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2013. (4036TCA/WMR)

■ Ministère de la Justice

Projet de loi portant modification de l'article 567 du Code de commerce. (4037SBE)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Projet de loi concernant la gestion du domaine public fluvial et portant

- a) modification
 - de la loi du 28 juillet 1973 portant création d'un Service de la navigation,
 - de la loi modifiée du 31 mars 2000 concernant l'administration l'exploitation du port de Mertert
 - de la loi modifiée du 14 juillet 1966 sur l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure et l'hypothèque fluviale, et
- b) abrogation de certaines autres dispositions en matière de navigation fluviale.

Projet de règlement grand-ducal relatif à la procédure d'autorisation harmonisée en matière d'occupation et d'utilisation privative du domaine public fluvial et arrêtant des prescriptions types minimales.

Projet de règlement grand-ducal déterminant le montant et la perception des taxes et redevances relatives à l'utilisation du domaine public fluvial.

Projet de règlement grand-ducal déterminant la composition et les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement.

Projet de règlement grand-ducal déterminant les propriétés domaniales relevant du domaine public fluvial. (4042JRO)

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Déclaration d'obligation générale de l'avenant VIII à la convention collective de travail pour le bâtiment ayant trait aux congés collectifs d'été et d'hiver. (4039SBE)

Déclaration d'obligation générale de la convention collective de travail des salariés du secteur de l'assurance. (4040SBE)

Proposition de loi n°6086 concernant des mesures à prendre contre les licenciements économiques abusifs. (4043SBE)

■ Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

- 1) Projet de règlement grand-ducal concernant l'indication de la consommation d'énergie des climatiseurs à usage domestique;
- 2) Projet de règlement grand-ducal concernant l'indication de la consommation d'énergie des fours électriques à usage domestique;
- 3) Projet de règlement grand-ducal concernant l'indication de la consommation d'énergie des lampes domestiques;
- 4) Projet de règlement grand-ducal concernant l'indication de la consommation d'énergie des lavantes-séchantes domestiques combinées;
- 5) Projet de règlement grand-ducal concernant l'indication de la consommation d'énergie des sèche-ligne à tambour;
- 6) Projet de règlement grand-ducal abrogeant:
 - le règlement grand-ducal du 19 juin 1996 concernant l'indication de la consommation d'énergie des sèche-linge à tambour;
 - le règlement grand-ducal du 17 août 1998 concernant l'indication de la consommation d'énergie des lavantes-séchantes domestiques combinées;
 - le règlement grand-ducal du 14 janvier 2000 concernant l'indication de la consommation d'énergie des lampes domestiques;
 - le règlement grand-ducal du 28 février 2006 concernant l'indication de la consommation d'énergie des climatiseurs à usage domestique;
 - le règlement grand-ducal du 28 février 2006 concernant l'indication de la consommation d'énergie des fours électriques à usage domestique. (4045AAN)

■ Ministère d'Etat – Médias et Communications

Projet de loi portant création de l'établissement public «Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel» et modification,

1. de la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques,
2. de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et
3. de la loi du 6 avril 2009 relative à l'accès aux représentations cinématographiques publiques.

Projet de règlement grand-ducal fixation des indemnités revenant au président et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux membres de l'assemblée consultative de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'Audiovisuel.

Projet de règlement grand-ducal relative aux taxes à percevoir l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel. (4044MST)

L'obligation de loyauté du salarié à l'égard de son employeur

Dans un arrêt du 11 octobre 2012¹, la Cour d'appel de Luxembourg siégeant en matière de droit du travail a jugé que l'exercice d'une activité par le salarié, alors qu'il se trouvait en arrêt de maladie, avait ébranlé la confiance devant exister entre le salarié et son employeur et, par conséquent, avait justifié un licenciement avec effet immédiat, même s'il s'agissait d'un fait isolé.

La Cour a commencé par rappeler qu'à côté des obligations principales pesant sur les parties au contrat de travail – à savoir l'obligation pour le salarié de prêter son travail, d'une part, et l'obligation pour l'employeur de rémunérer le salarié pour le travail effectué, d'autre part, il existe une obligation de loyauté nécessaire à l'exécution saine et harmonieuse du contrat de travail et qui permet d'instaurer une relation de confiance entre les parties. Puis, s'appuyant sur une jurisprudence plus ancienne², la Cour a jugé que le manquement à l'obligation de loyauté était suffisamment important pour constituer une faute rendant immédiatement et définitivement impossible le maintien des relations de travail et ce, alors même qu'il s'agissait d'un fait isolé.

Si l'obligation de loyauté du salarié – qui trouve son fondement dans



¹ C.A., 3ème chambre, 11 octobre 2012, n° 37324 du rôle

² Cour, 16 mars 1995, Industry Services International c/K

**Retrouvez régulièrement les
chroniques juridiques
de la Chambre de Commerce**

www.cc.lu/services/publications



VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE
www.cc.lu



l'article 1134 alinéa 3 du Code civil qui établit que «*les conventions doivent être exécutées de bonne foi*» – existe pendant l'exécution du travail, l'arrêt de la Cour est remarquable en ce qu'il précise que cette obligation vaut également **pendant les périodes de suspension du travail**.

L'arrêt illustre, en outre, l'importance que revêt l'obligation de loyauté puisque sa violation peut aller jusqu'à légitimer, selon les circonstances de fait, le licenciement du salarié avec effet immédiat. A cet égard, la jurisprudence récente fournit d'autres exemples de manquements à cette obligation de loyauté qui, tout en constituant des faits uniques, ont justifié un licenciement avec effet immédiat:

- la fausse déclaration d'un salarié qui voulait faire passer pour un accident de travail, une blessure qu'il s'était infligée à lui-même³,
- la falsification par le salarié de disques tachygraphiques⁴,
- la manipulation de documents par un employé de banque en vue de présenter à son employeur des faits contraires à la réalité pour obtenir le paiement de fonds non déclarés au fisc⁵.

Toutefois, l'appréciation des faits reprochés au salarié relevant *in fine* du pouvoir souverain d'appréciation des tribunaux, la décision de résilier un contrat de travail avec effet immédiat ne doit être envisagée que face à des manquements graves du salarié à son obligation de loyauté. A défaut, l'em-

ployeur encourt le risque d'être assigné devant le tribunal et condamné pour licenciement abusif⁶.

Rappelons enfin que l'obligation de loyauté existe également **pendant le préavis** et persiste **après la fin du contrat de travail**, quelque soit le motif de la résiliation. Elle impose alors au salarié une obligation de discrétion, d'une part et une obligation de fidélité interdisant toute concurrence déloyale d'autre part, sous peine d'engager la responsabilité de ce dernier⁷.

Clause de non-responsabilité: la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées.

³ C.S.J., 16 décembre 2010, n° 35868 du rôle

⁴ C.S.J., 24 juin 2010, n° 31265 du rôle

⁵ C.S.J., 17 décembre 2009, n° 34395 du rôle

⁶ Le cas échéant, l'employeur peut être condamné au paiement de dommages-intérêts pour préjudice matériel et/ou moral, de l'indemnité de départ, de l'indemnité de préavis et au remboursement des allocations de chômage

⁷ C.S.J., 9 juillet 2009, n° 33474 du rôle concernant la condamnation pécuniaire de deux salariés en préavis pour détournement de clientèle alors qu'ils s'apprêtaient à créer une nouvelle société

plan K



En route vers la mobilité de demain.

ALD Automotive, [numéro 1 du leasing au Luxembourg](#), élabore des solutions de mobilité douce pour pallier les problèmes de sur-affluence rencontrés en milieu urbain et sur les réseaux autoroutiers. Un [Smart Mobility Consultant](#) est venu renforcer son équipe, offrant des solutions clés en mains aux entreprises les plus demandeuses. Depuis 2009, avec son service carbon offset, ALD encourage à contrer les problèmes de pollution et aide à maîtriser les effets néfastes des émissions de CO₂ sur l'environnement.

Pour toutes questions relatives à la mobilité, contactez-nous:
Pierre-Yves Meert, Smart Mobility Consultant, 31 05 36 1 ou pierre-yves.meert@aldautomotive.com

Ensemble pour [une mobilité intelligente !](#)

LET'S DRIVE TOGETHER


ALD
bluefleet


ALD
electric


carbon
offset





Risques juridiques liés à l'exercice de l'activité bancaire transfrontalière

La Chambre de Commerce a accueilli, au mois d'octobre dernier, un colloque sur les risques juridiques liés à l'exercice bancaire transfrontière. Il s'agissait du cinquième colloque d'une série de conférences que la Chambre de Commerce organisait en coopération, notamment avec la Faculté de Droit, d'Economie et de Finances de l'Université du Luxembourg et de l'Université de Genève.

Ce colloque a réuni un panel d'experts issu du monde universitaire, judiciaire ou encore du droit des affaires, et avait pour objectif d'informer les juristes de banques, avocats spécialisés en droit bancaire, magistrats et consultants, sur les risques juridiques liés à l'exercice de l'activité bancaire transfrontière.

La première partie de la conférence a tenté plus spécialement de répondre à la question: par quel biais et sur quelles bases juridiques une banque peut avoir à répondre de ses activités devant un juge pénal étranger qui entend lui appliquer ses propres règles de droit d'une part, et sur les poursuites pénales dont un banquier peut faire l'objet en raison de son activité transfrontière, d'autre part?

La seconde partie de la journée a, quant à elle, été consacrée aux réponses des autorités réglementaires concernées, notamment pour la collecte des preuves et leur production en justice dans un contexte transfrontalier. Entre autres thèmes abordés, la question de savoir si des autorités de poursuite étrangères pouvaient utiliser des moyens de preuve obtenus illégalement au regard de la loi du pays où ils ont été subtilisés, et celui où la banque concernée est établie, a été posée. Le fait de savoir jusqu'où ces autorités peuvent aller dans un but d'efficacité de la répression a également été discuté, de même que celui de savoir si elles peuvent utiliser des preuves collectées illégalement à l'étranger, sans se trouver elles-mêmes impliquées dans une violation des droits fondamentaux de la défense, tels que le droit au procès équitable de la banque ou des banquiers mis en cause (art. 6 CEDH).

Les thématiques évoquées ont suscité un très grand intérêt en raison d'affaires actuelles rapportées à maintes reprises par la presse, puisque diverses banques ont dû, au cours des dernières années, faire face à la collecte de leurs données par un ancien salarié qui les a ensuite revendues aux services fiscaux d'un autre Etat (Affaire KBL en Belgique, Affaire HSBC en France, Affaire LGT Bank en Allemagne ...). Tout laisse à penser que ces situations pourraient se reproduire

dans le futur, en raison notamment de la suspicion grandissante en ces temps de crise, que les contribuables faisant appel aux services d'une banque située dans un autre état que celui de leur résidence, tentent par principe de frauder leur autorité fiscale nationale.

Le colloque s'est clôturé par une séance de questions-réponses et un état des lieux des discussions de la journée.



Pour de plus amples renseignements,
le Département Avis et Affaires juridiques
de la Chambre de Commerce se tient à votre entière disposition:
Tél.: (+352) 42 39 39-332 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: juridique@cc.lu

Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)

Obligation du dépôt électronique des déclarations TVA

La Chambre de Commerce rappelle que selon la newsletter de l'AED du 16.10.2012: les assujettis soumis à l'obligation de dépôt de leurs déclarations TVA sur base mensuelle ou trimestrielle, sont informés par la présente, que le dépôt de toutes leurs déclarations, ainsi que des états récapitulatifs relatifs aux livraisons intracommunautaires de biens et aux prestations intracommunautaires de services devra se faire

obligatoirement par voie électronique via le portail «eTVA» à partir du 1^{er} janvier 2013. Ils sont partant invités à s'y préparer le plus tôt possible.

Ne sont pas visées les déclarations périodiques et annuelles en rapport avec les exercices antérieurs à 2013.

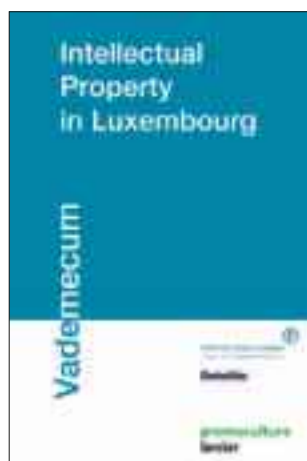
Les assujettis qui déposent leurs déclarations TVA sur base annuelle ne sont pas soumis à l'obligation de dépôt par voie électronique.

Il y a également lieu de rappeler que, pour bénéficier d'un remboursement de TVA dans un autre Etat membre, les assujettis établis à l'intérieur du pays doivent introduire leurs demandes via le portail électronique mentionné ci-avant.

Pour tout renseignement supplémentaire, il est renvoyé aux explications émises à la rubrique spécifique «eTVA» du site internet de l'Administration. **www.aed.public.lu.**

Deloitte Luxembourg – Office Freylinger

Un nouvel ouvrage sur la propriété intellectuelle au Luxembourg



Deloitte Luxembourg et Office Freylinger ont publié un ouvrage commun sur la propriété intellectuelle au Luxembourg. Rédigé en anglais, il s'adresse à des sociétés

exerçant des activités de recherche et développement au Luxembourg, ainsi qu'aux investisseurs internationaux qui souhaiteraient s'y établir. S'inscrivant dans le contexte de développement du pays et de l'Union européenne, le livre présente les atouts du Luxembourg à l'étranger, ainsi que les clés pour mettre en place une politique de gestion efficiente de la propriété intellectuelle au sein d'une société commerciale depuis le Luxembourg.

Les différentes dispositions législatives et fiscales luxembourgeoises ayant trait à la propriété intellectuelle ont permis au Luxembourg de devenir un acteur incontournable dans ce domaine. D'un côté, la protection des droits de propriété intellectuelle est garantie par un cadre législatif strict, de l'autre les sociétés innovantes sont supportées par des incitations gouvernementales et par un régime fiscal favorable.

Les auteurs, Jean-Philippe Bill et Bernard David (Deloitte Luxembourg), Pierre Kihn et Olivier Laidebeur (Office Freylinger) proposent une analyse subdivisée en 7 chapitres abordant l'Audit rapide de la propriété intellectuelle existante, les Outils de protection – L'intérêt pratique du Luxembourg, les Bonnes pratiques, l'Application à des situations pratiques, la Valorisation de la propriété intellectuelle, le Traitement fiscal de la propriété intellectuelle au Luxembourg, le Traitement comptable de la propriété intellectuelle au Luxembourg.

Le vademecum «Intellectual Property in Luxembourg», préfacé par Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, est désormais disponible dans toutes les librairies spécialisées et directement auprès des éditions Promoculture-Larcier: **www.editions.larcier.com.**

Nouvelle parution

Le banquier luxembourgeois et l'assurance-vie

Qu'ils appartiennent ou non au même conglomérat financier ou relèvent de groupes *a priori* concurrents, banquiers privés et assureurs-vie ont depuis plusieurs décennies tissé entre eux des liens étroits. Les compagnies d'assurance-vie ont en effet trouvé auprès des banques privées un potentiel certain de développement de leur clien-

tèle. A l'inverse, ces dernières ont également vu dans les produits d'assurance une possibilité d'élargir leur offre à destination d'une clientèle à la recherche de solutions leur permettant d'optimiser leur situation patrimoniale. Distribution de polices d'assurance, dépôt et gestion des actifs représentatifs des provisions techniques, sûretés sur ces polices ... tous ces sujets, et d'autres

encore, font l'objet d'amples débats juridiques. Cette nouvelle parution signée David De Cubber, Marc Gouden, Pierre Moreau, Stéphane Soteras, Frédéric Vanhaeperen, Christophe Verdure et Philip Woolfson s'en fait l'écho et tente d'apporter au praticien les réponses à ses questions et, à tout le moins, d'alimenter ses propres réflexions. **www.promoculture.lu.**

“ L’enrichissement des compétences par la formation : au-delà du schéma classique du cours en présentiel, il existe d’autres moyens que l’IUIL propose au travers de ses outils pédagogiques. [businessplan.lu](#) et [business-start.lu](#) en sont les exemples.

Nous souhaitons poursuivre dans cette voie avec d’autres outils et permettre à nos participants d’enrichir leurs compétences grâce à de multiples possibilités.

”

Diane Durinck
Directeur adjoint

i u i l

Soutenons l’économie.
Enrichissons vos compétences.

www.iuil.lu

Campagne «Trajet, sécurisons-le!»

Les substances nocives



L'U.E.L., en partenariat avec l'Association d'assurance accident et forte de la participation d'acteurs nationaux, a lancé une nouvelle version de l'action «Trajet, sécurisons-le!» à l'occasion du 6^e Forum de la sécurité et de la santé au travail qui s'est déroulé le 24 avril 2012 à Luxexpo. Le but de la campagne est de sensibiliser les entreprises et leurs salariés à l'adoption d'un comportement responsable et préventif en circulation routière.

La campagne offre 12 modules regroupant différents thèmes pouvant utilement être promus au sein des entreprises à raison d'un module par trimestre par exemple ou selon un rythme choisi par l'entreprise. Ces modules peuvent être téléchargés du site www.securite-sante.lu.

Le cinquième module «**Les substances nocives**» porte sur les effets de l'alcool, des médicaments et des drogues sur la conduite.

■ L'alcool au volant

La limite maximum fixée par la loi est de 0,5 ‰ d'alcool dans le sang et de 0,2 ‰ pour les jeunes conducteurs et les chauffeurs professionnels. L'alcool est en cause dans de nombreux accidents. Il faut savoir que le risque surgit bien avant que n'apparaisse l'état d'ébriété.

Saviez-vous que ...

- Quelle que soit la quantité d'alcool consommée, le taux maximal d'imprégnation de l'organisme est atteint une demi-heure après une absorp-

tion à jeun et une heure après une absorption au cours d'un repas.

- 95 % de l'alcool est éliminé par le foie à raison de 0,10 à 0,15 ‰ par heure. Il n'existe pas de remède miracle pour accélérer l'élimination de l'alcool. Il ne sert à rien de prendre une douche froide, un café ou un stimulant quelconque.
- Tant que le foie n'a pas fini son travail, l'alcool reste présent dans le corps, notamment dans le sang et le cerveau, dont il ralentit et perturbe l'activité. Après une courte période d'excitation l'alcool engourdit le cerveau. Boire de grandes quantités d'alcool se traduit par une mauvaise coordination des mouvements, un ralentissement des réflexes et des difficultés de concentration.

Quelques conseils

- A chaque sortie, le conducteur doit adopter le principe «Raoul»; choisir dans le groupe un conducteur qui s'engage à ne pas boire d'alcool pour raccompagner tout le monde en sécurité.
- Au restaurant ou lors d'une réception, on est souvent resservi dans le même verre. Il importe donc de compter le nombre de verre bus.
- Lorsque quelqu'un ne veut pas ou plus boire, il importe de respecter sa décision. Loin d'être un trouble-fête, il fait preuve de responsabilité et mérite des encouragements.

■ La consommation de médicaments et de drogues

L'usage de médicaments et de stupéfiants constitue un danger pour la conduite automobile, car leurs effets impactent directement le comportement et les réflexes du conducteur. Au cours des dernières années, on constate au Luxembourg, tout comme dans les pays voisins, une augmentation significative de la consommation de médicaments psychotropes et de certaines drogues. La probabilité que des personnes prennent le volant sous l'influence de ces substances augmente en parallèle.



Prochain module: «La vitesse adaptée»

Pour plus d'informations: www.trajet.lu – E-mail: trajet@uel.lu

Ceci concerne bien sûr également les trajets entre son domicile et le lieu de travail, d'autant plus que les distances et les durées de déplacement se prolongent et se font généralement sous une contrainte temporelle, favorisant agressivité et changements comportementaux.

La conduite sous l'emprise de stupéfiants constitue un délit dès que l'organisme d'une personne véhicule la présence d'une des substances dans les quantités supérieures ou égales aux seuils maxima suivants:

- 2 ng/ml de tétrahydrocannabinol (THC);
- 50 ng/ml de cocaïne;
- 20 ng/ml d'opiacés.

Saviez-vous que ...

- Tout comme pour l'alcool, les risques liés à la consommation de médicaments ou de drogues illicites sont surtout vus dans un contexte d'imprégnation aiguë. Il, il s'avère que l'impact sur la capacité de conduire peut également être présent de manière beaucoup plus prolongée.
- Les effets des drogues et des médicaments peuvent varier d'une personne

à l'autre et même d'une consommation à l'autre. Cela dépend du produit consommé, des caractéristiques propres à chaque personne et parfois du contexte de la consommation.

Quelques conseils

- Lors de toute prise médicamenteuse, il est très important de solliciter spontanément les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens) afin d'être informé des effets potentiels de ces médicaments sur la conduite, ainsi que de la durée des effets.
- Lire attentivement les indications sur les contenants des médicaments. Des pictogrammes spécifiques permettent de détecter beaucoup plus

aisément les médicaments entraînant un risque lors de la conduite.

- Eviter d'avoir facilement recours à l'automédication. Tous les médicaments cachent des risques d'effets indésirables et chaque indication thérapeutique doit être bien posée en évaluant clairement le rapport bénéfice-risque.
- La posologie d'un médicament doit être limitée en durée et en quantité au minimum efficace.
- Ne pas acheter de médicaments sur internet.
- L'usage de plantes médicinales n'est pas non plus sans danger.
- Toute consommation de drogues à des fins récréatives ou à visée de dopage est à éviter. ■

Boîte à outils

Pour plus d'informations, télécharger le dépliant
(www.securite-routiere.lu/images/pdf/dpliantalcoolf.fr.pdf)
de la Sécurité Routière et effectuez un test
(www.axa.lu/fr/prevention/securite_routiere/ethylometre.html)
en ligne pour évaluer la consommation de boissons alcoolisées.

Semaine européenne des PME 2012

La Chambre de Commerce et le Réseau européen des Femmes Ambassadrices du Luxembourg (FEALU) pour l'esprit d'entreprise au féminin

La nouvelle édition de la Semaine européenne des PME 2012 s'est déroulée du 15 au 21 octobre dernier. Cette semaine, au cours de laquelle événements et manifestations sont organisés, a pour principaux objectifs de fournir des informations sur le soutien que l'Union européenne et les pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux apportent aux PME et aux micro-entreprises, de promouvoir l'esprit d'entreprise afin que davantage de personnes, notamment parmi les jeunes, envisagent de créer leur entreprise. Il s'agit aussi de mettre en exergue la contribution des chefs d'entreprise européens à la qualité de vie, à l'emploi, à l'innovation et à la compétitivité en Europe. Ces activités sont organisées



(de g. à d.) Lut Laget (FEALU), Constance Simon (FEALU), Béatrice Martin (FEALU), Bernadette Fiederici (ministère des Classes moyennes et du Tourisme), Domenica Fortunato (FEALU), Joëlle Letsch (FEALU), Tatiana Fabeck (FEALU) et Ludivine Plessy (Keep Contact)

par des associations professionnelles, des services de soutien aux entreprises et des pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux et permettent également aux entreprises existantes de partager leur expérience et de poursuivre leur expansion. L'année dernière, près de 1.500 manifestations ont eu lieu dans toute l'Europe.

Point d'orgue de la Semaine européenne des PME 2012, le sommet du 17 octobre 2012 à Bruxelles, placé sous le thème l'esprit d'entreprise chez les femmes, a réuni quelque 700 participants, dont des Femmes Ambassadrices du réseau FEALU et une représentante de la Chambre de Commerce de Luxembourg.

Parallèlement aux workshops ayant pour thèmes l'entrepreneuriat au féminin (la stimulation de l'esprit d'entreprise dans l'éducation ou les difficultés d'accès au financement), le sommet a été l'occasion de constater que le potentiel entrepreneurial des femmes n'est pas suffisamment exploité dans l'Union européenne, qui a besoin de plus de femmes entrepreneurs pour créer de la croissance et de l'emploi. De fait, la Semaine des

PME a aussi vocation à encourager les femmes à créer et gérer leur propre entreprise, en général une petite ou moyenne entreprise (PME). Alors qu'en Europe, la tendance est de faire en sorte que les économies nationales créent de la valeur ajoutée grâce aux services, le besoin de capital humain plus nombreux et plus qualifié ne fera qu'augmenter. C'est là que les femmes peuvent jouer un rôle essentiel. Leur faible proportion (34,4 %) parmi les personnes exerçant une activité indépendante en Europe indique que les femmes doivent être davantage incitées à devenir chefs d'entreprise. Ce potentiel humain considérable, actuellement inexploité, serait vital pour stimuler la croissance économique et créer des emplois en ces temps difficiles sur le plan économique. Si davantage de femmes créaient et géraient leur entreprise, cela pourrait générer de la croissance et de l'emploi dans l'ensemble de l'UE. Dans ce cadre, la Commission européenne s'emploie activement à promouvoir l'esprit d'entreprise chez les femmes grâce à deux réseaux: le réseau européen d'ambassadrices (European Ambassadors' Network), dont les membres servent de modèles pour encourager les femmes à voir dans l'entre-

preneuriat un choix de carrière viable; le réseau européen de tutrices (European Mentors' Network), qui donnent des conseils concrets aux femmes ayant récemment créé leur entreprise.

Au Luxembourg, l'initiative est coordonnée par la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg (FFCEL), en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg, et avec le soutien du ministère des Classes moyennes et du Tourisme, du ministère de l'Egalité des chances et du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. Le réseau FEALU regroupe 11 femmes chefs d'entreprises fortes de leur expérience et de leur succès qui font campagne sur le terrain pour encourager d'autres femmes - notamment des femmes en début de carrière, en quête de reconversion professionnelle mais aussi des porteuses de projet et étudiantes - à créer leur propre entreprise. Dans ce cadre, des lunch-meetings thématiques, d'accès gratuit, sont régulièrement proposés. ■

Informations complémentaires sur www.fea.lu/et agenda événementiel sur www.ffcel.lu

Position

L'UEL lance un appel urgent aux politiques d'assumer leurs responsabilités

Le Conseil d'administration de l'UEL a récemment procédé à une évaluation de la situation économique, sociale et financière du pays.

La **dégradation de la situation économique** s'amplifie comme en témoignent les dernières prévisions du Statec qui tablent sur une croissance zéro pour l'année en cours. Confrontées à cette stagnation, les entreprises n'ont cessé de se repositionner par rapport à leurs prévisions budgétaires pour garantir leur pérennité. La hausse des salaires due à la récente indexation tout comme le relèvement prévu du

salaires social minimum au 1^{er} janvier prochain sont autant de mesures qui viennent s'ajouter aux coûts des entreprises. Cet état de fait ne manquera pas d'entraîner des restructurations d'activités et de fragiliser davantage le niveau de l'emploi au Luxembourg.

La commission parlementaire de la santé et de la sécurité sociale vient de clôturer ses travaux concernant **la réforme du régime général de l'assurance pension**. Les conclusions de la commission n'ajoutent en rien à la pérennisation du régime général, ce qui rendra indispensable des coupures autrement plus incisives par les gouvernements à venir. Pire,

cette occasion manquée de rendre le système soutenable porte gravement préjudice à l'équité intergénérationnelle et partant à la cohésion sociale des générations futures.

Le ralentissement des activités économiques aura des répercussions néfastes sur les recettes de l'Etat. Citons à titre d'exemple la dégradation du volume des activités bancaires qui entraînera une diminution sensible de l'impôt sur le revenu des collectivités. Les efforts tendant à identifier des mesures d'épargne supplémentaires auxquelles se sont engagés les groupes parlementaires majoritaires doivent impérativement

tivement aboutir et contribuer ainsi à l'accomplissement de l'ambition gouvernementale d'équilibrer les **finances publiques** en fin de période de législature. Dans ce contexte, l'UEL voudrait mettre en garde contre toute velléité d'augmenter la fiscalité des entreprises sous peine de compromettre les stratégies visant à pérenniser et à développer les activités économiques du pays. Des

mesures d'épargne rigoureuses s'imposent dès lors au niveau de toutes les dépenses de l'Etat. Dans un souci d'efficacité mais aussi de crédibilité, l'administration gouvernementale doit être associée à cet effort de consolidation des finances publiques. Un pays de petite taille comme le nôtre ne peut pas se permettre à long terme des déficits publics récurrents: sans réaction immédiate et

incisive de la part du Gouvernement pour redresser la situation inquiétante, la notation du Luxembourg est définitivement hypothéquée débouchant sur une spirale vicieuse de charges d'intérêts, qui alourdissent exponentiellement la dette publique au risque de faire perdre la souveraineté budgétaire à notre pays.

Communiqué par l'UEL ■

clc

«Lorsque le coup de tonnerre éclate, il est trop tard pour se boucher les oreilles» (Sun Tzu)

En 2008, nous avons rédigé et distribué un document de réflexion intitulé «La confiance, l'étoffe dont est fait l'avenir! Une crise, des opportunités». Nous écrivions il y a quatre ans déjà: «Au-delà d'une destruction phénoménale de valeurs ... / ..., une des conséquences majeures de la situation actuelle réside dans la création une méfiance sans pareil envers les structures qui se sont mises en place dans le cadre d'un néolibéralisme très peu contesté avant la crise. On risque d'assister au blocage des dynamiques entrepreneuriales, moteur du monde de l'économie réelle.»

■ Nous y sommes arrivés et sans efforts!

Nous demandions au Gouvernement de rétablir la confiance en développant une vision du devenir de notre pays et en définissant des stratégies avec la mise en

place d'un catalogue de mesures labellisées «priorité nationale». Nous avons revendiqué des facilités notamment en matière d'établissement, un cadre permettant l'équilibre financier des entreprises, une réduction des coûts, notamment par des réformes administratives, une politique d'aménagement du territoire en prise avec les réalités commerciales, industrielles et sociales du pays etc. ... etc. ... etc. ... Nous aurions aimé voir la création d'une agence de développement économique mettant en commun les capacités de tous les organismes actifs en la matière et avec une large représentation d'acteurs du monde de l'entreprise.

Le dernier coup de tonnerre s'appelle Budget 2013 et nous rappelle notre immobilisme ou nos omissions du passé. La clc réitère sa demande d'engager dès aujourd'hui et définitivement, le processus de réflexion qu'on souhaitait de nos

vœux en 2008. Le premier axe de cette réflexion va bien au-delà de l'atténuation ou de la réduction de l'endettement de l'Etat. Le rétablissement des finances publiques doit passer par un redressement de l'économie, et pour ce faire, il s'agit de disposer d'un programme d'actions concrètes, quantifiées et avec des échéances contraignantes, assorti d'une politique de communication univoque et tournée résolument vers l'avenir.

Et surtout, arrêtons de vouloir expliquer et réexpliquer les raisons qui ont conduit à la situation actuelle préoccupante. Nous ne changerons pas le passé. C'est maintenant qu'il faut agir et c'est aujourd'hui qu'il y a lieu de présenter un «plan B» pour illuminer le chemin qui nous mènera dans des eaux plus calmes.

Communiqué par la clc ■

Fedil

L'industrie luxembourgeoise a besoin d'un nouveau souffle

Lors d'une récente conférence de presse, la Fedil s'est prononcée sur un certain nombre de sujets en relation avec l'actualité économique, notamment la désindustrialisation et les finances publiques.

Le président de la Fedil, Robert Dennewald, a insisté sur l'importance

de l'industrie pour le tissu économique luxembourgeois. Ainsi, l'industrie est toujours un des grands employeurs du pays. A côté des quelque 36.400 personnes employées directement dans le secteur de l'industrie, un nombre très important d'emplois dans le domaine des services aux entreprises dépendent

de l'industrie, comme le transport, l'informatique ou encore le gardiennage.

De plus, l'industrie contribue à la diversification et donc la consolidation de notre structure économique. Elle est à l'origine de 20 % des exportations et des deux tiers des dépenses de la recherche au Luxembourg. «Un

secteur industriel fort est indispensable pour l'économie luxembourgeoise», a-t-il déclaré.

Robert Dennewald a exploré des pistes visant à freiner le phénomène de la désindustrialisation au Luxembourg. Au niveau européen, il s'est félicité de la politique industrielle intégrée de l'Union européenne, mais a déploré en même temps le manque de cohérence de cette politique. «D'un côté, la Commission creuse des pistes pour développer l'industrie européenne, alors que de l'autre côté, elle la pénalise à travers une réglementation sur les émissions de CO₂ très contraignante, qui est à l'origine de nombreuses délocalisations et de cessations d'activités industrielles», a-t-il constaté. Il a exigé une politique climatique européenne cohérente stimulant l'innovation et la compétitivité des entreprises européennes.

Au niveau luxembourgeois, Robert Dennewald a regretté que le niveau élevé du coût salarial soit dissuasif pour l'implantation de nouvelles unités de production au Luxembourg ainsi que pour l'investissement dans des unités de production existantes. La lourdeur des procédures administratives ainsi que le manque de terrains industriels ne font qu'empirer la situation.

«L'industrie luxembourgeoise a besoin d'un nouveau souffle», a conclu Robert Dennewald. C'est précisément pour cette raison que la Fedil, en collaboration avec le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a lancé l'idée d'un 'haut comité pour le développement de l'industrie', haut comité qui est en train de se mettre en place.

Le directeur de la Fedil, Nicolas Soisson, a expliqué qu'il y a une corrélation entre le développement économique des entreprises et les finances publiques, notamment à travers les investissements publics, la politique fiscale ainsi que le financement du système social. «Une bonne gestion des finances publiques est indispensable pour garantir le futur développement économique du pays», a-t-il déclaré. Et de poursuivre: «Jusqu'à une période récente, ceci a toujours été le cas au Luxembourg. L'économie a prospéré et les recettes fiscales générées par cette évolution ont permis au gouvernement de financer un système social très généreux».

Le directeur de la Fedil a déploré que cette situation ait changé dès 2008 et que depuis lors les déficits budgétaires se soient accumulés. Malgré la gravité de la situation, le Gouvernement n'a pas saisi l'opportunité d'inverser la tendance

et, partant, de diminuer les dépenses. Dans le projet de budget 2013 elles augmentent même de 4,9 %. Ce budget a d'ailleurs des effets négatifs directs sur l'économie et les entreprises. Alors que les investissements diminuent de 7,7 %, certaines taxes sont revues à la hausse. «C'est un mauvais signal qui nuit à la croissance économique et à la création d'emplois», a expliqué le directeur de la Fedil, en appelant au gouvernement et au parlement de prendre leurs responsabilités et de réviser le projet de budget 2013 pour aligner les dépenses aux recettes.

«Le modèle d'entreprise du Luxembourg est dépassé», a conclu Robert Dennewald. «Nous avons besoin d'un modèle qui tient compte des nouveaux défis de l'économie globalisée et de l'évolution démographique». Selon la Fedil, ce modèle devrait être basé sur l'innovation et l'efficacité de l'économie luxembourgeoise, que ce soit dans le domaine de l'éducation, du système social, du fonctionnement de l'Etat ou du marché du travail. «Ceci est indispensable pour freiner la désindustrialisation et rendre l'attractivité au Luxembourg comme terre d'investissements».

Communiqué par la Fedil ■

Fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché

L'Horesca déplore le fait que le ministre de la Santé ne veuille pas discuter avec le secteur



Mars Di Bartolomeo s'obstine à ne pas vouloir discuter avec les représentants des cafés, même si ce sont eux les premiers concernés.

Alors que le Gouvernement discute généralement avec tous les secteurs en difficultés avant de prendre des décisions, les représentants de l'Horesca n'ont toujours pas été consultés dans le dossier de l'interdiction de la cigarette dans les cafés. A ce jour nous ne savons toujours pas exactement ce qui a été convenu au ministère de la Santé ou entre les partis de la coalition gouvernementale.

L'Horesca a fait de nombreuses propositions en s'inspirant de solutions qui ont fait leurs preuves à l'étranger. Ainsi,

L'interdiction de fumer dans les cafés a beaucoup été discutée ces derniers temps. Et malgré

les nombreuses propositions faites par la fédération nationale des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché,

en Autriche, dans certains Länder allemands ou au Portugal, les petits établissements ne sont pas discriminés et peuvent choisir l'option de rester un local fumeur en fonction de la taille de leur local (100 m² au Portugal).

En Suisse, un récent référendum sur une interdiction totale de la cigarette a été rejeté par 66 % de la population.

L'Horesca est le secteur qui, aujourd'hui, crée des emplois et qui embauche de personnel, même en temps de crise, tout en jouant sa responsabi-

lité sociale. Ce secteur se voit de nouveau confronté à des mesures législatives allant à l'encontre de l'esprit de liberté et d'entreprise.

Nous ne sommes pas d'accord avec les mesures proposées, même si nous acceptons l'option d'une salle fumeur (mais non réglementée) dans les grands établissements. Selon les informations reçues à travers les journaux (!) la réglementation permettant une exception pour le petit bistrot fumeur soulève de nombreuses questions.

L'application de la mesure transitoire qui devrait durer 3 ans avant de faire un bilan nous laisse penser qu'une interdiction totale est proche.

Le Gouvernement ferait bien de consulter le secteur avant de légiférer et ceci surtout en temps de crise économique. Jusqu'à présent, toutes les promesses faites par le ministre de la Santé n'ont nullement été respectées.

Communiqué par l'Horesca ■

Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales (FLLAM)

Le théâtre de la quadripartite

Lors de la réunion quadripartite du 24 octobre, la FLLAM a eu la surprise de constater que l'augmentation des budgets hospitaliers pour 2013 n'est pas de 3,5 % mais finalement de 3,8 %!

Soit donc 0,8 % au delà de la recommandation initiale de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS). Parallèlement, la FLLAM s'interroge sur la validité des chiffres présentés pour l'activité ambulatoire des laboratoires hospitaliers? En effet, la CNS reconnaît que plusieurs laboratoires hospitaliers n'ont toujours pas facturés leurs actes depuis avril 2011!

Les laboratoires hospitaliers ont certainement déjà suffisamment de budget pour couvrir leurs frais sans avoir besoin du remboursement des actes ambulatoires pendant 1 année et demie! En comparaison, le secteur privé des laboratoires

serait incapable de faire de même au risque d'être déficitaire après 1 mois et demi!

Il y a lieu de souligner aussi que les données sur l'activité stationnaire des laboratoires hospitaliers font défaut, chiffres pourtant utiles pour évaluer le budget à réserver à cette activité hospitalière.

Il est outre mesure intéressant de confronter le commentaire de l'article 31 du projet de loi concernant le budget de l'Etat 2013 (« ... et face à l'impossibilité d'évaluer à bref échéance avec exactitude l'impact financier des mesures d'économies introduites par la loi du 17 décembre 2010, le présent article a pour objet de prolonger pour l'exercice 2013 les mesures d'économies ... ») avec les présentations de la CNS, en particulier les informations sur les économies générées par les différents prestataires suite à la loi de réforme du 17 décembre 2010 (« Adaptation des actes de labora-

toires extra-hospitaliers: 2,6 millions d'EUR »).

L'indication de 2,6 millions d'EUR d'économies générées par les laboratoires privés extrahospitaliers prouve que la CNS est bien en mesure d'évaluer l'effort d'économie et confirme, de plus, que les économies générées sont bien supérieures au seuil fixé par le législateur dans la loi de réforme des soins de santé et au seuil négocié dans l'accord CNS-FLLAM en mars 2011 suite à la procédure de médiation (maximum de 2 millions d'EUR).

Face à ces éléments, la FLLAM réinsiste à ce que les articles 30 et 31 soient retirés du projet de loi relatif au budget d'Etat 2013 et que la CNS retourne à la table de négociation conformément au Code de la Sécurité Sociale.

Communiqué par la FLLAM ■


DEPUIS 1957

HALL INDUSTRIEL / ARTISANAL

à Steinsel, rue des Prés

A LOUER

Bureaux: 77 m²

Entrepôts: 231-365 m²

Disponible

01/09/2012





Claude KONRATH - 71, rue des Prés - L-7333 Steinsel - www.konrath.lu - Tél.: 33 23 61-1

Jonk Entrepreneuren Luxembourg (JEL) a.s.b.l.

Les meilleurs «gestionnaires de projets» récompensés



Au mois d'octobre dernier, l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg (JEL) a organisé la 5^e édition des PM AWARDS, qui récompensent les meilleurs projets de la branche «Gestion de projet» dans les catégories culturelle, économique et sociale.

L'objectif principal visé par la gestion de projets est d'offrir aux élèves la possibilité de mener en groupe et sous responsabilité partagée, un travail concret qui va de la conception par la production achevée à la présentation publique, sous condition que leur projet soit validé par la direction de l'école, qu'ils utilisent les outils de gestion de projets et que leur projet soit soutenu par un commanditaire de préférence issu du monde économique, culturel ou social. Ils peuvent être effectués soit dans l'établissement scolaire, soit auprès de l'entreprise, d'une administration ou d'une association. Le sujet peut concerner

un domaine économique, social ou culturel. Il doit toutefois être adapté aux capacités, aux affinités et aux intérêts des élèves. Les travaux de projets d'une durée de 10 jours se déroulent tout au long de l'année scolaire mais pas forcément de façon continue. L'objectif visé dans cette action n'est pas d'inculquer aux jeunes tout le savoir-faire nécessaire pour créer ou reprendre une entreprise, mais plutôt de les inciter à la prise en charge de soi, à la gestion d'un projet et de leur transmettre le goût du défi. Au niveau des curricula, ce programme est actuellement offert aux élèves des classes de 12^e de la division administrative et commerciale du régime technique.

Les PM AWARDS ont été instaurés en 2008 par la JEL pour récompenser les meilleurs projets dans 3 catégories (culturelle, économique et sociale). Il revient à chaque direction d'école participante de procéder à une sélection interne de leurs

meilleurs projets et de postuler pour l'une ou l'autre catégorie de prix. Tous les projets qui peuvent se prévaloir d'un commanditaire externe à l'établissement scolaire sont éligibles.

Un jury, composé de membres du monde économique, analyse les projets sur base de critères bien spécifiques. Les membres du jury de cette année, Christian Kaempff de Kaempff-Kohler, Paul Junck de l'Entente des Hôpitaux du Luxembourg, Laurent Koener de la Chambre de Commerce et Charles Basing de la Chambre des Métiers ont ainsi désigné les gagnants dans les catégories en lice:

Projet à caractère culturel: Lycée Technique du Nord pour Art Attack; tuteur: Michèle Kinnen; commanditaire: Isabelle Pirson, Galerie Pisart Wiltz; élèves: Katja Neissen, Laurence Ernzer, Jessica Meyers, Nadine Meyers.

Projet à caractère économique: Lycée Technique Lallange pour Naturwelten; tuteur: Manou Worré; commanditaire: Lucien Reger, Naturwelten; élèves: Morgane Hengen, Nathalie Ferreira, Mandy Dentzer, Vanessa Panetta, Susy Belchior.

Projet à caractère social: Lycée Technique du Nord pour Sinn-los; tuteur: Jules Barthel; commanditaire: Roger Hoffmann, Blannenheem Berschbach; élèves: Jeff De Rond, Edith Leiner, Eric Schmitz, Nadine Schank.

Communiqué par JEL ■

APL

L'industrie pharmaceutique se dote d'un code de déontologie pour le Luxembourg

Lors de sa dernière assemblée générale, en date du 3 octobre 2012, l'Association pharmaceutique luxembourgeoise (APL), regroupant la grande majorité des sociétés pharmaceutiques innovantes actives sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg s'est dotée d'un code de déontologie spécifique et adapté au Luxembourg. Le code est entré en vigueur le 3 novembre dernier.

Le code définit l'ensemble des règles concernant l'information et la promotion relatives aux médicaments, les interactions entre les entreprises pharmaceutiques et les professionnels du secteur de la santé comme les médecins, les organisations de patients, les autorités publiques. Le code peut être consulté dans son intégralité sur le site de l'APL (www.apl-pharma.lu/nos-points-de-vue).

Il s'agit ici du tout premier code de ce genre pour l'industrie pharmaceutique au Luxembourg.

L'APL s'en félicite d'autant plus que ce code entrera en vigueur avant le premier anniversaire de l'association.

Communiqué par l'APL ■

BRAVO!

L'INDR FÉLICITE 60 ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES POUR LEUR ENGAGEMENT DANS UNE VÉRITABLE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE. EN SE LABELLISANT ESR, ELLES FORMALISENT LEURS EFFORTS ET CHOISISSENT D'INTÉGRER LES CONCEPTS DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DANS LEUR STRATÉGIE ET DANS LEUR CULTURE D'ENTREPRISE AFIN DE CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE AVEC LA SOCIÉTÉ.

AGIR ANTICIPER DURABLEMENT ■ ALD AUTOMOTIVE ■ ARAL LUXEMBOURG ■ ARCELORMITTAL LUXEMBOURG ■ ALL-PACK SERVICES ■ ARGEST ■ ASSOCIATION DES BANQUES & BANQUIERS LUXEMBOURG ■ AVIVA INVESTORS LUXEMBOURG ■ BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT ■ BEBOP ■ BGL BNP PARIBAS ■ BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES ■ CACEIS BANK LUXEMBOURG ■ CENTRE CULTUREL RENCONTRE ABBAYE DE NEUMUNSTER ■ CENTRE HOSPITALIER DE LUXEMBOURG ■ CETREL ■ CK ■ CODIPROLUX ■ CO-LABOR ■ COMES & CIE ■ CONFEDERATION LUXEMBOURGEOISE DU COMMERCE ■ COSTANTINI ■ CSD ■ DELOITTE ■ DUSSMANN GROUP LUXEMBOURG ■ E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE ■ FASTNET LUXEMBOURG ■ FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG ■ FOYER ■ GOBLET LAVANDIER & ASSOCIES ■ GOERES HORLOGERIE ■ HITEC LUXEMBOURG ■ ING LUXEMBOURG ■ KIDSCARE ■ LEASEPLAN LUXEMBOURG ■ LEGERE PREMIUM HOTEL LUXEMBOURG ■ LIFTEUROPE ■ LINKLATERS ■ LOTERIE NATIONALE ■ LUXPLAN ■ MEDIATION ■ NO-NAIL BOXES ■ OCEAL RESSOURCES HUMAINES ■ OCEAL RESSOURCES MANAGEMENT ■ PLAN-K ■ P.M.C. AGENCE TEXTILE ■ PROGROUPE GEIE ■ PROJECT ■ PRONEWTECK ■ PROPOZE ■ RBC INVESTOR SERVICES BANK ■ SALES-LENTZ PARTICIPATIONS ■ SIEMENS ■ SOCIETE ELECTRIQUE DE L'OUR ■ SODEXO LUXEMBOURG ■ SOURCES ROSPORT ■ STEFFEN HOLZBAU ■ SUPERDRECKSKESCHT ■ TRALUX ■ VECTIS PSF



www.indr.lu



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



**ENTREPRISE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE**



LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. ET VOUS ?

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises, à travers son institut INDR, se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement de Responsabilité Sociale des Entreprises dans les 3 domaines d'intervention qui sont le social, l'environnement et la gouvernance.

Pour ce faire, l'INDR a créé le label ESR – Entreprise Socialement Responsable - qui permet aux entreprises de formaliser leurs efforts en la matière et de communiquer leurs réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur.

Suivez le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises ! Pour plus d'informations : www.indr.lu



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



POUR LA DIVERSITÉ
CONTRE LES DISCRIMINATIONS



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille et de l'Intégration

Le présent label est soutenu par le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013), le Ministère de la Famille et de l'Intégration et a été réalisé en collaboration avec Deloitte.



Découvrez...

living by Danfoss

Un système de régulation totalement nouveau qui s'adapte à tous types de robinets thermostatiques, sans câblages électriques, sans travaux !

- réglage de la température pièce par pièce à partir d'un seul point central
- régulation précise & rapide pour plus de confort & d'économies
- gamme récompensée pour ses qualités & son design



en exclusivité chez

TECHNOPROCESS

Plus d'informations sur : www.technoprocess.lu

Technoprocess sàrl
26 rue de Hesperange
L-1731 Luxembourg

Tél.: 48.73.73
Fax.: 48.73.74
Mail: info@technoprocess.lu





James Mulli – Economics, Business & Management, ISL

American Chamber of Commerce Luxembourg (AMCHAM)

“I try to impress upon students that their only limitation is their imagination”

Dr. James Mulli teaches Economics and Business Management at the International School of Luxembourg (ISL). He also lectures for the MBA program at the European University and has previously worked in portfolio management at Georges Soros Fund/Quantum Industrial Partners and other institutions. In addition to facilitating the Business Club and Hedge Fund Club for ISL, he is leading a group of 18 students through a Young Enterprise program. The program is run through the Jonk Entrepreneuren, a state-sponsored initiative designed to help develop an entrepreneurial mindset in the youth of the Grand Duchy.

Please tell us more about the Young Enterprise program at ISL.

This initiative, sponsored by the government of Luxembourg under the umbrella of Jonk Entrepreneuren, tries to motivate students into considering the enterprising side of business. Students are engaged in being creative and taking a certain amount of risk. The youth have limitless imagination, so this gives them an opportunity to use their

imagination in ways they think would be viable in the marketplace. We provide the environment by helping students brainstorm and providing certain basic frameworks on, for example, how to form a business plan. Students then put together a group of shareholders, learn how to sell shares, set up general meetings, with each stage being vetted by the umbrella organization. The business plan must be approved before the

students receive their bank account, and their business gets EUR 150 to initiate their idea. Students are further required to get a coach or consultant who can help them along the way.

The program lasts one year. There is no specific set of instructions or guidelines students receive, although there are lectures. Beyond that, students are on their own, putting their heads together to create a viable prod-

uct or service. Students also have to try to bring their product or service to the market. For example, students were recently provided a stand at Cactus where they could set up a space to sell. They had to really think creatively on how to lure potential consumers. We've seen flyers, videos, music, even students wearing costumes. There are also competitions throughout the course of the year, for example, for the most well-constructed business plan—and sometimes these challenges bring cash rewards.

How much time are students committing to the program, and how does it differ from, for example, the Business Club?

ISL operates on a seven-day cycle. For the Young Enterprise program, students are required to meet once during each cycle, but students definitely invest a lot more time than that. They also have the possibility of collaboration across borders, to engage with students throughout the world via an organization called Enterprise without Borders. The Young Enterprise program results in a diploma, and students are engaging in something tangible which could even be used for university applications. Our Business Club, on the other hand, is a self-driven, stand-alone club, where

students work together in a large group learning, for example, how to manage petty cash. There is a quicker rewards scheme for the Business Club.

How did your interest in such a program come about?

I was in a similar program at the Munich International School and the Shanghai American School; their business@school programs were quite popular. This was a pro bono activity provided by the Boston Consulting Group to students engaged in a similar program. When I later interviewed with ISL, I thought this experience was something unique I could bring to the school.

What has impressed you most so far?

As an educator, I try to impress upon students that their only limitation is their imagination. We'll look at a company such as Ideo, for example, to show just how far ideas can go. One group of students here produced an iPhone case called iTools. The students discovered there were more iPhones being produced daily than babies being born! It was ingenious of them to realize this and to then create an aluminum case for the iPhone. The case is malleable and customizable, so they can continually develop.

In your opinion, what impact might such programs have on the future of Luxembourg?

Such initiatives have made it clear that the government of Luxembourg wants the youth more involved. As an educator, I think they have their money in the right place. As an economist, I realize labor as the central aspect in any productive environment has to be more efficient, creative and productive. Less productive labor comes through lack of creativity and education, and this can lead to less possibility of seeing the economy grow. If you look at Silicon Valley or similar engines of growth around the world, these places are able to create jobs not due to the high fixed costs of innovation but due to the degree to which this creativity is tied to education and most importantly the low variable costs of production that follow. In the biotech sector it may cost to invest the medical product but an insignificant amount goes to manufacture millions of pills. In the technology sector the education driven expertise goes to creating the service based software, but the cost of replicating this on disk or in digital form is negligible. Innovation is the key to job creation and growth. I believe this is the additional leverage that Luxembourg can eventually gain.

Interested in joining AMCHAM?
Visit www.amcham.lu or call (+352) 43 17 56

Interview:
Natalie Gerhardstein, AMCHAM ■



International Forum 2012

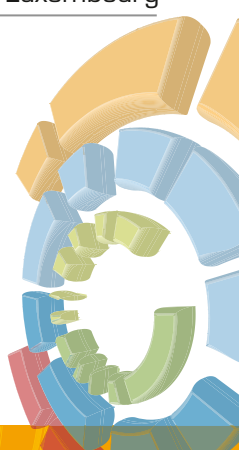
LUXEMBOURG | 6 DÉCEMBRE 2012

Chambre de Commerce Luxembourg | 7, rue Alcide de Gasperi | L-1615 Luxembourg

Le Forum des professionnels des composites !

- ➔ Des rendez-vous d'affaires ciblés
- ➔ Des rencontres et des échanges d'idées avec les partenaires du projet sur leurs stands
- ➔ Des ateliers techniques :
 - ➔ Les écocomposites
 - ➔ Les matrices et les nanocomposites
 - ➔ Le cycle de vie des matériaux composites
 - ➔ La conception et l'industrialisation des composites
 - ➔ Le contrôle de la qualité des composites
 - ➔ Les composites et la réglementation incendie

➔ CONTACT ET INSCRIPTION GRATUITE !
 LD Organisation sprl | Tél. : +32 10 45 47 77 | Fax: +32 10 45 97 19
secretariat@ldorganisation.com | <http://forum.pluscomposites.eu>




EN BREF



BGL BNP Paribas
Soutien à la Banque
Alimentaire et à Lux
Rollers

Carlo Thill, président du Comité de direction de BGL BNP Paribas et président du Cercle Amical et Sportif (C.A.S.) de la banque, a remis un chèque d'une valeur totale de 5.000 euros à la Banque Alimentaire et à Lux Rollers, représentés par Andy Evans et Marc Olinger, administrateurs de la Banque Alimentaire, et par Luciano Fratini, président de Lux Rollers. La Banque Alimentaire collecte et distribue de la nourriture aux démunis via des associations caritatives présentes sur le territoire. Lux Rollers est une association qui œuvre en faveur du développement au Luxembourg d'activités sportives pour les personnes en fauteuils roulants, et notamment le basket. Cette remise de chèque fait suite à la Journée C.A.S. Santé Environnement organisée pour l'ensemble des collaborateurs du groupe BNP Paribas au Luxembourg. Cette manifestation a pour objectif de promouvoir le sport, la santé et la protection de l'environnement. Les collaborateurs pouvaient témoigner leur solidarité envers les deux associations soutenues cette année en participant à la traditionnelle course à pied autour du siège de BGL BNP Paribas ou en achetant des éthylorestes et des tasses portant le visuel «Je m'engage».

MINUSINES S.A.

Succès pour une foire exceptionnelle

La société MINUSINES de Luxembourg-Gasperich avait organisé, en septembre, avec ses plus importants partenaires et fournisseurs, une grande foire exceptionnelle à Mondorf-les-Bains. L'événement s'est déroulé sur plus de 1.300 mètres carrés dans la prestigieuse salle «Chapito» du Casino 2000. MINUSINES est «leader» sur le marché des grossistes en matériel électrique et est représentant au Luxembourg d'un grand nombre de marques du domaine de l'éclairage technique et architectural. Les visiteurs, principalement des électriciens, architectes, bureau d'études, administrations et autres professionnels du secteur, ont pu découvrir les nouvelles gammes de produits ainsi que les nouveautés technologiques de l'industrie électrique et éclairage. Jeanny Jacques, membre du conseil d'administration et Guy Thill, administrateur délégué ont profité de l'événement pour présenter aux clients et partenaires le futur positionnement stratégique de la société à Luxembourg et dans la Grande Région, ainsi que le nouveau directeur de MINUSINES. Laurent Saeul sera successeur de Guy Thill et dirigera avec son expérience de ce secteur et de l'industrie la société dans les années à venir.

Qualitystreet

La société CQS Sàrl élargit sa gamme de services

Qualitystreet, une marque de la société CQS S.à r.l., spécialisée en études de marché et enquêtes de satisfaction, a élargi sa gamme de services et propose également des solutions en «business development», comme les conseils et le coaching en marketing, ainsi que la rédaction de textes publicitaires et de slogans. Ces nouveaux services sont surtout destinés aux PME et aux indépendants, qui ne disposent pas toujours du temps ou des connaissances nécessaires afin d'établir une bonne stratégie de marketing et de commercialisation. Qualitystreet accompagne de manière confidentielle et personnelle ses clients durant le processus de lancement, de développement ou de restructuration de leur activité commerciale pour atteindre les objectifs fixés lors d'une analyse établie au préalable. www.qualitystreet.lu.

Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain
Nouveau site internet en responsive design

Réaliser un site-archivage d'une institution depuis sa création

en 1996 – avec plus de 60 expos, de nombreux events, 800 images, 80 vidéos etc. – n'était pas chose facile, mais c'est

Initiative

We make Luxembourg: Solidariteit amplatz Rassismus!

La xénophobie s'affiche de plus en plus ouvertement au Luxembourg. Les réseaux sociaux en sont infestés, cela se manifestant tant auprès des jeunes que des adultes, auprès des luxembourgeois que des non-luxembourgeois.

«Making Luxembourg» regroupe une multitude de partenaires de la société civile* qui se rallient à l'idée que le Luxembourg se fait **ensemble**, grâce aux résidents de toutes nationalités et aux frontaliers. Nous TOUS faisons le «100 % Lëtzebuerg». Au lieu de chercher ce qui pourrait nous opposer, nous cherchons ce qui nous unit dans la construction économique, culturelles, sociale du Luxembourg. Le logo «Making Luxembourg», adapté à celui du «made in Luxembourg» est un clin d'œil dans la même direction.

Chacun peut aller sur www.makingluxembourg.lu et décliner sa propre identité en créant son T-shirt, Sweatshirt, Avatar et/ou Timeline cover personnalisé. Il suffit de remplir le carreau du 100 % Lëtzebuerg en y apposant 3 affirmations avec les pourcentages qui correspondent à son identité. Le «0 % Rassist» en fera partie d'office. Pour plus de détails, il est possible de s'inspirer des affirmations des «ambassadeurs et ambassadrices» qui s'expriment sur leur identité riche et variée.

Même s'il ne faut pas surestimer les agissements de certains groupuscules ouvertement anti-étrangers, il faut néanmoins prendre au sérieux les sentiments de celles et de ceux qui se sentent mal à l'aise face à une part croissante de la population qui vient d'ailleurs, que ce soit de l'autre côté de la frontière ou de plus loin. Dans cette optique, «Making Luxembourg» veut créer des espaces de frottements et de discussions: ainsi il est possible d'exprimer ces idées et remarques concernant le vivre ensemble, la xénophobie, le racisme, ..., sur la page facebook de making Luxembourg. Des «frequently asked questions – FAQ» sur le site www.makingluxembourg.lu, permettent



d'un côté de lire des questions et affirmations et de l'autre côté de trouver des réponses/statistiques à ces mêmes questions. Que l'on parle de cohésion sociale, de solidarité ou encore de sentiment d'appartenance, nous sommes le 100 % Luxembourg que nous voulons vivre avec tolérance et sans racisme. «We make Luxembourg: Solidariteit amplatz Rassismus!». Parmi ceux qui ont ou vont signer sous peu la charte de partenariat: ABBL, ACA, ALOSLDH, ASTI, ATD-Quart-Monde, CARITAS, CCRN, CEFIS, Confédération de la Communauté Portugaise à Luxembourg, Centre pour l'Egalité de Traitement, CFL, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce, Chambre des Fonctionnaires et Employés de l'Etat, CGFP, Chambre des salariés, Chambre des métiers, Coin de Terre



SOLIDARITEIT AMPLAZ RASSISMUS

MAKINGLUXEMBOURG.LU

et du Foyer, Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois, Croix-Rouge Luxembourgeoise, d'Lëtzebuerger Land, Editpress (tageblatt, Le Jeudi, Le Quotidien, REVUE, L'Essentiel), European Federation of Public Service Unions/Luxembourg, Fédération des Associations des Espagnols de Luxembourg, Fédération des Associations Cap-Verdiennes à Luxembourg, Fédération des Associations Africaines à Luxembourg, Fédération des Artisans, FEDIL, Fédération Luxembourgeoise de Handball, FNCTTFEL, FNEL, Fondation Alphonse Weicker, Groupe Saint-

Paul, IPL, KulturFabrik, Kulturhaus Niederaanven, La Vie Nouvelle, Lëtzebuerger Guiden a Scouten, LCGB, Maison d'Afrique, Mouvement écologique, Musée National de la Résistance, Domaine Thermal Mondorf, Nëmme mat eis, , Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, OGBL, Réseau des Centres Culturels Régionaux Décentralisés, Sécurité routière, SYPROLUX, SNJ, Loterie nationale, Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), UNEL, Union commerciale de la Ville de Luxembourg, UNIAO, Woxx, ...

Vient de paraître

Suivez le Family Guide!



Désormais éditée par Maison Moderne, la 4^e édition du Family Guide rassemble plus de 700 adresses et conseils pour les parents et les enfants au Luxembourg et dans la Grande Région. De la naissance à l'adolescence, des questions de santé aux découvertes culturelles, des démarches administratives aux clubs de sports ... Le Family Guide rassemble les bonnes adresses et les informations nécessaires pour une vie de famille riche et épanouie. Ecrits par des journalistes qui sont aussi des parents qui vivent au Luxembourg, les textes sont remplis de petits trucs et astuces, qui rendent le guide encore plus utile. *«Les recherches que nous avons menées pour rédiger le guide, nous ont permis de découvrir des endroits nouveaux où aller avec nos propres enfants»*, explique Céline Coubray, journaliste et maman de deux filles.

Créé par Viviane Bumb en 2005, le Family Guide a été repris par Maison Moderne pour cette 4^e édition qui a été entièrement revue et corrigée pour ajouter une centaine de nouvelles adresses et actualiser les renseignements présents. Ce sont donc des centaines d'idées d'excursions, de sorties culturelles ou sportives, les lieux pour organiser un anniversaire inoubliable, mais aussi les restaurants qui accueillent avec plaisir les petits, les meilleures aires de jeux, les adresses shopping, une sélection d'organismes qui accompagnent les enfants dans leur évolution et leur éducation, ainsi qu'un listing commenté d'adresses en lien avec la santé et les services de conseils. La quatrième édition de Family Guide est aussi l'occasion de poursuivre l'action menée auparavant: le soutien à l'association SOS Villages d'Enfants Monde en reversant une partie du prix du livre.

Family Guide. Edité par Maison Moderne, 21,90 EUR.
Environ 200 pages. Disponible en 3 éditions distinctes:
français, allemand et anglais – www.familyguide.lu

EN BREF

chose faite pour le Casino Luxembourg. Une nouvelle maquette graphique raffinée et épurée répond à la fois aux exigences d'une institution spécialisée dans les arts visuels et permet à l'internaute une navigation facile et rapide. Des outils multimédia interactifs, une newsletter répondant du layout du site et une plate-forme audiovisuelle – le Casino Channel – adaptée à la documentation vidéo du Casino Luxembourg, viennent compléter l'offre. Le site, optimisé en «responsive design», permet une visualisation optimale sur smartphone, tablette et ordinateur. Le nombre de colonnes s'adapte automatiquement en fonction de la taille de l'écran pour site internet, app iPhone et iPad. www.casino-luxembourg.lu.

Raiffeisen

De nouveaux locaux à Kayl

Raiffeisen est présente à Kayl depuis trois quarts de siècle. À l'occasion du 75^e anniversaire de la présence de la banque dans cette ville, sa filiale accueille désormais ses clients dans de nouveaux locaux. Intégré aux efforts de modernisation de l'ensemble du réseau Raiffeisen à travers le pays, l'aménagement dont a bénéficié la filiale de Kayl – aux numéros 30-34 de la Grand-Rue – a été particulièrement minutieux. Aujourd'hui, toutes les conditions sont remplies pour un accueil optimal des clients, particuliers et entreprises. Les nouveaux locaux sont tous aménagés au rez-de-chaussée et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les couleurs sont claires, l'aménagement à base de matériaux modernes, deux guichets sont ouverts et une zone de bureau située légèrement à l'écart permet d'accueillir et de conseiller les clients. Deux espaces supplémentaires dédiés au conseil sont installés à droite des guichets avec derrière un bureau commun pour quatre collaborateurs. Des places de parking public sont disponibles à proximité immédiate de la filiale. La banque dispose également d'un distributeur automatique accessible de l'extérieur.



Foyer

Le groupe soutient la mobilité électrique

Engagé dans une démarche de développement durable, le Groupe Foyer fait un nouveau pas vers une mobilité plus écologique et accompagne les citoyens soucieux de se déplacer avec des véhicules électriques. Convaincu du potentiel des moyens de transport sans émission, le Groupe Foyer s'engage pour une mobilité plus écologique, en lançant une formule innovante de son assurance automobile, spécialement dédiée aux véhicules électriques. Dans cette même optique et afin de renforcer son engagement dans la voie de la mobilité écologique, le Groupe Foyer vient d'acquiescer un premier véhicule 100 % électrique. Une borne de recharge a été installée sur le parking public devant le siège de Foyer, permettant aux clients, agents et employés de recharger gratuitement leur véhicule. Depuis plusieurs années, Foyer met tout en œuvre pour piloter ses activités dans une optique de développement durable. Cette démarche vient d'être couronnée par l'obtention du label «Entreprise Socialement Responsable». Foyer devient ainsi le premier assureur luxembourgeois à être labellisé par l'INDR.



KEY INN

Apart-Hotels

Lancement de nouveaux outils mobiles

Soucieux de proposer à ses résidents les meilleurs services, KEY INN Apart-Hotels, en collaboration avec l'agence graphique Z6création, vient de lancer la nouvelle version de son site web. Entièrement réalisé en design réactif (responsive webdesign), le site s'adapte désormais automatiquement au support mobile sur lequel il est consulté, sans perte d'ergonomie ou de résolution. Cette nouvelle interface auto-adaptable permet de consulter à tout moment et sur tout support, de nouvelles rubriques et applications pratiques



EN BREF

accessibles via un espace sécurisé, l'ensemble des règlements internes, les informations courantes et communiqués qui leur sont personnellement destinés. Ils peuvent aussi localiser automatiquement via Google map les commerces, banques, médecins, dentistes, lignes de bus et stations Velo'h situés dans la zone de chalandise de leur résidence, selon qu'ils résident à KEY INN Belair, KEY INN Parc de MERL ou KEY INN Limpertsberg. Le site mobile www.key-inn.com propose un agenda des événements culturels et sportifs qui se déroulent à Luxembourg Ville. Cette espace est accessible à tous, résidents ou non de KEY INN.



CACTUS CHARITY

Remise d'un chèque à la Croix Rouge luxembourgeoise

Lors de la première édition du Kropemansfest en septembre dernier, la direction du Cactus Redange a mis en place un stand animé par une

équipe de bénévoles. Au programme, la vente au profit de la Croix-Rouge luxembourgeoise du Kropemann Broud, un pain cuit spécialement pour cette occasion, dont les formes rappellent le courant de la rivière de l'Attert. Grâce au succès de cette action, 1.075 EUR ont été récoltés au courant de la journée par l'équipe du Cactus. La recette intégrale a été versée par la direction du point de vente à la Croix Rouge luxembourgeoise.



ECOTREL - LAMESCH

Pour une gestion durable des DEEE

M. Jacob, directeur général de LAMESCH S.A., a reçu récemment sur son site de Bettembourg, M. Mottet, directeur de l'A.s.b.l. ECOTREL. Depuis 2006, ECOTREL fait appel à la société LAMESCH, qui possède une unité spécialisée dans la dépollution et la valorisation des DEEE (des déchets électroménagers, électriques et électroniques). Engagée en matière de développement durable, LAMESCH ne limite pas sa mission à la réduction des émissions de CO₂, mais agit également au niveau social en proposant des emplois pérennes à des travailleurs souffrant de handicaps ou en difficulté économique. Sur le site de Bettembourg, les DEEE subissent plusieurs étapes de tri, démantèlement, et dépollution; certaines fractions sont récupérées, les autres sont dirigées vers des filières adaptées, garantissant les meilleurs taux de valorisation matière et/ou énergétique. Le partenariat a permis des taux de recyclage et de valorisation supérieurs aux obligations réglementaires. Toutes les filières sont agréées à la fois par ECOTREL et par l'Administration de l'Environnement.



LeasePlan Luxembourg

130 voitures écologiques pour le réseau Help

Conscient de son rôle d'acteur social au service du citoyen, le réseau des Aides et Soins HELP a décidé de renforcer sa flotte automobile avec des voitures

hybrides. 24 Toyota Yaris Hybrides ont ainsi été livrées par LeasePlan Luxembourg, les premières d'une série de 130 voitures mises à disposition du personnel pour ses déplacements professionnels. Le choix pour ces voitures hybrides repose sur les responsabilités et valeurs définies par l'association: la sécurité des personnes, le confort et l'accessibilité pour les patients, ainsi que la conduite citoyenne et écologique. HELP est aussi soucieux de garantir une démarche participative à ses collaborateurs. Afin de profiter pleinement des avantages des véhicules écologiques, une formation de conduite anticipative et d'éco-conduite est régulièrement proposée aux collaborateurs du réseau. Ce type de formation permet de réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂ mais a également des effets positifs sur le comportement au volant.

Gastronomie

La dix-huitième édition du City Guide Explorator vient de paraître



Lancé quelques mois avant l'année culturelle en 1995, le City Guide Explorator est devenu un incontournable de la restauration

La 18^e édition du City Guide Explorator est désormais disponible. La formule a su évoluer au fil du temps, et plaît toujours autant aux gourmands et gourmets, pour sa sélection de restaurants et ses articles documentés. Depuis 18 ans, Explorator présente une sélection de restaurants, à travers tout le Luxembourg.

Pour cette 18^e, la rédaction du guide Explorator a visité, sélectionné et com-

menté quelque 320 restaurants, dans tout le pays. Classées par quartiers et par région, toutes les adresses et informations pratiques ont été mises à jour. Chaque commentaire est enrichi d'un «coup de cœur» et d'un coup de pouce «à améliorer». Le guide Explorator propose également des articles et des portraits, passant ainsi en revue les chefs étoilés qui possèdent une deuxième adresse, les associations gourmandes, ou les aînés qui prodiguent leurs conseils. Des adresses bio et végétariennes, les lieux pour sortir après dîner, une sélection pour manger vite et bien à midi, un zoom sur les terrasses, les lieux pour organiser une fête familiale ou encore les restaurants qui accueillent volontiers les enfants sont passés en revue. Enfin, un important chapitre est consacré aux produits du terroir, aux vins et aux commerces où l'on pourra se procurer de quoi régaler famille et amis.

Explorator – Grand Jury – Prix du Public 2013

Les restaurants favoris des lecteurs du guide (940 votes en ligne).

Les lauréats pour chacune des douze catégories:

Repas d'affaires: Clairefontaine
Carte des vins: Chiggeri
Accueil et service: Clairefontaine
Terrasse: Um plateau
Cadre et Décor: Toit pour Toi
Rapport qualité/prix: L'Annexe
Gastronomique: Ma Langue Sourit
Cuisine française: La Mirabelle
Cuisine italienne: Notaro
Cuisine exotique: Kamakura
Cuisine méditerranéenne et orientale: Lisboa II
Bio & végétarien: Mesa verde

Explorator City Guide Luxembourg, 18^e édition

Édité par Maison Moderne, 10 EUR

Environ 350 pages

Edition bilingue: français et anglais. www.explorator.lu

«Global threats & trends – how secure can we feel?»

Deux fois par an, la BGL BNP Paribas invite en alternance un «Doer», une personnalité du monde des affaires et un «Thinker», un conférencier issu du monde de la recherche ou universitaire. Dans ce cadre, BGL BNP Paribas a accueilli récemment Thomas M. Sanderson, le co-directeur du Transnational Threats Project conduit par le Center for Strategic and International Studies (CSIS) à Washington.

Les évolutions technologiques, les ressources qui s'amenuisent, l'environnement qui se dégrade et les sphères d'influence qui évoluent, rendent le monde de plus en plus complexe et génèrent de nouveaux conflits et de nouvelles formes de criminalité. Or, les nations se doivent de prendre des décisions et des positions en matière de politique étrangère. Cela implique d'avoir une parfaite compréhension des évolutions et menaces internationales afin d'anticiper les conséquences des options prises, notamment lorsque ces dernières sont susceptibles de créer de nouveaux conflits, d'alimenter de nouvelles menaces criminelles et terroristes. Comprendre, analyser et évaluer ces risques, voilà la mission de Thomas M. Sanderson. Pour ce faire, l'expert effectue de multiples recherches, mais mène



Thomas M. Sanderson (à g.) était l'invité d'Eric Martin, président du Comité de direction de BGL BNP Paribas pour la conférence intitulée «Global threats & trends – or how secure can we feel?»

aussi un important travail sur le terrain. Il voyage régulièrement dans le monde pour y rencontrer et interviewer des journalistes, des groupes extrémistes, des décideurs du monde politique, académique, religieux et non-gouvernemental. Les menaces, les tensions et les tendances qui se dégagent à l'échelle planétaire renforcent les défis auxquels sont confrontés les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Ces problèmes n'ont pas de solution simple,

EN BREF

ING

Les luxembourgeois pas inquiets pour leur pensions

Rik Vandenberghe, CEO ING Luxembourg, a présenté les résultats du 3^e volet de l'ING International Survey: «ING International Survey émane de la volonté du Groupe ING de mieux comprendre les marchés afin de cibler plus précisément les besoins et les attentes de ses clients». Après un premier volet consacré à l'épargne, un deuxième dédié aux compétences financières et aux comportements vis-à-vis de l'argent, le troisième volet de cette étude se focalise sur l'épargne à long terme et la problématique des pensions en Europe. Cette étude a été conduite dans 12 pays de l'Union européenne auprès de 12.000 personnes. Il en ressort, entre autres, que la majorité des répondants luxembourgeois (60 %) ne pensent généralement pas que les futurs pensionnés auront un niveau de vie équivalent ou supérieur à celui des pensionnés actuels. Les pensionnés luxembourgeois ont le 2^e taux de remplacement le plus élevé d'Europe (après l'Espagne) avec 60 % de répondants qui gagnent plus de 60 % de leur dernier salaire. Pour anticiper ce risque de dégradation de leur niveau de vie, du au vieillissement de la population et les défis que cela pose, les résidents luxembourgeois épargnent beaucoup: le Luxembourg possédant la proportion la plus élevée d'Europe (82 %) de résidents ayant une épargne à long terme. Plus d'infos: www.ing.lu.



IIS Results for Luxembourg - Pensions

Rik Vandenberghe, CEO ING Luxembourg
Philippe Lefebvre, Senior Economist ING
Frederik Kuffer, ING Branch Manager

Luxembourg - 11 October 2012
www.ing.lu

donnent une vision complexe et incertaine de l'avenir et exigent des réponses créatives et flexibles. Lors de sa visite au Luxembourg, l'expert a partagé avec le public venu nombreux, les résultats de cet important projet de recherche transnationale, mais aussi quelques anecdotes passionnantes de ses voyages dans des lieux insolites. Conscients que le monde est en constante mutation, la banque juge essentiel d'anticiper et de comprendre ces évolutions afin de parer à d'éventuelles menaces, mais aussi et surtout de saisir les opportunités qui en découlent. ■

Aide à l'enfance

Fondation KPMG Luxembourg: un don de 160.565 EUR aux associations

En 2012, la fondation KPMG Luxembourg a soutenu près de treize organisations portant des projets au Luxembourg, dans la Grande Région et au niveau international pour une donation totale de 160.565 EUR. En collaboration avec certaines organisations, la fondation KPMG œuvre pour atteindre les Objec-

tifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui couvrent notamment la réduction de l'extrême pauvreté et famine. Au Luxembourg, ainsi que dans la Grande Région, la fondation se focalise principalement sur des projets d'aide à l'enfance, qu'elle soit socialement défavorisée ou souffrant de problèmes particuliers de santé ainsi que leurs familles.

La fondation KPMG a été créée au printemps 2009 avec un capital initial de 500.000 EUR et reçoit une donation annuelle de KPMG Luxembourg qui représente un pourcentage fixe du chiffre d'affaire de la société, ainsi que des donations des membres du personnel et des associés de la firme. La politique de RSE de la firme couvre des



Treize associations se sont partagé 160.565 EUR remis par la fondation KPMG Luxembourg

initiatives soutenant le développement de la place financière du Luxembourg,

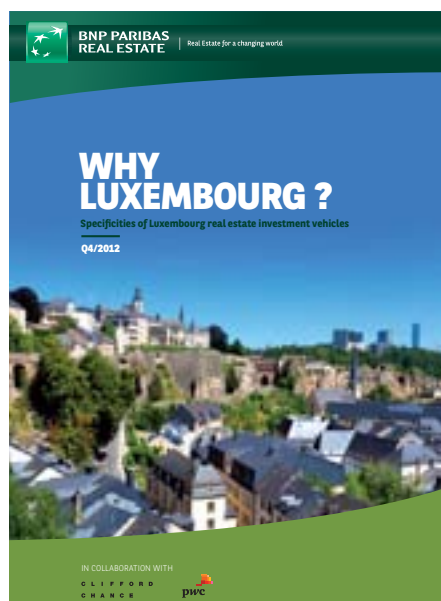
des initiatives sociales de promotion de KPMG en tant qu'entrepreneur de

choix, des programmes de volontariat, un engagement actif dans la gestion de notre impact environnemental et l'implémentation de codes de bonnes pratiques en matière de gouvernance.

En 2012, les organisations soutenues par la fondation sont: Alupse, Ile aux clowns, Deutsche Kinderschutzbund, Kriibskrank Kanner, Point d'Eau, Stëmm vun der Strooss, Aide à l'enfance de l'Inde, Care Luxembourg, CSI Lëtzebuerg, Friendship Luxembourg, Life Project 4 Youth, Pour un Sourire d'Enfant and SOS Villages d'Enfants Monde.

Investissements

Le guide «Why Luxembourg? Specificities of Luxembourg real estate investment vehicles» est paru



BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg a publié, à l'occasion du salon Exporeal qui s'est déroulé à Munich (Allemagne) du 8 au 10 octobre, le guide «Why Luxembourg?». Le but de cet ouvrage de 26 pages rédigé en anglais, est de présenter les spécificités des véhicules d'investissement au Luxembourg. Le guide est structuré autour de trois thèmes principaux: une vue d'ensemble des fonds d'investissement immobiliers luxembourgeois, le cadre légal et réglementaire du Luxembourg, ainsi que les spécificités fiscales des structures réglementées et non réglementées. Ce guide présente aussi la directive européenne AIFMD (Alternative Investment Fund Managers Directive). Les autori-

tés luxembourgeoises ayant déjà déposé leur projet de loi à la Chambre des députés fin août, le Luxembourg sera l'un des pays pionniers dans la transposition de cette directive. L'ALFI (Association of the Luxembourg Fund Industry) a développé la partie dédiée aux fonds d'investissement immobiliers, tandis que le cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers a rédigé la partie de l'ouvrage consacrée aux aspects fiscaux et le cabinet juridique Clifford Chance a pris en charge les aspects juridiques et réglementaires.

Ce guide peut être téléchargé à l'adresse: www.realestate.bnpparibas.com/bnppre/quisommes-nous/editions/investing-guide-p_1551451.

Création

La «Fondation Enovos» au service des générations présentes et futures

Au début du mois d'octobre a eu lieu la présentation officielle de la Fondation Enovos en présence, entre autres, de Tonika Hirdman (directrice Générale de la Fondation de Luxembourg), Jean Lucius

(CEO Enovos Luxembourg), Dr Paul Schosseler (directeur du Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement, CRP Henri Tudor) et Dr Marc Lemmer (CEO CRP Henri Tudor). La Fondation Enovos a été

créée par Enovos Luxembourg S.A. et est placée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, fondation d'utilité publique.

L'Environnement, le Social et la Recherche sont ses trois grands champs

d'action: la fondation a pour mission de mettre en valeur et de développer des sources d'énergie renouvelables au Luxembourg et dans la Grande Région. Via le fonds nova naturstroum, elle soutient les projets à caractère novateur, promoteur ou didactique dans le domaine des énergies renouvelables. Elle endosse également une responsabilité sociale et soutient, entre autres, des projets bénéficiant aux: enfants atteints d'un cancer (Fondatioun Kriibskrank Kanner); jeunes à troubles comportementaux (Liewenshaaff – Centre prophédeutique professionnel – Pærd's Atelier A.s.b.l.); sportifs présentant une déficience mentale (Special Olympics Luxembourg).

Soucieuse d'un futur dynamique et durable, la fondation cherche à contribuer de manière active à la recherche en soutenant des projets scientifiques dans le secteur de l'énergie, en général, et des énergies renouvelables en particulier. Ainsi, la Fondation Enovos vient d'accorder son soutien à son premier projet de recherche du CRP Henri Tudor pour le développement de prévisions régionales précises sur les performances photovoltaïques. Avoir des prévisions exactes sur la production photovoltaïque est nécessaire à la stabilité du réseau et pour un futur approvisionnement intelligent en énergie. Dans le cadre de ce



(d.g.à d.): Jean Lucius, CEO Enovos Luxembourg S.A., membre du Comité de Gestion de la Fondation Enovos; Tonika Hirdman, directrice Générale de la Fondation de Luxembourg, membre du Comité de Gestion de la Fondation Enovos; Dr Marc Lemmer, CEO, Centre de Recherche Public (CRP) Henri Tudor; Dr Paul Schosseler, directeur, Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE), Centre de Recherche Public (CRP) Henri Tudor

projet, présenté par Dr Paul Schosseler, un modèle basé sur les données régionales d'ensoleillement est développé pour calculer ces performances. Une autre façon de contribuer à un futur dynamique est la valorisation des études et carrières professionnelles de l'ingénieur: la Fondation Enovos, avec l'ALI et l'ANEIL, a récompensé, en novembre 2012, les meilleurs travaux de Master d'étudiants ingénieurs. Composé de six personnes, un comité de gestion autonome évalue les différents projets et statue sur la répartition des moyens financiers. Toutes les activités décidées par le

comité de gestion sont exécutées par la Fondation de Luxembourg au nom de la fondation abritée Fondation Enovos. La Fondation de Luxembourg supervise la bonne utilisation des fonds alloués aux différents projets. Enovos Luxembourg supporte intégralement les coûts occasionnés par le fonctionnement de la fondation. La Fondation Enovos reflète le leitmotiv de l'entreprise d'agir de façon responsable envers les générations présentes et futures, et ceci bien au-delà de son métier de base de fournisseur d'énergie. www.enovos-fondation.eu.



Construction durable

Le 1 Boulevard Royal, premier immeuble pré-certifié BREEAM excellent au Luxembourg

L'une des plus prestigieuses adresses de Luxembourg, le 1 Boulevard Royal, est en cours de rénovation. L'intérieur de l'immeuble de bureaux vient d'être totalement démoli et s'apprête à être reconstruit selon les plus hauts standards de la construction durable. Seuls les murs extérieurs et la structure portante du bâtiment sont conservés. Les travaux ont commencé début septembre et seront achevés à l'été 2013. Grâce à cette rénovation profonde, menée par le développeur Ikogest, le 1 Boulevard Royal est le premier immeuble à être pré-certifié BREEAM Excellent au Luxembourg. Concrètement, l'immeuble après réno-



Didier Mouget (Managing Partner PwC) a remis la certification BREEAM Excellent à Eric Lux (CEO Ikogest) pour son immeuble 1 boulevard Royal

vation consommera 59 % d'énergie primaire de moins et ses émissions de CO₂ seront réduites d'autant. Ceci a été rendu possible par la réalisation d'études techniques très poussées et l'emploi des dernières technologies en matière de construction. En prime, l'installation d'une chaudière à pellets de bois (secondée par une chaudière au gaz), de capteurs solaires permettant la production d'eau chaude, d'une ventilation double flux avec récupérateur de chaleur, d'une nouvelle isolation thermique ultra performante et de luminaires LED renforcent la démarche. La rénovation du bâtiment intervient 14 ans seulement

après sa construction initiale. Preuve que le développeur Ikogest souhaite atteindre l'excellence. «La localisation exceptionnelle de cet immeuble requiert un niveau parfait de qualité. C'est vrai pour l'ensemble de nos projets mais de façon encore plus symbolique ici. La performance environnementale du bâtiment, à nos yeux indice de qualité et de confort, se devait d'être excellente.» précise Eric Lux, CEO d'Ikogest. C'est PwC Luxembourg, intervenant dans le domaine des certifications depuis 2005 et assesseur BREEAM depuis 2009, qui a conduit le processus de certification du 1 Boulevard Royal. L'équipe BREEAM

de PwC Luxembourg, composée de 4 BREEAM Assessors, a audité le bâtiment et appliqué le très exigeant référentiel BREEAM. «Le Challenge pour PwC était de réussir à porter cette rénovation au plus haut niveau de performance environnementale par cette méthode, objectif du Maître d'ouvrage», précise Laurent Rouach, associé, Sustainability Leader. Le développeur apporte ainsi sa touche au verdissement de ce boulevard emblématique de Luxembourg avec la construction du futur Centre Hamillus et la certification par PwC Luxembourg de son autre extrémité. ■

Petite restauration

Black & White: nouveau point de rencontre pour les gourmets



Depuis la mi-octobre, les amateurs de petite restauration ont un nouveau point de ren-

contre: le bar Black & White, dans la galerie marchande de la Belle Etoile. Situé en face du C&A, le bar accueille tous ceux qui sont à la recherche de petits plats délicieux, tant salés que sucrés. 30 places assises, un comptoir et un service de vente à emporter satisferont les besoins d'une clientèle variée: les gourmets pressés qui sont à la recherche d'un bon petit encart et ceux qui préfèrent manger à table.

Le Black&White propose tout au long de la journée, des salades variées et élaborées, un grand choix de wraps,

des foccacias aux différentes saveurs du monde et une gamme de sandwiches chauds et froids. Les amateurs de desserts pourront, quant à eux, se régaler de toute une panoplie de macarons, de pâtisseries fines, de coulis de fruits, de tartelettes aux fruits ainsi que de succulentes glaces Mövenpick. Bière Batten, vins, softdrinks et spécialités de café viennent compléter l'offre de petite restauration. ■

Nouvelle ligne aérienne

easyJet relie maintenant Luxembourg et Londres Gatwick



easyJet, première compagnie aérienne européenne en terme de réseau, a effectué fin octobre son vol inaugural entre le Luxembourg et la capitale britannique. Depuis début novembre, cette nouvelle ligne, qui devrait permettre à plus de 50.000 passagers chaque année de voyager pour affaires ou le loisir au meilleur prix, décollera à 17h20 avec à son bord plus de 140 passagers. Les voyageurs luxem-

bourgeois pourront désormais profiter des tarifs et services attractifs d'easyJet pour se rendre à Londres, flâner dans son centre historique ou encore faire du shopping. La compagnie effectue 4 vols par semaine, le lundi, jeudi, vendredi et dimanche. Easyjet est la première compagnie à bas coût à opérer au Luxembourg, et souhaite y développer une clientèle business et loisir. ■

We Make Luxembourg.



SOLIDARITÉIT AMPLAZ **RASSISMUS**

MAKINGLUXEMBOURG.LU





© Andres Lejona

www.visitluxembourg.com

L'ONT au diapason: un nouveau site internet pour la promotion touristique du Luxembourg

Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, a lancé récemment le nouveau portail internet touristique www.visitluxembourg.com. Élément-clé de la promotion du tourisme luxembourgeois, le site Internet a été initié et financé par le ministère du Tourisme et mis en œuvre par l'Office National du Tourisme (ONT), qui en assure aussi la gestion. Il est disponible en quatre langues (F, D, GB, NL) et 20.000 images illustrent les informations qu'il diffuse.

Anne Hoffmann, vous êtes Managing Director de l'ONT, pouvez-vous nous expliquer, à ce titre, en quoi cette décision et le soutien du ministère du Tourisme furent cruciaux?

Anne Hoffmann: Le nouveau site internet www.visitluxembourg.com fait partie intégrante d'une stratégie de communication bien plus large et qui englobe d'autres canaux de publication, tels que la publicité tradition-

nelle, les articles de presse, le web-marketing, l'événement-marketing, les brochures qui tous doivent conduire à l'adresse centrale: www.visitluxembourg.com.

Vous parlez de médias «classiques», qu'en est-il des médias «modernes» pour la promotion du site?

Anne Hoffmann: En effet, on ne peut se contenter d'une promotion du site à travers des voies classiques. Nous visons des investissements publicitaires avec un Return On Invest Retour sur Investissement – ROI) mesurable. Notre stratégie vise l'accroissement du business en ligne. Voilà pourquoi l'ONT est actif sous ce point et cela au travers de deux types d'action: les SEO et les SEA.

Par SEO on entend «search engine optimization»: cette stratégie comprend l'analyse des facteurs qui influencent le référencement, l'optimisation constante du nouveau site internet, la mise en



place stratégique de liens qui assurent du flux sur les pages proposées. Toute notre promotion véhicule une seule adresse drainant vers un seul site: **www.visitluxembourg.com**. Toute cela accroît le positionnement de notre site internet, la visibilité de son trafic et par là, la notoriété de notre destination touristique.

Par SEA on entend la mise en place de campagnes sur les réseaux internet choisis en fonction des cibles porteuses identifiées: comme bon nombre d'internautes n'ont pas encore d'idées précises sur leur future destination de vacances, et que l'Office souhaite attirer une nouvelle clientèle, l'ONT a acheté des mots-clés, tels que «Wandern in Luxemburg; Wandern im Müllerthal, sehenswürdigkeiten + luxemburg; reise + luxemburg, Weekend in Luxemburg-City». L'Office lance aussi des annonces dans les moteurs de recherche et achète des «Google Adwords». Cette stratégie comprend également l'installation du suivi des conversions, d'un reporting adapté, l'analyse des campagnes et résultats. Elle améliore la visibilité et le trafic sur **www.visitluxembourg.com**, augmente le nombre des réservations et permet une mesure optimale du retour sur investissement (ROI).

En connaissant et en suivant les intérêts particuliers de l'internaute et sa durée de consultation de pages spécifiques, nous pouvons procéder à des adaptations précises de notre site internet et de son contenu aux besoins du

client. Par exemple, nous serons en mesure de proposer un message personnalisé avec des offres de réduction pour les internautes ciblés par les campagnes de marketing.

Notons que grâce à cette stratégie, quelque 60 % du trafic enregistré sur **www.visitluxembourg.lu** proviennent de ces actions.

Des adresses url spécifiques sont adaptées à des campagnes stratégiques, telles que «Kurzurlaub in Luxemburg; entspannen in Luxemburg; wellness in Luxemburg, Pauschalreise Luxemburg, etc., qui amènent toutes sur le nouveau site internet. Comme nous opérons sur le plan international, nous devons aussi nous adapter aux standards internationaux. Voilà pourquoi **www.visitluxembourg.lu** a été rebaptisé **www.visitluxembourg.com**, bien que l'ancien nom de domaine reste encore activé.

Le marketing à lui seul ne suffit pourtant pas, le site doit être également performant?

Anne Hoffmann: l'efficacité du site correspond à sa manière de répondre aux besoins du client qui souhaite trouver les informations qui l'intéressent. Cela explique pourquoi le site a été fondé sur une approche thématique, et qu'il a opté pour une ergonomie conviviale et un accès rapide aux données, avec quelque 500 options de recherche. Des newsletters et jeux-concours visent à retenir le client sur les pages, ce qui permet par ailleurs, une plus ample connaissance de



Anne Hoffmann, Managing Director de l'ONT

ses intérêts. Nous visons l'interactivité avec le touriste potentiel intéressé. Le nouveau site exploite les médias sociaux comme Facebook, Twitter et Youtube.

www.visitluxembourg.com intègre également le site **meetingpoint.lu**, qui s'adresse à tous les organisateurs d'événements MICE (Meetings, Incentive, Congress, Events).

Une rubrique particulière est réservée aux médias. Accessible à la presse, grâce à un mot de passe, elle propose des communiqués, une revue de presse, ainsi qu'une médiathèque avec des photos et du contenu audiovisuel. Les journalistes pourront même inscrire aux voyages de presse organisés par l'ONT via cette rubrique.

Pour plus d'informations Office National du Tourisme
Edgar Janssen – Tél.: (+352) 42 82 82 25 – E-mail: Edgar.Janssen@ont.lu
Fax: (+352) 42 82 82 38 – www.visitluxembourg.com



Avez-vous des difficultés pour introduire la déclaration à la TVA en Belgique ou en Allemagne?
Profitez de notre service fiscal Premium

AHK debelux <http://debelux.ahk.org>

Personne de contact: Marco De Cesare,
T: +32 (0) 2 206 67 57, tva@debelux.org



Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

Office National du Tourisme

Close-up: un tout nouveau magazine



Edité par l'agence Brain & More, sous le haut patronage du ministère du Tourisme et du

ministère de la Culture, pour le compte de l'Office National du Tourisme, et soutenu par le ministère du Développement durable et des Infrastructures, la Confédération Luxembourgeoise du Commerce et l'Union Commerciale de la ville de Luxembourg, ce nouveau magazine saisonnier remplacera à terme le mensuel «Agendalux». Avec un thème spécifique à chaque numéro – cette fois-ci le mariage princier-, Close-up fait découvrir, au travers d'articles d'actualité, les manifestations culturelles, de loisirs et sportives, les expositions, et les événements folkloriques d'envergure qui jalonnent les trois mois qui séparent une édition de l'autre. Dans chaque numéro, le nouveau magazine développe toutes les grandes thématiques et nouveautés du secteur du tourisme et de la culture et passe en revue les nombreuses possibilités de loisirs et de culture qui s'offrent au lecteur allant du théâtre au golf en passant par la ran-

donnée, le shopping, les cafés branchés, ou les produits du terroir. Close-up met également en avant les suggestions d'excursions, parfois insolites, en famille ou en entreprise, la diversité et les possibilités de séjours. Chacune des rubriques «culture», «nature», «sports», «shopping», «kids», «eat & sleep» et «congrès» présente, non seulement des articles de fond, mais aussi un agenda des événements incontournables. Autre nouveauté: l'agenda au jour le jour, réalisé grâce à une intense coopération avec plurio.net, sera désormais uniquement consultable sur www.visitluxembourg.com. Close-up est distribué gratuitement dans de nombreux lieux publics au Luxembourg, dont les bureaux d'accueil touristique, et il est aussi diffusé à l'étranger.

Luxembourg Convention Bureau

Promouvoir le Luxembourg auprès des professionnels



Un groupe de 8 professionnels allemands, décideurs d'agences événementielles avec des attentes et des profils de clients déjà clairement définis, ont été accueil-

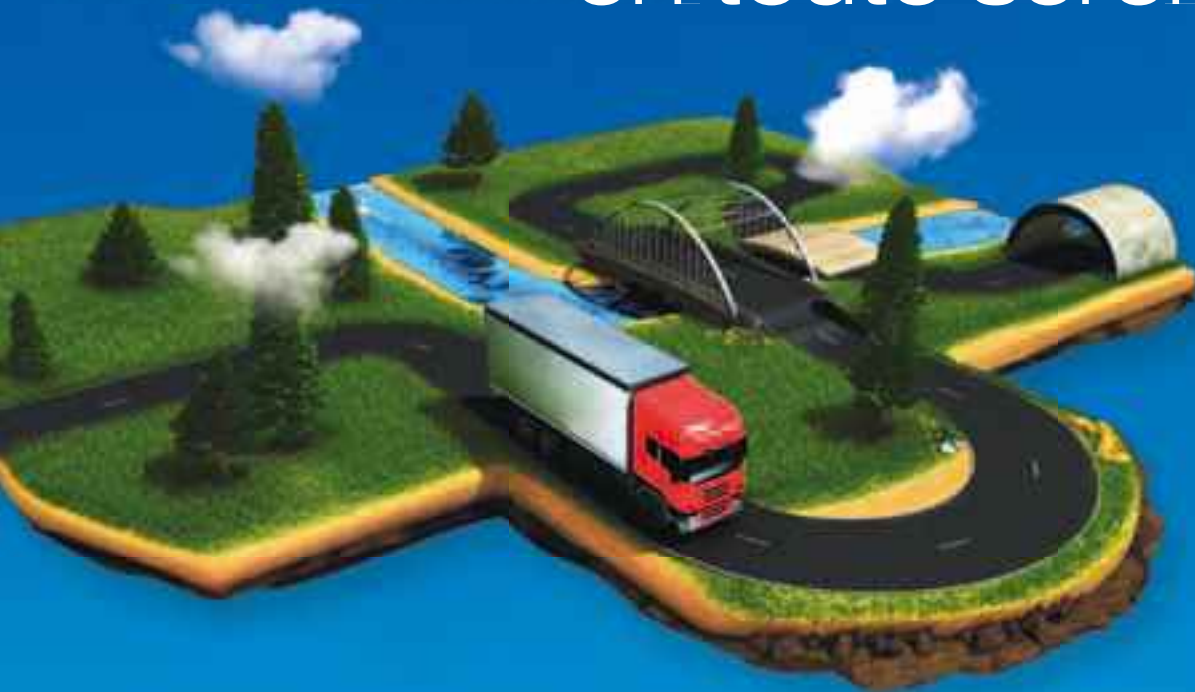
lis par le Luxembourg Convention Bureau en octobre dernier. Au cours d'un séjour de familiarisation, ils ont pu apprécier les atouts de Luxembourg et collecter un maximum d'informations pour organiser par la suite des événements au Grand-Duché. Après une visite de la ville et de ses sites emblématiques, un programme très ciblé, les a amenés, entre autres, au Centre de Conférences Luxembourg-Kirchberg, au Centre culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster (CCRN) et à la Philharmonie. Logés à l'hôtel Melia Luxembourg, les invités ont pu dialoguer avec les hôteliers et prestataires de services locaux lors d'une rencontre «Speed-Networking» suivi d'un dîner dans l'ancienne Chapelle du CCRN.

Une visite de l'unité de production du traiteur Kaempff-Kohler, un après-midi très sportif de Team Building au Moulin d'Altewies, un rallye dans la vallée du Müllerthal – Petite Suisse Luxembourgeoise et d'Echternach en Citroën 2CV et une rencontre-éclair avec Léa Linsinger ont fait vivre l'expérience du produit événementiel «Luxembourg», exactement comme les futurs clients le percevaient. Séduits par la capitale et sa région, les participants ne manqueront pas de la proposer à leurs clients. «Le début d'une belle relation qui devrait porter ses fruits bientôt» a souligné Maryline Arthkamp, en charge de la promotion de la destination au Luxembourg Convention Bureau.

ÉCOTAXE POIDS-LOURDS 2013

Vous avez au moins un véhicule de plus de 3,5T ?
Et vous circulez régulièrement en France ?

Avec TOTALCard,
préparez vous
à l' **ECOTAXE**
en toute sérénité !



L'Ecotaxe poids lourds arrive en 2013. Cette taxe sera prélevée sur tous les véhicules de plus de 3,5T circulant sur la majorité des routes nationales et les autoroutes non soumises à un péage en France. TOTAL, en tant que Société Habilitée au Télépéage, est un interlocuteur privilégié pour vous préparer à cette échéance. Avec TOTAL Card, bénéficiez d'un accompagnement simple et de solutions efficaces dans la gestion quotidienne et la refacturation de l'écotaxe.

Retrouvez toutes nos solutions Ecotaxe sur **www.total.lu**

Pour plus d'infos, contactez-nous soit par téléphone au (+352) 26 37 57 57
soit par e-mail à l'adresse cartes.lux@total.com



Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

TOTAL



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ **Linda Ugen**
Opératrice, Service Immeuble

Linda travaille en tant qu'opératrice auprès du Service Immeuble de la Chambre de Commerce. L'objectif principal du poste de Linda est d'apporter un appui au sein de l'équipe chargée de la préparation des salles et de l'organisation des divers événements à la Chambre de Commerce. Au quotidien, Linda prépare les salles de la Chambre de Commerce et s'assure que tout est en place pour le bon déroulement des réunions. De manière occasionnelle, elle apporte son aide à la mise sous pli du courrier et à la distribution de documents en interne. Elle a également à sa charge les commandes pour alimenter les kitchenettes aux différents étages de la Chambre de Commerce. Linda

déclare apprécier les responsabilités que ce poste lui procure. Pour elle, il s'agit avant tout de bien gérer le planning, mais aussi les imprévus et les urgences, afin que les événements se déroulent dans les meilleures conditions. Linda apprécie les contacts avec les collaborateurs de la Chambre de Commerce. Côté loisirs, elle est toujours partante pour de longues promenades dans la nature. Elle aime lire et regarder un bon film et se dit également adepte des voyages, sans éprouver nécessairement le besoin de partir au bout du monde.



■ **Andy Leonard**
Conseiller clients auprès de la
Luxembourg School for Commerce (LSC)

En tant que conseiller clients auprès de la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, Andy a pour mission de soutenir la contribution de la Chambre de Commerce à l'infrastructure et à l'innovation nationale en matière de formation professionnelle initiale. Il contribue à la détection des besoins en formation professionnelle auprès des entreprises et incite ces dernières à déclarer leurs postes d'apprentissage ou de stage. Andy conseille les entreprises et informe les futurs «patrons-formateurs» des conditions et des réglementations en matière de formation professionnelle. En effet, la formation en alternance est mise en œuvre dans le cadre de contrats de travail d'un type particulier. Elle est fondée

sur l'articulation de périodes d'acquisition de savoir-faire en entreprise et de périodes de formation théorique dispensés en lycées techniques ou similaires. Enfin, Andy prend part aux manifestations visant à promouvoir le développement de la filière apprentissage en général. Ce que Andy apprécie le plus dans la mission qui lui est confiée, est la diversité des sujets traités, la variété des entreprises et des professions et les échanges enrichissants avec les jeunes et les acteurs du milieu professionnel et scolaire. Passionné de football et grand supporter, Andy suit son club préféré un peu partout en Allemagne et de temps en temps aussi en Europe.

Placez votre savoir-faire...



legicenter

CENTRE D'AFFAIRES
DEDIE AUX PROFESSIONS
JURIDIQUES ET FISCALES

... au centre **du droit !**

A deux pas de la ville de Luxembourg, le Legicenter est un centre d'affaires dédié aux professions juridiques et fiscales : avocats, fiscalistes et, plus largement, consultants du secteur juridique et fiscal (formateurs en droit, legal planners, médiateurs, etc.). Il les fait bénéficier de tous les avantages

d'un grand cabinet à coûts maîtrisés au travers d'une vaste gamme de services à la carte : téléphonie, secrétariat, informatique, documentation juridique, etc.



Pour tout renseignement,
contactez par mail legicenter@legitech.lu
ou connectez-vous sur www.legicenter.lu

 www.legitech.lu

legitech

Arend & Fischbach – BIL

Nous voulions un partenaire qui nous accompagne dans la durée.

En immobilier, il ne suffit pas de construire et de vendre, il faut le faire avec le souci de la qualité, de la longévité en tenant compte de ce dont le client a vraiment besoin. Ajoutez-y une attention particulière accordée aux sites et emplacements de construction, et vous avez les ingrédients de la philosophie d'un des acteurs phares du marché luxembourgeois, le groupe Arend & Fischbach.

Depuis plus de vingt ans, l'association Arend & Fischbach réalise des promotions et des opérations immobilières avec la passion permanente de la localisation géographique et de l'optimisation énergétique au meilleur rapport qualité/prix.

Plus de deux décennies de croissance qui mettent en évidence la maîtrise que le groupe a acquise dans un secteur sans cesse exposé aux évolutions les plus diverses, qu'elles soient économiques, technologiques ou sociologiques.

C'est en 1989 que Nico Arend et Carlo Fischbach décident de s'associer pour se lancer dans la promotion immobilière. Nico Arend a entamé sa carrière professionnelle en tant que comptable de deux entreprises de construction, avant de lancer son premier bureau fiduciaire à Mersch. Quant à Carlo Fischbach, après une première expérience en tant qu'associé d'une agence immobilière, il installe sa propre agence dans la ville de Luxembourg et la renommée de son entreprise va vite dépasser les limites de la capitale.

La rencontre des deux hommes, la mise en commun de leurs profils et talents complémentaires, est à l'origine d'un groupe qui s'est rapidement développé, en observant de manière perspicace l'évolution du marché et les besoins des consommateurs. Dans un premier temps, l'association se consacre à la réalisation de lotissements. Au fil du temps, Arend & Fischbach entame également la réalisation d'immeubles résidentiels, si bien qu'aujourd'hui la société est reconnue comme l'un des acteurs les plus importants sur le marché immobilier luxembourgeois. Mais le groupe, qui compte quelque 300 collaborateurs dont une cinquantaine est affectée à son activité principale, la promotion immobilière, s'est aussi lancé dans la réalisation de maisons d'habitation clés en mains, et depuis quelques années, à basse consommation énergétique et passives.



L'attention accordée aux réalités du marché, le pressenti de ses besoins par la réalisation d'immeubles de qualité et le choix de localisations privilégiées ont assuré au groupe un développement solide et continu.

Décidée à valoriser le savoir faire local, la société fait presque toujours appel aux corps de métiers luxembourgeois pour ses réalisations. Le groupe a fait preuve d'une politique dynamique mais prévoyante, axée sur le long terme. Grâce à cette approche pragmatique, il a pu aborder avec sérénité les turbulences que le marché immobilier a vécu ces dernières années.

Bien avant la prise de conscience écologique qui s'est concrétisée par la mise en place du passeport énergétique, Arend & Fischbach s'était déjà engagé dans la construction d'immeubles moins énergivores et plus respectueux de l'environnement.

Ainsi le groupe a été l'un des pionniers nationaux des maisons à basse consommation d'énergie et passives. Cette approche lui a d'ailleurs valu de remporter le premier Prix de l'Environnement pour l'Industrie de la FEDIL, la Business Fédération Luxembourg décerné en 2003 à une des sociétés du groupe, l'entreprise Massiv-Passiv.



Chaque projet est spécifique, dans le cadre d'un lotissement, d'un terrain, d'un **contexte environnemental**.

Nico Arend & Carlo Fischbach

« Nous apprécions l'écoute proactive des collaborateurs de la BIL. »

La démarche globale des sociétés du groupe Arend & Fischbach, ainsi que sa remarquable connaissance des attentes du marché, lui ont tôt valu la confiance des banques de la place et notamment depuis le début, celle de la Banque Internationale à Luxembourg. Selon Nico Arend, « la BIL a toujours accompagné de manière positive l'évolution de notre groupe. Ce que nous apprécions est l'écoute proactive de ses collaborateurs. Particulièrement avec notre Responsable de relation Georges Mines. Nous nous appuyons sur sa constante attention et sa recherche de solutions optimales qu'il peut nous fournir grâce aux équipes spécialisées de la BIL. Forte de son ancrage local, la BIL peut nous proposer des financements réfléchis et appropriés à nos besoins spécifiques. »

BIL: le respect du savoir-faire du client

Pour Georges Mines, Responsable de relation PME à la BIL, qui suit personnellement le dossier du groupe Arend & Fischbach depuis plus de vingt ans, « il est essentiel d'être à l'écoute du client afin de comprendre sa stratégie de développement et les spécificités de son domaine d'activité. L'analyse permanente du marché dans lequel il évolue nous permet de proposer les instruments et solutions de financement les plus ajustés à ses besoins propres. »

Une banque à visage humain

Nous nous engageons à concevoir des produits élaborés et à développer des solutions novatrices répondant aux besoins des Corporates, PME, professions libérales et indépendants.

Georges Mines, directeur-adjoint et responsable du Real Estate Desk de la BIL, Responsable de relation PME à la Banque Internationale à Luxembourg.

